

OCTOBRE 2007

# MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



La gestion qualité:  
le plein de vitamines  
pour l'entreprise

ESPACE  ENTREPRISES

Certifié ISO 9001



■ ECONOMIE

Deux nouvelles agences  
pour la promotion  
du Luxembourg

■ EDITORIAL

Bilan Compétitivité 2007:  
le Luxembourg stagne  
en 5<sup>e</sup> position



■ CHRONIQUE JURIDIQUE

Modification législative  
en matière de protection  
des données

# Parce que je mérite un banquier qui me comprend !



*BUSINESS*



Se prendre le temps de vous écouter, analyser et comprendre vos besoins, anticiper les tendances du marché et agir rapidement avec des solutions pertinentes et efficaces, telle est la vocation de nos conseillers PME. Le développement de produits avantageux en est un atout supplémentaire: les formules **ZEBRA BUSINESS** et **ZEBRA BUSINESS plus** vous proposent tous les services autour de votre compte courant professionnel. Cette offre business "tout compris" inclut tous les services à réelle valeur ajoutée, dont le leasing, pour un rapport qualité/prix exceptionnel. N'hésitez plus et renseignez-vous dès aujourd'hui dans une de nos agences ou sous [www.zebra.lu](http://www.zebra.lu).



## SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, établissement public autonome, 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 30775, [www.bcee.lu](http://www.bcee.lu).

# Bilan Compétitivité 2007: le Luxembourg stagne en 5<sup>e</sup> position

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a présenté le 26 septembre dernier le bilan Compétitivité 2007. Ce rapport, élaboré par l'Observatoire de la compétitivité, fait le point sur l'état de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise et selon les nouveaux chiffres portant sur l'année 2006, le Grand-Duché se place en 5<sup>e</sup> position des économies les plus compétitives de l'Union européenne (UE-27) et conserve donc sa position de l'année précédente. A noter qu'en 2000, le Luxembourg se classait encore à la 2<sup>e</sup> place.

Dans une analyse comparative ou un exercice de benchmarking, il faut poser un regard critique sur le détail de la méthodologie employée, des indicateurs retenus et des résultats dégagés. Il convient tout d'abord de se mettre d'accord sur ce qu'on entend par compétitivité puisque le terme est de plus en plus utilisé dans une compréhension large et diversifiée. Selon la définition retenue par le Ministre de l'Économie et acceptée par le Comité économique et social, la compétitivité d'un pays n'est pas un objectif en soi, mais doit être considérée comme «la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale tout en préservant l'environnement». La compétitivité telle que l'entend le gouvernement est donc intimement liée à la notion de développement durable puisqu'elle englobe, à côté de multiples critères purement économiques, un volet social et environnemental, conformément à la définition retenue par la Commission européenne dans le contexte de la Stratégie de Lisbonne.

Le bilan compétitivité analyse et présente par conséquent de multiples thématiques liées à la compétitivité du Luxembourg. Il propose notamment un tableau de bord de la compétitivité luxembourgeoise, dont les 81 indicateurs sont régulièrement mis à jour. Pour rappel, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) avait identifié en mai 2007 une vingtaine d'indicateurs qui auraient été plus pertinents et mieux appropriés pour traduire la situation compétitive du Luxembourg.

C'est en synthétisant l'ensemble des indicateurs et en procédant à une comparaison au niveau communautaire que l'Observatoire de la compétitivité a calculé un indicateur global qui classe le Luxembourg à la 5<sup>e</sup> position des économies européennes. En faisant une analyse plus pointue des différents critères pris en compte pour ce calcul, une image mitigée se présente.

En effet, le bilan montre que le Luxembourg continue à subir une détérioration de sa compétitivité-prix, ce qui de manière simplifiée signifie que les prix domestiques évoluent plus rapidement que les prix étrangers exprimés en euros. Il

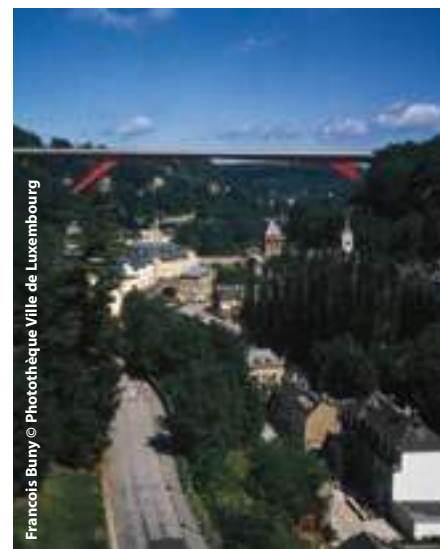
faut préciser cependant que cette évolution se fonde surtout sur l'évolution du secteur des services, et principalement du secteur financier et de l'immobilier.

Dans l'optique coûts, on compare le coût salarial unitaire (nominal) domestique, ou encore le coût du travail par unité de valeur ajoutée produite, à ceux auxquels font face les pays partenaires économiques. Le Statec observe une détérioration de la situation de compétitivité-coût pour l'ensemble de l'économie luxembourgeoise entre 1999 et 2005, détérioration qui semble se stabiliser en 2006. Cette évolution est fortement couplée à celle enregistrée au sein du secteur des services. A l'inverse, sur l'ensemble de la période, la détérioration est moins nette pour le secteur de l'industrie, où la tendance devient plus favorable en 2006.

L'analyse d'autres indicateurs incite également à la prudence dans l'interprétation du résultat global. Ainsi, les performances macroéconomiques du Luxembourg sont très inégales. L'inflation luxembourgeoise continue à pointer vers le haut et se situe bien au-delà de celui de ses concurrents directs, notamment les pays voisins. Notre pays continue à accuser un retard en termes de diversification des activités et en termes de taux d'emploi de la population active. Les autres indicateurs de croissance restent au beau fixe, puisque le revenu national brut par habitant augmente, le taux de croissance élevé se confirme, le taux de chômage continue à diminuer, la dette et le déficit publics restent faibles. Le taux d'investissement de l'économie luxembourgeoise reste à un niveau substantiel d'ailleurs bien supérieur à la moyenne européenne.

De manière générale, la Chambre de Commerce constate que la bonne conjoncture enregistrée en 2006 a eu une influence favorable sur un grand nombre d'indicateurs et sur le classement global de la performance luxembourgeoise au sein de l'Union européenne. Cependant de nombreux problèmes structurels persistent, voire se renforcent: en effet, plusieurs indicateurs relatifs à des domaines cruciaux pour l'avenir de notre pays – l'éducation, la formation, l'esprit d'entreprise, la recherche et l'innovation – se dégradent par rapport aux années précédentes ou par rapport aux autres Etats membres et concurrents directs.

La Chambre de Commerce espère que les efforts des autorités à s'attaquer aux problèmes structurels et aux défis socio-économiques se poursuivent et que le projet de budget pour l'exercice 2008 et ceux des années à venir puissent soutenir utilement la compétitivité du Luxembourg, qui est le facteur essentiel pour assurer le niveau de vie élevé du Grand-Duché à l'avenir. ■



## DOSSIER

## 4 La gestion qualité: le plein de vitamines pour l'entreprise

## DOSSIER

- 4 La gestion qualité: le plein de vitamines pour l'entreprise

## FLASH

- 18 Speak for success at the Chamber of Commerce
- 20 Meeting of the First Luxembourg Taiwan Joint Business Council at the Chamber of Commerce
- 21 Visite du nouvel Ambassadeur du Mexique
- 22 Deux nouvelles agences pour la promotion du Luxembourg
- 22 Flash en bref

## INTERNATIONAL

- 24 Calendrier 2007
- 24 Messen und Ausstellungen im November 2007
- 24 Deuxième participation luxembourgeoise au Monaco Yacht Show (MYS)
- 24 Luxembourg B.E.D. Seoul Office
- 26 La Grande Région à l'honneur à la Foire Technique Internationale de Plovdiv
- 27 Forum de l'entreprise 2007
- 29 The Luxembourg Chamber of Commerce at the 7<sup>th</sup> World SME Expo in Hong Kong

- 30 Textes européens publiés du 22 août 2007 au 25 septembre 2007

- 31 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

## FORMATION

- 34 Conférence: «Comment le dirigeant décide-t-il?»
- 35 Qui est l'APM?
- 36 Entretien avec Andreu Solé, sociologue et professeur à HEC-Paris
- 37 Seminar: Effiziente Moderation von Arbeitsgruppen
- 38 Séminaire: Comptabilité analytique – méthodes de mesure des coûts et des marges
- 42 Lancement d'un «Executive Development Program»
- 42 Cours de bureautique et de langues dans le nord du pays
- 43 Un nouveau site web pour l'OLAP asbl
- 44 Über 700 deutschsprachige Studiengänge im Ausland

## INNOVATION

- 46 Du nouveau dans les domaines de l'énergie et l'environnement
- 51 Efficacité Energétique des Bâtiments: Une thématique à succès!

## EDITO

1 Bilan Compétitivité 2007: le Luxembourg stagne en 5<sup>e</sup> position

- 52 13 projets innovants récompensés par le réseau 1, 2, 3, GO
- 55 Recensement de commerces vendant des produits biologiques au Luxembourg

## ECONOMIE

- 56 Légère révision de la croissance pour 2007 mais les risques augmentent
- 58 L'analyse du Département Economique
- 60 L'entreprise transfrontalière ou l'émergence d'un modèle hybride
- 62 Réforme du droit de la nationalité: un atout pour l'économie luxembourgeoise?
- 63 Bilan Compétitivité 2007: Le Luxembourg en 5<sup>e</sup> position au sein de l'UE

## LEGISLATION/AVIS

- 66 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 67 Modification législative en matière de protection des données
- 68 Nouveau site web permettant de s'exprimer sur les formalités administratives
- 69 Lutte contre la corruption des agents publics et privés



## FLASH

### 22 Deux nouvelles agences pour la promotion du Luxembourg

71 Ouverture du marché du travail du Luxembourg aux travailleurs de 8 nouveaux États membres de l'UE

## FEDERATIONS/U.E.L.

- 72 Le gagnant est ... le consommateur!
- 74 La libre circulation des personnes et l'immigration
- 75 Prix européens de la construction métallique 2007
- 77 L'Association luxembourgeoise pour l'étude du droit de la concurrence est née
- 77 Guide OAI 2008 Références Architectes et Ingénieurs-Conseils
- 78 Le shopping en ville: un grand moment de plaisir partagé

## INFO ENTREPRISES

- 80 En bref
- 80 La Brasserie de Luxembourg lance la Altmunster Gold
- 80 Nouvelle édition d'«atHome magazine»



## ECONOMIE

### 62 Réforme du droit de la nationalité: un atout pour l'économie luxembourgeoise?

- 81 AXA lance un test du code de la route sur son site Internet
- 82 Luxlait: nouveaux yaourts et hausse du prix du lait
- 83 GrandOptical fête son 10<sup>e</sup> anniversaire au Luxembourg
- 84 Le coton Fairtrade fait son entrée au Luxembourg
- 85 Electris couvre l'intégralité des besoins en électricité de la commune de Mersch
- 85 Inauguration du nouveau Centre de Distribution de Peintures Robin
- 86 Luxair: Structure tarifaire simplifiée et amélioration des dessertes
- 87 hela eröffnet Mega-Fachmarkt in Junglinster
- 88 Pose de la première pierre de l'immeuble «K Point»
- 88 Le Siello: un univers de saveurs et de plaisirs à ciel ouvert

## BOURSE 92

## LES 100 VISAGES DE LA CDC 96



## LEGISLATIONS/AVIS

### 67 Modification législative en matière de protection des données

**Editeur:**  
Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: http://www.cc.lu

**Paraît 10 fois par an**  
Tirage: 30.300 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur  
**Rédaction:**  
Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Violaine Mathurin

**Mise en page et impression:**  
Imprimerie Centrale S.A.  
**Conception graphique:**  
rose de claire, design.  
**Couverture:**  
lola  
**Crédit photographique:**  
MEV Verlag, Chambre de Commerce,  
SIP, ONT Luxembourg

**Publicité:**  
Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



# La gestion qualité: le plein de vitamines pour l'entreprise

**Chef d'entreprise, employé, ouvrier, client ou fournisseur: chacun recherche la qualité, qu'elle soit dans le travail, dans un bien ou dans un service. La notion de qualité est devenue partie intégrante de notre quotidien. Qui envisagerait un achat sans penser au rapport «qualité/prix»? Qui n'a jamais parlé de la «qualité de vie»? Quel vendeur ne met pas en avant la «qualité» de ses produits? La qualité est partout mais sa perception dépend pourtant du cadre dans lequel l'homme évolue. Ainsi, la qualité aura des résonances différentes dans un pays industrialisé et dans un pays sous-développé. La Chambre de Commerce dédie le dossier de ce mois à la qualité en se basant sur sa propre expérience de mise en place d'un système qualité au sein de son Espace Entreprises et de son Institut de Formation. Ce dossier donne l'occasion de montrer que la notion de qualité au Luxembourg a une réelle légitimité et que les entreprises peuvent trouver des acteurs compétents pour les accompagner dans une démarche qualité.**

**A**ucune époque le terme «qualité» n'a été plus usité qu'aujourd'hui. Et pour que cette notion de qualité puisse véhiculer des valeurs communes, l'International Standard Organization a créé un document de base reconnu à travers le monde entier: la norme ISO 9001:2000. Dès que l'on rapproche les termes «ISO 9001» et qualité, les pre-

miers boucliers se lèvent. Il est vrai que la précédente version de la norme (ISO 9001:1994) s'est avérée parfois lourde à mettre en œuvre, demandant une documentation particulièrement pointue et ne facilitant pas directement le travail des entreprises.

La version 2000 de la norme est cependant beaucoup mieux adaptée aux

réalités des entreprises et il est nécessaire d'en dépoussiérer l'image de pesanteur administrative qui y est associée. La norme ISO 9001:2000 est la norme la plus communément reconnue lorsqu'on en vient à parler de système de management de la qualité. Rien que sur le sol luxembourgeois, près de 200 sociétés et organismes ont opté pour celle-ci. Recon-

nue à travers le monde entier, sa mise en œuvre se fait sur base volontaire.

Ainsi, les sociétés restent libres de s'engager sur cette voie à l'exception de certains secteurs de l'activité écono-

mique tels que la sous-traitance automobile où, bien souvent, l'obligation de conformité à la norme est de règle dans le cahier des charges des sous-traitants.

## ISO: une grande famille de normes internationales

Depuis 1947, plus de 16.000 normes ont été réalisées et publiées par l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation). Ces normes, qui peuvent être adoptées sur base du volontariat par les entreprises ou organismes, couvrent des domaines d'activités très variés tels que l'agriculture, la construction, la mécanique, les technologies de l'information, etc. Les normes les plus connues du grand public restent la norme ISO 9001, donnant un cadre à la gestion de la qualité ou la norme ISO 14001, définissant des règles de gestion de l'environnement.

Le fait d'être «certifié ISO 9001» signifie que la structure certifiée a mis en place un système de management de la gestion basé sur la régie des processus, ces processus étant les activités que l'entreprise choisit de faire certifier. L'entreprise peut choisir de faire certifier toute l'entreprise ou bien une ou plusieurs activités.

Les activités sélectionnées sont organisées et analysées de manière à être améliorées en permanence. Le but de la démarche ISO 9001 n'est pas d'atteindre l'excellence mais d'identifier, puis d'analyser les problèmes rencontrés ou d'apporter des améliorations aux activités de l'entreprise. Une fois ces corrections ou améliorations apportées, l'entreprise doit vérifier que les mesures mises en œuvre apportent une réelle amélioration. Pour arriver à ce résultat, l'entreprise doit mettre en place les moyens nécessaires et adaptés.

Au final, les activités certifiées doivent répondre aux exigences réglementaires (lois, règlements, etc.) mais également à celles des clients. L'orientation client est un des piliers de la norme ISO 9001. Pour plus d'informations: [www.iso.org](http://www.iso.org).

Membre fondateur du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité<sup>1</sup>, la Chambre de Commerce a toujours mesuré les enjeux de la qualité pour les entreprises et a systématiquement soutenu les initiatives visant à promouvoir la qualité auprès de ses membres. La Chambre de Commerce est convaincue que la mise en place d'un système de management de la qualité peut aider les entreprises dans bien des domaines. Vision stratégique de l'entreprise, core-business, ressources financières, personnel, formation, communication, amélioration, satisfaction du client, fournisseurs. Tant de notions intimement liées à la raison d'être de l'entreprise; tant de notions pouvant être normalement gérées avec bon sens au sein de l'entreprise.

La première question qu'une entreprise doit se poser est de savoir si la norme ISO 9001 est un outil adapté à

ses besoins. Là encore, la norme est trop souvent associée à l'image des grands groupes internationaux du secteur industriel qui disposent d'un département qualité, d'un directeur qualité, de responsables qualité et de toute une structure nécessitant des ressources conséquentes.

La mise en place d'une démarche qualité selon la norme 9001 peut se faire pour l'intégralité de la société ou bien de manière progressive et en fonction des objectifs définis. La Chambre de Commerce a, quant à elle, décidé de ne pas certifier dans un premier temps l'intégralité de ses activités, mais de délimiter sa démarche à son Espace Entreprises et son Institut de Formation compte tenu de leur très forte interaction avec les entreprises et le public en général.

Une entreprise pourrait donc décider de mettre en place la démarche pour

son département commercial, son service achat ou bien encore son service de livraison. Ce choix relève de la stratégie de l'entreprise et doit être pertinent vis-à-vis de son activité et de ses objectifs.

Dans l'absolu, la norme ISO 9001: 2000 peut être adoptée par n'importe quelle société qui le désire. Suivre la norme doit conduire in fine à une amélioration continue des performances de l'entreprise dans l'optique de satisfaire ses clients, le terme de client étant ici à prendre dans son acception la plus large. Et c'est là que la norme ISO est tout particulièrement intéressante car elle n'oblige pas la structure à atteindre certains résultats, mais elle l'oblige à suivre différentes directives et à prendre en compte tous les éléments qui pourront générer une dynamique menant à l'amélioration continue.

<sup>1</sup> Le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité A.s.b.l. a été fondé en 2001 par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Centre de Recherche Public Henri Tudor, la FEDIL, l'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois et Luxinnovation. Pour plus d'informations: [www.mlq.lu](http://www.mlq.lu).

## Qu'est-ce qu'une norme?

Une norme est un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné.

Les normes fondamentales donnent les règles en matière de terminologie, sigles, symboles, métrologie. Les normes de spécifications indiquent les caractéristiques, les seuils de performance d'un produit ou d'un service. Les normes d'analyse et d'essais indiquent les méthodes et moyens pour la réalisation d'un essai sur un produit. Les normes d'organisation décrivent les fonctions et les relations organisationnelles à l'intérieur d'une entité.

### ■ En théorie

La norme précise que «l'organisme» doit établir, documenter, mettre en œuvre et entretenir un système de management de la qualité et en améliorer en permanence l'efficacité conformément aux exigences de la norme ISO 9001-2000.

#### L'organisme doit:

- identifier les processus nécessaires au système de management de la qualité et leur application dans tout l'organisme;
- déterminer la séquence et l'interaction de ces processus;
- déterminer les critères et les méthodes nécessaires pour assurer l'efficacité du fonctionnement et de la maîtrise de ces processus;
- assurer la disponibilité des ressources et des informations nécessaires au fonctionnement et à la surveillance de ces processus;
- surveiller, mesurer et analyser ces processus;
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour obtenir les résultats planifiés et l'amélioration continue de ces processus.

## Verbatim

**Qualité:** Aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences. («intrinsèque», par opposition à «attribué», signifie présent dans quelque chose, notamment en tant que caractéristique permanente).

**Management de la qualité:** Activités coordonnées permettant d'orienter et de contrôler une entreprise en matière de qualité. L'orientation et le contrôle d'une entreprise en matière de qualité incluent généralement l'établissement:

- d'une politique qualité et d'objectifs qualité,
- la planification de la qualité,
- la maîtrise de la qualité,
- l'assurance de la qualité,
- l'amélioration de la qualité.

**Politique qualité:** Orientations et intentions générales d'une entreprise relatives à la qualité telles qu'elles sont officiellement formulées par la direction.

**Planification de la qualité:** Partie du management de la qualité axée sur la définition des objectifs qualité et la spécification des processus opérationnels et des ressources afférentes, nécessaires pour atteindre les objectifs qualité.

**Amélioration de la qualité:** Partie du management de la qualité axée sur l'accroissement de la capacité à satisfaire aux exigences pour la qualité.

**Enregistrement:** Document faisant état de résultats obtenus ou apportant la preuve de la réalisation d'une activité. Les enregistrements peuvent, par exemple, documenter la traçabilité et apporter la preuve que la vérification, les actions correctives et actions préventives ont été réalisées.



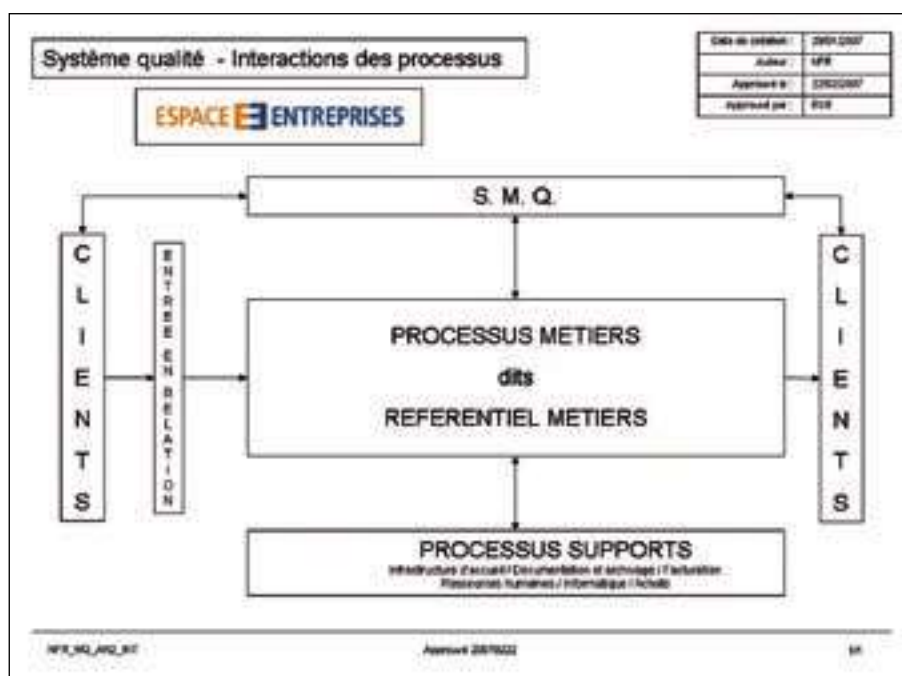
Management de la qualité			
Activités coordonnées permettant d'orienter et de contrôler une entreprise en matière de qualité			
<b>Planification</b> Définition des objectifs «qualité» et des moyens nécessaires pour les atteindre	<b>Maîtrise</b> Satisfaction des exigences pour la qualité	<b>Assurance</b> Donner confiance en ce que les exigences pour la qualité seront satisfaites	<b>Amélioration</b> Accroissement de la capacité à satisfaire aux exigences pour la qualité
Outils			
<b>Politique qualité</b>	<b>Manuel qualité</b>	<b>Audits internes</b>	<b>Action corrective</b>
<b>Objectifs qualité</b>	<b>Procédures</b>	<b>Contrôles et essais</b>	<b>Action préventive</b>
<b>Processus</b>	<b>Instructions</b>	<b>Maîtrise du produit non conforme</b>	

## ■ De la démarche qualité à la certification?

La mise en place d'un système de gestion de la qualité est certes essentielle pour une société. Mais faut-il vraiment aller jusqu'à la certification, c'est-à-dire jusqu'à la reconnaissance officielle par un organisme extérieur de la conformité à la norme? La certification n'est pas une obligation. De nombreuses sociétés mettent en place un S.M.Q. sans pour autant se lancer dans la certification. Pourtant la certification offre certains avantages non négligeables en fonction de la ligne stratégique adoptée par l'entreprise.

L'intérêt principal réside dans l'obligation, pour l'entité certifiée, de rendre compte de l'efficacité de son S.M.Q. lors d'audits programmés à fréquence régulière et effectués par un organisme certificateur indépendant qui sera en charge de contrôler régulièrement le maintien en ordre du système. L'intérêt peut également résider dans la manière de communiquer une fois la certification obtenue. Si pour certaines sociétés la certification est une obligation contractuelle envers un donneur d'ordre, une société certifiée de sa propre initiative offrira une valeur ajoutée à ses clients ou à ses fournisseurs. Obtenir une certification reste un gage majeur d'implication dans la qualité d'une structure.

Indirectement, la certification implique que les personnes en place sont compétentes et que ces compétences sont entretenues, que les produits respectent certaines procédures, tant pour leur contrôle que pour leur fabrication, et que la satisfaction du client reste une



priorité. Pour résumer mais sans pour autant généraliser, la certification selon une norme telle que l'ISO 9001:2000 dresse le cadre d'une gestion saine et réfléchie.

## ■ En pratique

Bien consciente de l'importance de la thématique, non seulement pour les entreprises mais également pour sa propre structure et compte tenu de l'importance de leur interface avec le public, la Chambre de Commerce a choisi de mettre en œuvre une démarche qualité au sein de deux entités: l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce ainsi que l'Espace Entreprises qui vient de se voir décerner la certification ISO 9001:2000 venant récompenser trois années de travail.

L'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est le centre d'accueil pour les futurs créateurs. Il s'adresse principalement aux créateurs d'entreprises souhaitant concrétiser leur projet de création, de la constitution du dossier au suivi de la procédure de demande d'autorisation, et aux entreprises déjà établies dans le cadre de diverses démarches administratives principalement destinées à l'import/export ou aux services électroniques. Dans le cadre de sa démarche qualité, l'Espace Entreprises n'a pas souhaité se «limiter» à la simple implémentation d'un système de management de qualité mais a souhaité instaurer une véritable culture d'excellence de la qualité des services rendus à ses clients.

Partant de la définition de sa mission, l'Espace Entreprises a formulé sa vision de son organisation en ces termes: «Nous sommes une organisation «best-in-class» orientée client:

- interlocuteur et partenaire de premier choix dans la création et le développement d'une entreprise,
- qui offre des services et des ressources performants et adaptés pour répondre au mieux aux attentes de sa clientèle,
- soudée autour d'une équipe dont l'esprit de collaboration est au service du client.

Sur cette base, la stratégie que définit l'Espace Entreprises pour répondre à son ambition est évidente: développer une «culture qualité». Cette stratégie s'appuie sur la performance opérationnelle des processus métier et met en avant les indicateurs de qualité et de délai de réalisation de ces processus. Sur la base de cette définition stratégique, des objectifs précis sont énoncés,

auxquels sont associées des mesures de performance, dont le suivi va permettre d'améliorer le fonctionnement de l'organisation de façon continue. De plus, ces différents éléments vont être utili-

sés de façon systématique pour définir et gérer au mieux les champs d'application, les objectifs et les priorités de l'approche qualité et de l'amélioration continue de l'organisation.



## Espace Entreprises: des objectifs précis à atteindre

La mise en place d'un système de management de la qualité est une chose et avec elle vient la définition d'objectifs et d'indicateurs que l'Espace Entreprises a souhaité utiliser et officialiser. L'Espace Entreprises s'engage donc à respecter les objectifs suivants :

- 90 % des dossiers en autorisation d'établissement doivent être traités endéans 30 jours ouvrables entre la réception du dossier client à l'Espace Entreprises et la réception de l'autorisation d'établissement à l'Espace Entreprises.
- Plus de 95 % des dossiers en autorisation d'établissement déposés par l'Espace Entreprises doivent recevoir une suite favorable de la part du Ministère compétent.
- Plus de 95 % des demandes de carnets A.T.A. doivent être traitées endéans ½ journée ouvrable entre la réception de la demande et la vérification de la limite financière accordée à la société.
- Plus de 95 % des demandes de certificats d'origine doivent être traitées endéans ½ journée ouvrable entre la réception du formulaire et l'établissement du certificat d'origine.
- Plus de 95 % des demandes de légalisation de documents doivent être traitées endéans ½ journée ouvrable entre la réception du document à légalisation et sa restitution.
- Plus de 95 % des demandes de certificats électroniques doivent être traitées endéans ½ journée ouvrable entre la réception de la demande valable et l'émission du certificat électronique.
- Plus de 95 % des demandes d'émission de codes « barre » (codes E.A.N.) doivent être traitées endéans ½ journée ouvrable entre la réception de la preuve de règlement et l'émission du code.

Au cœur de cette démarche, la clé de voûte de l'excellence de l'Espace Entreprises repose sur l'élaboration de son «référentiel métier». L'élaboration d'une cartographie des processus est la première étape qui jette les bases de ce «référentiel des processus» ou «référentiel métier». Travaillant dans l'urgence et se focalisant le plus souvent sur une réponse à des problèmes ponctuels, rares sont les équipes adoptant une démarche aboutissant non seulement à l'objectif visé à court terme, mais aussi à doter l'entreprise d'un référentiel métier à la fois pérenne et évolutif, propice aux analyses stratégiques, à la communication, à l'amélioration de la qualité et donc à l'accroissement de la performance de l'organisation au bénéfice de toutes ses parties prenantes: clients, services internes et partenaires.

En parallèle à l'élaboration de ce référentiel, toute l'équipe de l'Espace Entreprises s'est appliquée avec motivation et dynamisme à absorber la démarche qualité plutôt qu'à la subir.

L'implication de la direction est un élément fondamental de la norme ISO 9001:2000 et est une base indispensable à une telle démarche. Dans le cas de l'Espace Entreprises, l'implication de la direction a été soutenue par une équipe de 7 personnes ayant à cœur de mener à bien les étapes successives de la démarche. D'abord mise à contribution pour l'élaboration du référentiel métier, toute l'équipe a souhaité coucher par écrit sa vision de la démarche et a élaboré une charte client (voir encadré).

### ■ **Fédérer une équipe autour de la démarche**

Peu à peu, l'équipe de l'Espace Entreprises a compris l'utilité de la démarche tant pour garantir un service de qualité au client que pour faire des propositions d'amélioration. Et c'est là qu'un système de management de la qualité est un atout. Dans l'exemple de l'Espace Entreprises, les collaborateurs ont tous utilisé le système mis en place pour faire part de petites remarques ou de suggestions

d'améliorations. Une structure gérée sans réel système de management de la qualité n'aurait certainement pas pu prendre en compte ce précieux feedback. En l'occurrence, les propositions ont souvent permis d'apporter des solutions pratiques à des situations problématiques parfois connues depuis un certain temps.

Il faut donc prendre en compte le volet relationnel et la motivation de l'équipe autour de la démarche qualité qui doit être perçue comme un élément fédérateur et motivant plutôt que comme une contrainte professionnelle supplémentaire. La participation active de l'équipe permet de souder les collaborateurs qui absorbent littéralement la démarche. Il en va de même pour la réalisation des audits internes par exemple qui, loin d'être à envisager comme des contrôles de conformité ou comme un moyen de surveiller son personnel, doivent être abordés comme des moments privilégiés d'échange permettant à l'équipe d'apporter sa contribution au système qualité.

## L'équipe de l'Espace Entreprises s'engage

### **Mission**

La Chambre de Commerce, via son département Création et Développement des Entreprises, a entre autres comme mission la facilitation des transactions commerciales et des procédures administratives au niveau national et international. Pour remplir cette mission, un centre de formalités appelé Espace Entreprises est mis à disposition des porteurs de projet et des entreprises. L'Espace Entreprises a avant tout comme mission d'apporter assistance dans la procédure de demande en autorisation d'établissement, d'inscription au R.C.S.L et en obtention des matricules et numéros d'identification. De plus, l'Espace Entreprises offre différents services aux entreprises tels que la délivrance de carnets A.T.A., de certificats d'origine, de codes GS1/EAN (plus connus sous le nom de «codes barres»), de certificats LuxTrust, d'attestations CE ou procède encore au dépôt et à la légalisation de signatures.

### **Accueil**

L'équipe de l'Espace Entreprises reçoit ses clients chaleureusement et avec amabilité. Grâce à un personnel multilingue, les clients de l'Espace Entreprises sont reçus du lundi au vendredi de 08.30 à 17.00 heures en toute discrétion et dans les délais les plus courts.

### **Equipe**

Pour accomplir cette mission, l'Espace Entreprises met à la disposition de ses clients une équipe soudée, dynamique, compétente et formée régulièrement afin de pouvoir suivre et anticiper les exigences et les attentes de ses clients. L'équipe de l'Espace Entreprises est ouverte et à l'écoute de ses clients. Elle peut ainsi définir précisément les besoins de ses clients et y apporter une réponse précise et claire mettant en œuvre tout son savoir-faire.

## Qualité

L'Espace Entreprises s'engage à accorder toute son attention à chaque client et, ainsi, à lui offrir un service personnalisé. L'équipe de l'Espace Entreprises s'engage également à traiter les dossiers dans les meilleurs délais et, dans la mesure du possible, à répondre directement aux demandes rentrant dans ses compétences sans attente, ni intermédiaire. Afin de veiller à maintenir et à améliorer la qualité de ses services, l'Espace Entreprises prendra un soin tout particulier à prendre en compte vos commentaires ; l'avis de ses clients jouant un rôle majeur dans sa recherche d'amélioration.

## Information

L'Espace entreprises veille à préparer, communiquer et mettre à jour les différents supports nécessaires à l'information de ses clients. Toute l'attention de l'Espace Entreprises sera portée afin que ces supports soient clairs et facilement accessibles, notamment via le site web de la Chambre de Commerce.



**Gérard Eischen, chef du département Création et Développement des Entreprises**

## Entretien avec Gérard Eischen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce et Chef du département Création et Développement des Entreprises

**Merkur: Maintenant que la certification ISO est obtenue, comment envisagez-vous l'avenir de la démarche qualité à l'Espace Entreprises?**

**Gérard Eischen:** Je crois que le plus important dans tout cela est de maintenir la dynamique du changement perpétuel et ce concept de gestion du changement doit rester au cœur de notre démarche. Il faut donc une adaptation continue aux besoins et demandes d'un marché lui aussi en perpétuelle mouvance.

Et la démarche qualité est une course d'endurance et non une course de fond. Les collaborateurs sont le vecteur humain de ce «change management». Ce sont donc eux qui doivent faire vivre le système et avancer la démarche. Ils doivent toujours avoir la perception d'être en adéquation avec les tâches arrêtées dans leur job-description (NDLR : fiche de fonction). En résumé, il s'agit d'une pérennisation de la culture du changement sur base d'une remise en question permanente et des processus et de l'implication humaine, le tout couplé à une gestion des ressources humaines suivant les préceptes du management by objectifs.

**Merkur: Pour vous, quels sont les éléments indispensables à la réussite d'un système de management de la qualité?**

**Gérard Eischen:** Les trois éléments essentiels sont pour moi l'engagement de la direction, celui inconditionnel de l'équipe concernée par la démarche ainsi qu'une conscience des enjeux allant au-delà du seul périmètre de cette démarche comme par exemple les aspects de veille de tous les éléments ayant une influence directe et indirecte sur la production des services. Il faut prendre en compte toutes les interactions potentielles. On a toujours tendance à négliger les facteurs externes qui influent sur la production même du bien ou du service de l'entreprise. A ne pas oublier la vision stratégique dont doit disposer l'organisme. Les missions qui en découlent doivent naturellement se retrouver dans les objectifs de la structure certifiée.

## **Merkur : Au quotidien, qu'apporte votre démarche qualité à vos collaborateurs ?**

**Gérard Eischen :** Quand on en vient à parler des collaborateurs, il faut avant tout souligner que toute démarche qualité implique in fine un engagement individuel de chaque collaborateur sur les métiers dont il est responsable. Or, on ne peut que s'engager sur quelque chose que l'on connaît et que l'on maîtrise et dont on peut estimer les conséquences à la fois directes et indirectes. Je suis donc persuadé que l'on ne peut se passer d'une implication des collaborateurs dès les petits débuts d'une mise en œuvre d'une politique de qualité, à commencer par la mise à plat et la revue critique de toutes les procédures de travail. Une telle approche a comme conséquence que le collaborateur en question sera conscient de son degré de maîtrise à cet égard et, à ne pas oublier, de tous ces éléments humains qui vont au-delà de la pure maîtrise technique et qui permettent, dans le meilleur des cas, d'arriver à la parfaite maîtrise du poste. Ceci est donc la valeur ajoutée certaine dégagée par une démarche qualité pour chacun des collaborateurs concernés.

### **■ Former et informer les entreprises**

La Chambre de Commerce est à présent en mesure de parler de son expérience en matière de qualité, et grâce à son Institut de Formation, elle peut également apporter les compétences nécessaires aux entreprises qui souhaiteraient s'engager sur cette voie.

Des formations<sup>2</sup> liées à la norme ISO 9001:2000 sont proposées, mais également des thématiques plus générales ne dépendant pas forcément de normes: audit interne qualité, conception et mise en place des documents du management de la qualité, méthodologie de résolution de problèmes au cœur de l'amélioration continue, mise en place d'un système qualité ISO 9001, mise en place d'un système de management intégré «Qualité, Sécurité, Environnement» (cf. encadré QSE), etc.

Peu à peu, la qualité s'instaure au Luxembourg comme un point de repère dans le paysage économique. Au plan national, l'importance de la mise en œuvre d'un système de management de la qualité au sein des entreprises n'a pas non plus échappé au Ministère du Tourisme qui vient de lancer officiellement une nouvelle initiative: le label «ServiceQualité LETZEBUERG»<sup>3</sup>. Se basant sur l'expérience du label de qualité «Quality Our passion» mis en place en Suisse depuis 1998<sup>4</sup>, le label «ServiceQualité LETZEBUERG» s'adresse aux prestataires

de service du secteur du tourisme, comme par exemple les établissements d'hébergement ou les entreprises de la restauration, mais aussi les associations, les administrations, etc.

Cette initiative comporte une formation de coachs-qualité et la mise à disposition d'outils. Le séminaire de formation qui dispense les bases du management par la qualité permet aux coachs-qualité d'être en mesure d'utiliser les outils du programme (chaînes de service, profil de qualité, gestion des réclamations et plan d'action) dans leur entreprise et d'accéder par la suite au label de qualité. La mise en œuvre des outils avec en parallèle l'élaboration des documents respectifs représentent la condition préalable requise pour l'attribution du label «ServiceQualité» – Niveau I.

En raison de sa structure en trois niveaux, le programme «ServiceQualité» est parfaitement adapté aux petites et moyennes entreprises et représente une chance unique de s'initier à un management par la qualité et de viser la certification. Le label fait référence aux personnes et aux procédures de travail et non pas à l'infrastructure de l'entreprise.

L'objectif central du premier niveau est la motivation des employés et l'enthousiasme des clients. Les clients séjournant dans le pays doivent sentir l'expérience de la qualité des prestations de service.

Pour chaque entreprise participante, un employé au moins doit participer à la formation de coach-qualité (2 demi-journées).

Il sera la personne responsable de l'introduction et de l'application du management par la qualité au sein de l'entreprise. Durant la formation, les participants prendront connaissance des outils nécessaires au «ServiceQualité» dans l'entreprise et recevront des informations essentielles pour l'accession à la certification.

En collaboration avec les autres employés, le coach-qualité met en pratique dans l'entreprise le contenu du cours. En parallèle, un dossier sera préparé par l'entreprise et transmis à l'organisme de contrôle pour évaluation. En cas d'évaluation positive, l'entreprise recevra le label «ServiceQualité» – Niveau I.

Les niveaux II et III du «ServiceQualité LETZEBUERG» seront introduits respectivement courant 2008 et 2009 et viseront à offrir une formation de perfectionnement aux coachs-qualité pour devenir formateurs-qualité. Le niveau III représente la plus haute distinction du label dont la condition préalable en est la validité de la certification du Niveau II à laquelle s'ajoute une certification du système de management reconnu au plan national ou international comme par exemple sur base de la norme ISO 9001:2000 ou de l'EFQM.

<sup>2</sup> La liste complète des formations proposées par l'I.F.C.C. est disponible sur : [www.ifcc.lu](http://www.ifcc.lu)

<sup>3</sup> Pour de plus amples renseignements: [www.servicequaliteit.lu](http://www.servicequaliteit.lu) (Personnes de contact: M. Thorsten Koppenhagen, tél.: +49 651 97866-19, e-mail: [koppenhagen@eti.de](mailto:koppenhagen@eti.de) / M. Claude Halsdorf, tél.: 2478 47 55, e-mail: [claud.halsdorf@cmt.etat.lu](mailto:claud.halsdorf@cmt.etat.lu))

<sup>4</sup> Depuis, 9 Etats fédéraux allemands ont d'ores et déjà adopté le label, la Grèce et l'Autriche ont également introduit le premier niveau du label de qualité.

## ■ Les repères la qualité au Luxembourg: Mouvement, Guide, Semaine, Prix pour la qualité

Afin de faire vivre la notion de qualité au Luxembourg, le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité<sup>5</sup> a été créé sous forme d'A.s.b.l. en 2001 par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Centre de Recherche Public Henri Tudor, la FEDIL, l'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois et Luxinnovation. D'année en année, le M.L.Q. a pris de l'ampleur et propose à présent toute une gamme de services, mais également de produits d'information, que l'on peut qualifier de «temps forts» de la qualité au Grand-Duché.

Pour Jos Gloden, Secrétaire Général du M.L.Q.: «Trop souvent, les commentaires des décideurs au sujet de la gestion de la Qualité ne sont guère encourageants. Il est frappant de constater que, par exemple, fixer un simple rendez-vous entre plusieurs participants extérieurs, devient de nos jours une tâche très dure, l'«excuse» la plus fréquente étant: «Désolé, mais pas pendant cette semaine, nous préparons l'audit de certification.». Je dois dire que j'entends plus souvent le terme «usine à

gaz» que Système de Management de la Qualité.

Dans cet environnement, il est clair qu'une des conditions fondamentales de réussite de tous les projets sera difficilement accomplie: l'engagement de la direction.

Une multitude de méthodes et d'outils formidables existe pour assurer la pérennité et la Qualité, il suffit d'identifier celui qui convient le mieux. C'est une des tâches du MLQ de fournir plus d'informations à ses membres pour faire le bon choix.»

Acteur de terrain qui accompagne les entreprises dans leurs démarches

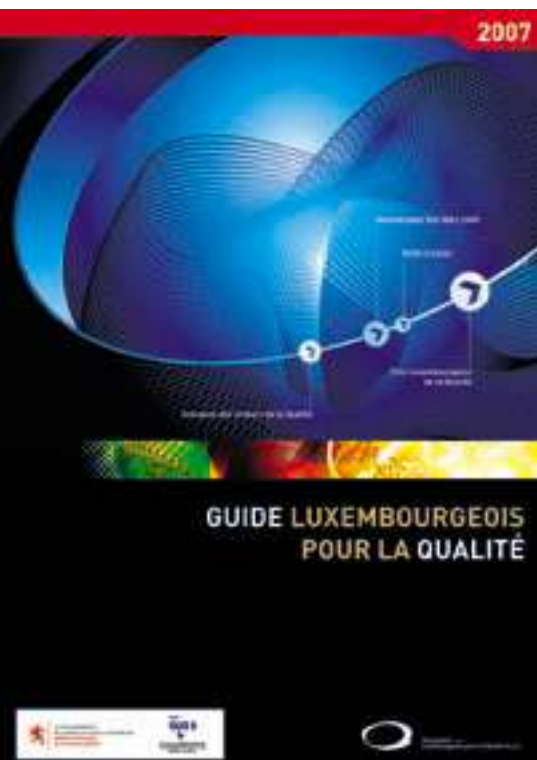
qualité, le M.L.Q. édite chaque année un concentré de bonnes idées permettant de mieux appréhender les différentes notions de la qualité et de trouver des outils concrets (formulaire d'enregistrement par exemple): le Guide Luxembourgeois pour la Qualité<sup>6</sup>.

Ce guide, ouvrage de référence en la matière propose par des exemples pratiques basés sur la norme ISO9001:2000, des outils et méthodes de la Qualité, des bonnes pratiques et témoignages d'entreprises, un annuaire des acteurs (par exemple consultants) pouvant apporter une aide, la liste des sociétés certifiées selon la norme choisie, etc...

## La Semaine de la Qualité 2007

La semaine de la Qualité commence le 12 novembre 2007 et sera clôturée avec la remise des Prix de la Qualité par le Ministre de l'Economie le 20 novembre. Pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements sur les manifestations de la Semaine de la Qualité 2007: [www.mlq.lu](http://www.mlq.lu).

Date	Titre	Heure
12/11/07	Les achats durables, nouveau levier de performance? Sécurité dans le secteur de la construction – Formation et sensibilisation de la sécurité	10h00 17h00
13/11/07	La Voix du Client: le guide sur la Voie vers l'Excellence L'importance de l'élaboration et de l'exécution d'une stratégie	9h00 17h00
14/11/07	La santé des employés: Une responsabilité partagée La mesure de la création de valeur par la fonction RH: l'utilisation d'indicateurs pertinents	14h30 17h00
15/11/07	Certification de Systèmes de Management de la Sécurité et de la Santé selon OHSAS 18001 – Retour d'expérience d'un organisme de certification Risk Management: du qualicien au «Risk manager» – la Gestion du Risque selon les lignes directrices ONR 49000	9h30 17h00
16/11/07	Aide au financement de la Formation Professionnelle Continue (FPC) La gestion du changement: facteur de succès ou confusion généralisée	10h00 17h00
19/11/07	Pilotage de la production de semi-finis en poudre Apports du flux tiré et de la RFID Did you say Supply Chain? Just a new concept or a fundamental paradigm shift?	9h30 17h00
20/11/07	La Qualité dans les fonctions publiques Soirée de Remise des Prix Luxembourgeois de la Qualité 2007	9h30 18h00



<sup>5</sup> Informations complémentaires: [www.mlq.lu](http://www.mlq.lu)

<sup>6</sup> Pour recevoir gratuitement le Guide Luxembourgeois pour la qualité, il vous suffit de remplir le formulaire suivant: <http://www.cc.lu/order.php?id=685>. Il peut également être retiré à l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce.

Le M.L.Q. ne serait pas le M.L.Q. sans un service phare, réservé exclusivement à ses membres: le Forum des Responsables Qualité. Des sujets à la une proposés par ses membres, comme «La mesure de satisfaction du client», sont traités par des professionnels et des sociétés viennent apporter leur témoignage. Ce forum offre l'occasion unique pour les responsables qualité du Luxembourg d'échanger les idées et de faire du benchmark, un des volets délicats pour aller vers l'excellence.

Le M.L.Q. met également à disposition une bibliothèque référençant de nombreux ouvrages. Un des derniers livres acquis, «Le But» d'E.M.Goldratt, confirme les problèmes typiques des sociétés qui sont trop focalisées sur la réduction des coûts de production sans prendre en compte la chaîne entière des flux (supply chain), en particulier l'augmentation et la gestion des stocks et des matières premières<sup>7</sup>. Complément essentiel à l'information existante, les «Brèves du mois» informent les membres sur les nouveautés autour de la qualité ainsi que sur toutes les formations offertes par les acteurs principaux du secteur formation professionnelle continue.

Le M.L.Q. propose également d'autres services tels que le Club des Auditeurs internes Qualité qui permet aux assesseurs d'enrichir leurs connaissances et aux sociétés de bénéficier d'une évaluation extérieure de leur SMQ, tout cela dans l'esprit du benchmark et bien encore en janvier 2008, une formation commune (en grappe) pour mettre en place un système ISO9001 fonctionnel et pragmatique selon la philosophie du MLQ (approche permettant de réduire les coûts de certification par rapport à une approche traditionnelle).

### ■ Et si l'on regarde un peu plus loin...

Il est souvent reproché aux normes les plus répandues, et plus particulièrement à l'ISO 9001, un certain détachement de son contexte. Concrètement, les normes pousseraient hors du terrain quotidien de l'entreprise et leurs racines oublieraient de s'étendre à d'autres pans



Remise du Prix Luxembourgeois pour la Qualité 2006

de la vie de l'entreprise. La famille de normes ISO 9000 est très orientée vers le core business de l'entreprise et ses différents métiers.

Il est actuellement intéressant de constater à quel point elle a suivi peu à peu l'évolution naturelle de l'humanité. Les besoins primaires couverts, elle s'est tournée peu à peu vers la protection, ou du moins de respect, de l'environnement, vers les fournisseurs, vers l'hygiène, la sécurité et la santé au travail. La notion de bien-être a même commencé à percer lentement mais sûrement. En réponse à cette évolution, de nouveaux standards apparaissent (normes ou référentiel) comme par exemple la norme ISO 14001 pour l'environnement ou le standard OHSAS 18001 pour l'hygiène et la sécurité du travail.

Cette évolution s'est traduite par la montée en flèche des entreprises choisissant de passer de gestions parallèles de la qualité, de la sécurité et de l'environnement à une gestion intégrée; les interactions entre la gestion de ces différents volets de l'entreprise étant non négligeables.

Dans leur rôle de tuteur de l'activité, les normes continuent cette évolution et envisagent en même temps que les entreprises l'avenir sous un nouveau jour. On constate depuis quelques

années une tendance à la globalisation des thèmes de la qualité, sous la poussée des attentes de la société civile: risques globaux, changement climatique... Les enjeux de développement durable ont été traduits, pour les entreprises, dans des concepts de responsabilité sociétale, et des travaux sont en cours pour formaliser un cadre de normalisation cohérent, à la fois sur le plan industriel, et sur le plan du pilotage des systèmes d'information.

Les systèmes de management de la qualité correspondants sont partiellement mis au point, partiellement à l'état de projet pour les aspects de mise en œuvre. Ils prennent la forme de l'ISO 26000<sup>8</sup> sur les aspects industriels et les risques globaux et l'ISO 27000 sur le plan de la sécurité globale du système d'information, qui met à jour la norme ISO 17799.

Et là encore, les travaux suivent l'évolution de la société et de son moteur économique: l'entreprise. A l'heure où internet nous permet de suivre en temps réel les conséquences économiques, démographiques, environnementales et sociétales de l'activité humaine<sup>9</sup>, les normes vont permettre de donner des outils aux entreprises de mettre en œuvre les notions de développement durable ou de responsabi-

<sup>7</sup> Les personnes intéressées par ce sujet sont cordialement invitées à participer gratuitement à l'événement qui aura lieu le 19 novembre dans le cadre de la Semaine de la Qualité («Did you say supply chain?»).

<sup>8</sup> La norme ISO 26000 intégrera des acquis des normes ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management de l'environnement) et des normes du travail de l'Organisation Internationale du Travail (protocole d'accord passé entre l'ISO et l'OIT pour respecter ces normes) comme son référentiel de gestion de la sécurité et de la santé au travail ILO-OSH 2001. Toutefois elle ne contiendra que des lignes directrices et ne fera pas l'objet de certifications (même principe a priori que l'ILO-OSH).

<sup>9</sup> <http://www.worldometers.info/>

lité sociale. L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables et conciliant les trois aspects économique, social, et environnemental des activités humaines; «trois piliers» à

prendre en compte, par les collectivités comme par les entreprises et les individus. Et c'est tout justement là que la normalisation peut apporter une aide stratégique pour notre futur. ■

## Qualité, Sécurité, Environnement (QSE): l'intégration à étudier

Seules les grandes structures peuvent se permettre de disposer de ressources humaines spécifiques à la qualité, à la sécurité et à l'environnement. 3 managers différents, 3 visions différentes, 3 ambitions différentes. Pour essayer de rationaliser l'organisation et afin d'en dégager des synergies, la mise en place d'un système de management intégré est possible et ouvre des opportunités aux plus petites structures qui, du fait de cette rationalisation, peuvent envisager de s'occuper à la fois des 3 thématiques.

Les synergies ressortent naturellement lorsque l'on recherche les points communs entre les 3 approches. Une politique qualité, un système qualité, la formation du personnel, un engagement fort de la direction et une bonne maîtrise des documents sont nécessaires dans les 3 démarches qui auront toujours comme caractéristique de mettre en œuvre les principes de l'amélioration continue.

Nécessitant une décision politique stratégique de la direction et une vision globale de la structure, opter pour un S.M.I. apporte transparence et cohérence tout en permettant de dégager des perspectives de développement durable et de pérennisation. Il est recommandé de réaliser une intégration progressive, évolutive et adaptable. La définition d'un plan d'intégration est recommandée.



L'équipe de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce: Cécile Merenne, Claudine Schlessler (assises, de gauche à droite), François Nénon, Géraldine Flammang, Lucien Bechtold, Gérard Eischen, Patricia Dias et Laurence Hornbeck (de gauche à droite)





## « Le financement de mon entreprise c'est grâce à eux !

Pour assurer la compétitivité de mon entreprise, je dois lui en donner les moyens. Outils, équipement. Cela demande des financements conséquents. Je peux compter sur mon conseiller Dexia pour les planifier. »

Votre entreprise doit pouvoir évoluer, s'adapter, innover. Saisir les opportunités, investir pour prospérer et assurer des performances durables. Nous vous aidons à optimiser les différentes formes de financement en fonction de vos projets. Pour vous proposer la forme de crédit la mieux adaptée à vos besoins. À toutes les étapes de la vie de votre entreprise, faites confiance à Dexia : votre partenaire financier pour une relation durable.  
[www.dexia-bil.lu](http://www.dexia-bil.lu)

Corporate - tél : 4590-2981

**BANQUE**  
Luxembourg

**DEXIA**



## IFCC: Objectif «Certification ISO 9001»

Le «lifelong learning» connaît de nos jours un essor très important au Luxembourg. Les contraintes du marché ainsi que les évolutions technologiques obligent les entreprises à investir des moyens financiers considérables dans le développement des connaissances et compétences véhiculées par leur personnel. Le «Return On Investment» escompté par l'entreprise est souvent tributaire de la qualité des mesures de formation prestées, aussi bien sur le plan pédagogique que sur le plan organisationnel.

Depuis de nombreuses années déjà, l'IFCC oriente son activité de formation en fonction des préoccupations de ses clients, grâce notamment à une forte présence sur le terrain. L'approche «bottom-up» choisie par l'IFCC confère à l'offre de formation un caractère proche des attentes du client. Le plan de développement pour la période 2007-2009 prévoit non seulement une forte croissance des activités de formation, mais surtout l'implémentation d'une démarche qualité renforcée, susceptible de positionner l'IFCC en tant que partenaire privilégié des entreprises luxembourgeoises. Il importera de créer un important lien de confiance avec les clients actuels ou potentiels sur base de la qualité des prestations de formation réalisées.

Dans cette optique, l'IFCC a décidé de procéder à une formalisation de tous ses processus de gestion en vue d'une certification ISO 9001. Cette démarche est actuellement en cours, s'applique suivant le principe de l'amélioration continue et se traduit par le strict respect des 5 principes de management suivants:

- être en permanence à l'écoute des besoins en formation du client;
- informer le client quant à l'ensemble de nos prestations de service;
- proposer au client une offre de formation adaptée et à forte valeur ajoutée;
- accueillir le client avec respect, attention et professionnalisme;
- réagir avec promptitude aux demandes du client

### En ce qui concerne l'éventail des prestations visées, il y a lieu de relever:

- des formations intra-entreprises sur mesure;
- des formations d'initiation pour créateurs d'entreprise;
- des formations d'accès aux professions de cafetier, commerçant et transporteur;
- des formations de perfectionnement pour salariés;
- des formations de perfectionnement pour cadres et dirigeants d'entreprise;
- l'animation d'un club des responsables de formation en entreprise;
- un conseil professionnel et personnalisé

**Le calendrier élaboré en étroite concertation avec un consultant externe prévoit une certification ISO 9001 en qualité d'organisme de formation pour le mois de juin 2008.**





## The Green Heart Toastmasters

# Speak for success at the Chamber of Commerce



Clear communication is good business! Toastmasters provides the tools that enable employees to become effective communicators and leaders all at a very low cost. It's amazing what you can learn in a one and a half hour meeting!

- Practice how to speak «off the cuff» on a topic you've had no time to prepare
- Learn how to give a prepared speech on a topic of interest to you
- You'll find out more about listening skills and how to evaluate other people's speeches
- You'll have the opportunity to prepare a meeting and conduct the proceedings in an organized and efficient manner.

From a humble beginning in 1924 at the YMCA in Santa Ana, California, United States, Toastmasters International has grown to become a world leader in helping people become more competent and comfortable in front of

an audience. The nonprofit organization now has nearly 220.000 members in 11.300 clubs in 90 countries. Like the Chamber of Commerce, thousands of corporations sponsor in-house Toastmasters clubs. Businesses and government organizations have discovered that Toastmasters is an effective, cost-efficient means of meeting their communication training needs.

The Green Heart Club is one of four Toastmaster clubs in Luxembourg (three English speaking, and one French speaking). Such a high concentration of clubs in such a small place is proof that Toastmasters is a popular and successful way of becoming a better speaker and more confident leader. Today, the club has over 40 members of many nationalities, many of whom are non-native English speakers. The club is open to everyone and we are always happy to welcome new members. Interested in knowing more? Come and see for yourself! For more information: [www.greenhearts.freetoasthost.net](http://www.greenhearts.freetoasthost.net).

**O**ne of Luxembourg's longest established public speaking clubs – the Green Heart Toastmasters club – has recently gathered for the first time at the Chamber of Commerce, where its members will further meet on the first and third Monday of every month. Set up in 1996, the club's name refers to Luxembourg, the Green Heart of Europe – a name its members are proud to adopt!



# L'art et la manière de bien recevoir à Luxembourg...

HOTELS - RESTAURANTS  
*Goeres*  
GROUP LUXEMBOURG



Loisirs, tourisme ou affaires... avec le groupe hôtelier Goeres Luxembourg, vous serez toujours certain de trouver le plus haut degré de qualité. Notre esprit d'entreprise est de toujours repousser les limites pour rencontrer les désirs de nos hôtes. Le groupe Goeres offre un éventail de solutions d'hébergement, de réception, de séminaire et de gastronomie propre à satisfaire les plus exigeants.

Vous souhaitez des informations détaillées sur nos services, surfez sur

**[www.goeres-group.com](http://www.goeres-group.com)**



**PARC BEAUX-ARTS**  
EXCLUSIVE HOTEL LUXEMBOURG



**PARC BELAIR**  
EXECUTIVE HOTEL LUXEMBOURG



**PARC PLAZA**  
BUSINESS HOTEL LUXEMBOURG



**PARC BELLE-VUE**  
ECONOMIC HOTEL LUXEMBOURG

Le Bec Fin - Le Bistrot - Le Pavillon - L'Art Café - Le Bateau Ivre - Le Friquet's - Le Mary's Bar

20<sup>th</sup> September 2007

# Meeting of the First Luxembourg Taiwan Joint Business Council at the Chamber of Commerce



Dr. Michael Y. M. Kau, Taipei Representative Office, Belgium (left) and Mr. Theodore M. H. Huang, Chinese National Association of Industry & Commerce, Taiwan (CNAIC) & Teco Group

**M**arc Solvi, chairman of the Luxembourg Taiwan Joint Business Council and elected member at the Plenary Assembly of the Chamber of Commerce warmly welcomed the Taiwan delegation led by Chairman Theodore Huang.

As Chairman of the Chinese National Association of Industry and Commerce (CNAIC) in Taiwan Theodore Huang explained he had prepared the venue of his delegation to Luxembourg acting as a bridging instrument between the government and the private sector

of his country. He introduced to the audience Michael Kau, Head of the Taipei Representative Office in Brussels, in charge of Belgium and Luxembourg. Mr Kau invited Luxembourg companies to explore Taiwan partnerships firmly believing that they would offer an opportunity to expand their business to the many neighboring markets where Taiwanese companies are already active as major investors or trading: China, Vietnam, the Philippines, Indonesia, Malaysia, Thailand etc.

Pierre Gramegna, chairman of the Luxembourg Chamber of Commerce explained why he had identified Taiwan as target country for its members. Luxembourg's high productivity, international communications network of railways, highways, air- and container links with its surrounding European ports, as well as a well developed e-economy, e-commerce and e-business could warrant for the Taiwanese business operators an easy and efficient access to the European market while offering a flexible and pleasant business and living environment. With the presence of 155 banks in Luxembourg he hoped that a Taiwanese bank such as the Taiwan United Bank, now operating out of Brussels, might look at Luxembourg for further business development.

Daniel Liebermann, from the Ministry of Economic Affairs of Luxembourg informed about the prospects of his government to develop Luxembourg as a major logistic and added value hub for Taiwanese and Asian companies seeking to increase their European presence.

Robert Hoffman, from the Luxembourg Fund Association reminded that already one third of the investment funds issued in Taiwan were registered in Luxembourg. Pauline Zuang, from the Taiwan Ministry of Economic Affairs of Taiwan presented the perfor-



Mr. Gilbert Jost and Robert Hoffmann, vice-chairmen of the Luxembourg Taiwan Joint Business Council, Marc Solvi, chairman of the Luxembourg Taiwan Joint Business Council, Pierre Gramegna, chairman of the Luxembourg Chamber of Commerce and Edith Stein from the International Department of the Chamber of Commerce (from left to right)

mances and perspectives, present and future of the Taiwanese economy.

This first Joint Business Council meeting appealed to both the official and private economic operators who were encouraged to further explore

concrete ways and means to expand the bilateral relationships between the two countries. The second meeting of the Luxembourg Taiwan Joint Business Council will take place next year in Taipei. ■

---

20 septembre 2007

---

## Visite du **nouvel Ambassadeur du Mexique**



S.E. Sandra Fuentes-Berain, Ambassadeur du Mexique au Luxembourg et Lucien Emringer, Consul Honoraire du Mexique au Grand-Duché du Luxembourg sont accueillis avec leurs collaborateurs à la Chambre de Commerce

**L**e nouvel Ambassadeur du Mexique, Sandra Fuentes-Berain et le Consul honoraire du Mexique, Lucien Emringer, ont été invités par Pierre Gramegna à se rendre à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une réunion de travail, au cours de laquelle le directeur de la Chambre de Commerce a, entre autres, présenté les activités de la Chambre. Basée à Bruxelles, elle représente le Mexique, troisième plus grand pays d'Amérique.

La diplomate était auparavant en poste aux Pays-Bas, au Canada, en France, à Hong-Kong et à Milan. Une cinquantaine de ses compatriotes vit et travaille actuellement au Grand-Duché. ■



S.E. l'Ambassadeur du Mexique Sandra Fuentes-Berain en compagnie de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce

24 septembre 2007

# Deux nouvelles agences pour la promotion du Luxembourg



De g. à dr.: Claude Kremer, Président de l'ALFI, Jean Meyer, Président de l'ABBL, les Ministres Luc Frieden et Jeannot Krecké, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et Fernand Grulms, membre du Comité de direction de l'ABBL, lors de la conférence de presse

## FLASH EN BREF

### 10 septembre 2007

#### Visite du Premier Ministre de la Principauté d'Andorre

Le 10 septembre 2007, Monsieur Albert Pintat, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre s'est rendu, accompagné de son épouse, à la Chambre de Commerce de Luxembourg à l'invitation de Michel Wurth,

Président de la Chambre de Commerce et Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. L'objet de la visite du Premier Ministre était de dresser un état des lieux de l'actualité politique et économique de l'Andorre et de sonder les opportunités pour promouvoir davantage les relations entre la Principauté et le Grand-Duché.

### 13 septembre 2007

#### Visite du président de la Chambre des Députés de Roumanie

SEM Bogdan Olteanu, président de la Chambre des Députés de Roumanie, a effectué une visite de travail le 13 septembre 2007 à la Chambre de Commerce. Cette dernière s'in-

sère dans le cadre d'une visite officielle au Grand-Duché de Luxembourg du 11 au 13 septembre 2007, à l'invitation du président de la Chambre des Députés, M. Lucien Weiler. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales politiques, économiques et commerciales, et les opportunités d'affaires entre les deux pays.

### 21 septembre 2007

#### Visite de l'Ambassadeur du Pérou

Jorge Valdez Carrillo, Ambassadeur au Service Diplomatique de la République du Pérou, a été accueilli par Pierre Gramegna à la Chambre de Commerce, dans le cadre d'une visite de courtoisie. L'objet de cette

entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développement de la coopération entre le Pérou et le Luxembourg.

Le ministre du Trésor et du Budget, Luc Frieden, et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ont présenté la nouvelle agence pour le développement du centre financier, LuxembourgforFinance. Les présidents de l'Association des banques et banquiers, Luxembourg (ABBL), de l'Association luxembourgeoise des Fonds d'investissement (ALFI) et le directeur de la Chambre de Commerce étaient également présents à cette conférence de presse.

LuxembourgforFinance, une initiative conjointe du gouvernement luxembourgeois, de l'association des professionnels du secteur financier (PROFIL) et de la Chambre de Commerce, visera à développer la place financière en faisant mieux connaître le centre financier international de Luxembourg à l'étranger.

Basée à la Chambre de Commerce, l'agence LuxembourgforFinance aura une quadruple mission. Il s'agira d'assurer une communication de manière conti-

nue et professionnelle sur la place financière, d'organiser et de gérer le suivi des missions de promotion à l'étranger, de développer un réseau de contacts à travers le monde et enfin, de mettre en place une communication efficace visant la presse internationale spécialisée.

LuxembourgforFinance sera chargée de la promotion de la place financière, tandis qu'une deuxième agence, LuxembourgforBusiness, assurera la promotion de l'ensemble de l'économie luxembourgeoise. Créées en tant que groupements d'intérêt économique (G.I.E.), en partenariat 50/50 entre l'Etat et les acteurs privés concernés, ces deux agences travailleront en étroite collaboration.

L'agence pour le développement économique et le commerce extérieur, LuxembourgforBusiness se ralliera, pour ce qui est de sa structure et de l'utilisation des ressources, à LuxembourgforFinance qui sera opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les bureaux du Board of Economic Development à travers le monde assisteront les deux agences.

L'Office du Ducroire, la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI), la FEDIL, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce seront également associés à cette initiative. ■



# (FLEXIBILITÉ)<sup>2</sup>



## NISSAN ATLEON

- 3,5 à 15 tonnes
- 140 à 250 cv
- Permis B ou C
- Confort et sécurité maximale

Vous trouverez les concessionnaires Nissan et Nissan Trucks sur [www.nissan.lu](http://www.nissan.lu)



NISSAN TRUCKS

**SHIFT**\_smart solutions

BINSFELD DIFFERDANGE S.A.R.L. - 2.1. Haneboesch - L-4562 Differdange - Tél 00 352 54 50 56

LENTZ PAUL S.A. - route d'Arlon 257 - L-1150 Luxembourg-ville - Tél 00 352 44 45 45

## CALENDRIER 2007

## Octobre

- 3-5** Mission économique et bourse de coopération «b2fair» à Brno, République tchèque
- 15-18** Mission économique à Kiev, Ukraine
- 22-26** Road Show du secteur financier en Amérique du Nord
- 24-26** Stand collectif au Salon Initiatives à Liège, Belgique
- 25** Visite du ICT Matching Day, Salon Initiatives à Liège, Belgique

## Novembre

- 6** Séminaire sur les opportunités du secteur des TIC en Pologne
- 7** Seminar «Schiffahrtsstandort Luxemburg» in Hamburg
- 7-8** Visite du salon de coopération ELMIA à Jonköping, Suède
- 9** 2. Deutsch-luxemburgisches Wirtschaftsgespräch
- 20** Visite accompagnée de l'EBIF à Francfort, Allemagne
- 20-23** Salon Contact au Luxembourg et Forum de l'Entreprise
- 22-27** Visite d'Etat au Chili et au Brésil
- 25-29** Stand collectif à la Big 5 Show à Dubaï, Emirats Arabes Unis
- 27-28** Visite accompagnée de la Pollutec à Paris, France

## MESSEN UND AUSSTELLUNGEN

## Im November 2007

4. – 7.11.2007

**Meubelbeurs**  
Internationale Möbelmesse  
Brüssel (BE)  
Tel.: 0032 2 55 89 720

5. – 10.11.2007

**BATIMAT**  
Internationale Baufachmesse  
Paris (FR)  
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

6. – 9.11.2007

**ELMIA SUBCONTRACTOR**  
Internationale Fachmesse für Zulieferer  
Jönköping (SE)  
Tel.: 0046 36 15 20 0

6. – 8.11.2007

**INTERSELECTION**  
Internationale Modemesse  
Paris (FR)  
Tel.: 0033 1 47 56 32 32

7. – 10.11.2007

**ECOMONDO**  
Internationale Umweltmesse  
Rimini (IT)  
Tel.: 0039 0541 74 41 11

8. – 11.11.2007

**OTOMOTIV**  
Internationale Messe für die  
Automobilzulieferindustrie  
Istanbul (TR)  
Tel.: 0090 212 46 57 475

19-22 septembre 2007

## Deuxième participation luxembourgeoise au Monaco Yacht Show (MYS)



Le stand collectif au Monaco Yacht Show (MYS)

Le Département International de la Chambre de Commerce de Luxembourg a organisé en collaboration avec le Commissariat aux Affaires Maritimes (CAM) et le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur un stand collectif au Monaco Yacht Show (MYS).

La MYS est un salon haut de gamme qui se prévaut d'être le seul événement au monde en matière de yachting de luxe. Pour cette 17<sup>e</sup> édition du salon, un très large éventail d'activités a été représenté à Monaco. En effet, le salon a comporté 500 entreprises du secteur

maritime en provenance de 38 pays et 95 yachts ont été présentés sur l'eau.

En marge du salon, le Commissariat aux Affaires Maritimes (CAM) a invité différents acteurs du secteur maritime à une réception au Monaco Yacht club pour leur expliquer les atouts et le développement du pavillon maritime luxembourgeois.

Suite au succès de la deuxième présence luxembourgeoise au Monaco Yacht Show, les organisateurs ont décidé d'organiser de nouveau un stand collectif pour la prochaine édition qui aura lieu en septembre 2008. ■

## Board of Economic Development (B.E.D.)

## Luxembourg B.E.D. Seoul Office

Luxembourg Board of Economic Development-Seoul was officially inaugurated on the 24<sup>th</sup> of September, 1997 by Ministry of the Economy in the presence of His Royal Highness Crown Prince Henri.

The main role of the office is to promote Luxembourg as a prime business location.

The office has added its role as the Luxembourg Board of Economic Development, Trade and Investment Office



**Ms Younhee KIM, Executive Director – B.E.D. Seoul**

in September 2005, so it is putting more effort to help increase the trade volume from Luxembourg to Korea.

Headed by Ms Younhee KIM, Executive Director, the professional team of BED Seoul supports Luxembourg companies and Korean investors at each step of the investment and trade process with the customized help fitting to the companies' precise requirements.

Korea has dramatically achieved the 11<sup>th</sup> largest economy within a short time period after the Korean War in 1950. As one of the largest import markets in the world, and as one of the fastest growing economies in the world, Korea is becoming the focal point of a powerful Asian economic bloc.

### ■ Promotional Activity

Since B.E.D. Seoul is the only Representative Office of Luxembourg to the Republic of Korea (neither Luxembourg Consul nor Luxembourg embassy in Korea), the office is activating each way to promote Luxembourg to the Korean society.

The office is the unique place for Koreans to learn anything about Luxembourg. Extensive information is provided to Korean business people and the mass media.

BED. Seoul is actively serving as a two-way bridge between Luxembourg and Korea, focusing on Luxembourg

as the prime location to penetrate into European Business.

Promotion of the Luxembourg business environment in order to stimulate Korean investments in Luxembourg is the main objective of the office. It is enhancing trade promotion for Luxembourg companies as well.

Searching for partners and buyers, accompanying Luxembourg companies to the meetings with potential partners in Korea, organizing state visits, economic missions and trade promotion missions of each industry are its common services.

### ■ Luxembourg Biz Club

With careful consideration and aim to connect business with Luxembourg, BED Seoul has organized the Luxembourg Business Club with the Luxembourg related business members in 2005.

Those businessmen who are interested in doing business in Luxembourg and Korea are always invited. About 20 companies are playing an active role in the Luxembourg Business Club.

Members are mainly Luxembourg companies having businesses in Korea and Korean companies having offices and factories in Luxembourg. They share updated information on their business activities through the quarterly meetings.

**13. – 16.11.2007**

#### **PRODUCTRONICA**

Internationale Fachmesse der Elektronik-Fertigung  
München (DE)  
Tel.: 0049 89 949 11 548

**13. – 16.11.2007**

#### **MIDEST**

Internationale Zulieferfachmesse  
Paris (FR)  
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

**13. – 16.11.2007**

#### **EUROPACK/EUROMANUT**

Europäische Ausstellung für Verpackung, Förder- und Hebeteknik und Logistik  
Lyon (FR)  
Tel.: 0033 1 49 68 51 00

**14. – 17.11.2007**

#### **MEDICA**

Weltmesse der Medizin  
Düsseldorf (DE)  
Tel.: 0049 211 45 60 01

**18. – 22.11.2007**

#### **HORECA EXPO**

Fachmesse für Hotel-, Restaurant-, Gaststätten- und Kantinenbedarf  
Gent (BE)  
Tel.: 0032 9 24 19 211

**20. – 22.11.2007**

#### **CONTACT**

Networking Messe für Unternehmer  
Luxemburg (LU)  
Tel.: 43 99 1

**20. – 22.11.2007**

#### **EBIF**

Europäische Fachmesse für Banken und Versicherungen  
Frankfurt/Main (DE)  
Tel.: 0049 611 95 16 60

**23. – 25.11.2007**

#### **EURO RACING SHOW**

Publikumsmesse für Motorsport und Tuning  
Luxemburg (LU)  
Tel.: 43 991

**25. – 29.11.2007**

#### **THE BIG 5 SHOW**

Internationale Messe für Bautechnik, Wassertechnologie, Umwelt und Gebäudetechnik  
Dubai (VAE)  
Tel.: 00971 4 33 19 688

**27. – 29.11.2007**

#### **EIBTM**

Europäische Fachmesse für Kongresse, Incentive- und Geschäftsreisen  
Barcelona (ES)  
Tel.: 0049 7071 36 55 95

27. – 30.11.2007

**POLLUTEC HORIZONS**

Internationale Fachmesse  
für Wasser-, Luft-, Lärm  
und Abfalltechnik  
Paris (FR)  
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.  
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place.  
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

### ■ Luxembourg Business Journal

BED Seoul office publishes quarterly news letters, so called "Luxembourg Business Journal" to provide latest news about the nation to the Korean businessmen.

Articles convey a brand image of the country as the land with flexibility that offers business friendly environment to companies.

Luxembourg government officials are always ready to help them do business, and Luxembourg provides Non-EU companies with good business opportunities in Europe, without any discrimination to foreigners. Useful information on various sectors of Luxembourg and Luxembourg companies is always included.

### ■ Business Center for Luxembourg companies

The Seoul office is well equipped to welcome Luxembourg companies on a temporary basis and to provide guidance and practical advice to the companies making their first steps into the Korean market. This function helps smaller and medium sized companies in Luxembourg to find the adequate partners and to potentially take their first steps in establishing a sustainable presence in Korea.

In order to support Luxembourg companies efficiently, BED Seoul opened a 'Business Center' inside the office. The Business Center is mainly for the Luxembourg business people who try to explore Korean markets. BED-Seoul, Business Center provides

Luxembourg companies with the followings, free of charge:

#### 1. Space

- Office
- Conference/meeting rooms

#### 2. Services

- Business consulting for the performance in the local market
- Information on the up-to-date legal requirements for the start-ups
- Information on the local business and industry profiles
- Professional secretarial service (Administration, Meeting arrangements, Negotiation supports)
- Translation / Interpretation

#### 3. Equipments

- Telephone, Fax, Printer, Copy machine
- Presentation equipments
- High speed internet

#### 4. Promotions

- Promotion through Business Journal of BED Seoul
- Liaison with the Mass media ■

Ms Younhee KIM, Executive Director of the Luxembourg Board of Economic Development

Trade & Investment office – Seoul – #1102 Janggyo B/D, Janggyo-dong – Junggu, Seoul, 110-760, Korea

Tel.: +82 2 777 2552 – Fax: +82 2 773 2574 – Email: luxembourg@lux-bed.or.kr

24-29 septembre 2007

## La Grande Région à l'honneur à la Foire Technique Internationale de Plovdiv

Cette année, la Grande Région a été «région d'honneur» à la Foire Technique Internationale de Plovdiv qui s'est déroulée du 24 au 29 septembre 2007 à Plovdiv (Bulgarie).

### ■ Depuis plus de 60 ans l'accès au marché bulgare

Vitrine incontestée de toutes les évolutions sectorielles de l'économie bulgare, la Foire Technique Internationale de Plovdiv organisée chaque année depuis plus de 60 ans constitue une opportunité privilégiée d'approcher le marché bulgare. La Foire attire traditionnellement les milieux d'affaires

du monde entier. Cette année, elle a confirmé son importance avec près de 3.600 exposants venus de plus de 50 pays.

La Foire Technique Internationale de Plovdiv offre la possibilité aux exposants de présenter leurs produits, services et technologies dans les domaines suivants:

- biens d'équipement industriels;
- technologies de l'information et de la communication (ainsi que les équipements de bureaux);
- équipements électriques et électroniques;

- construction (bâtiments et infrastructures) et architecture;
- industrie chimique;
- transports et industrie automobile;
- énergie, environnement;
- équipements de sécurité.

### ■ La Grande Région: «European success story of cross-border co-operation»

Situé à l'entrée principale du pavillon 11, le stand de la «Grande Région» a accueilli 35 exposants luxembourgeois, wallons, rhénans, sarrois et lorrains. Le stand était la première collectivité qui a

regroupé les cinq entités géographiques de la Grande Région.

### Exposants luxembourgeois

- ArcelorMittal
- Astron Buildings
- Ceodeux LPGtec (Groupe Rotarex)
- Matilux (Groupe Agrilux)
- Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007

Etant donné que la Grande Région était nommée «région d'honneur», le stand a été inauguré par le Premier Ministre de la Bulgarie, S.E.M. Sergej Stanisjev. Une présence ministérielle au niveau de la Grande Région a été assurée par S.E.M. Rudy Demotte, Ministre-Président du Gouvernement wallon.

Pour promouvoir encore davantage la présence de la Grande Région à la foire, une «Journée de la Grande Région» a été organisée le 25 septembre 2007. Lors de cette journée, une conférence portant sur la Grande Région a eu lieu dans le Centre des Congrès de la foire.

La conférence était ouverte par S.E.M. Rudy Demotte qui a présenté la Grande Région comme «European success story of cross-border co-operation», slogan de la présence de la Grande Région à la Foire Technique Internationale de Plovdiv.

Ensuite, les programmes européens touchant la coopération économique au sein de la Grande Région ainsi que les particularités des cinq entités qui constituent la Grande Région et les exposants ont été présentés. Le Grand-Duché de



**Le Grand-Duché de Luxembourg et ses exposants ont été mis en lumière par Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce (à droite sur la photo), lors de la «Journée de la Grande Région»**

Luxembourg et ses exposants ont été mis en lumière par Monsieur Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Le séminaire était suivi par une réception officielle ainsi que par une conférence de presse.

### ■ La Grande Région: exemple de bonne pratique

Le stand collectif mis en place lors de la Foire Technique Internationale de Plovdiv n'est pas la seule action qui regroupe plusieurs parties de la Grande Région.

Dans le cadre de la collaboration entre les acteurs économiques de la Grande Région, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé, avec ses partenaires de la Grande Région, depuis quelques années des activités communes telles que des stands collectifs, des visites

accompagnées ainsi que des missions économiques.

Aussi à l'avenir, les collaborations au niveau de la Grande Région continueront à faire partie du programme de travail du Département International de la Chambre de Commerce. Celles-ci permettront notamment d'offrir un programme d'action encore plus vaste aux entreprises luxembourgeoises.

De plus, les actions «Grande Région» constituent une plate-forme idéale pour les échanges entre les entreprises de nos régions frontalières.

La Grande Région pourrait également servir comme exemple de «bonne pratique» pour les autres Etats Membres de l'UE. Parce que – comme disait le slogan à la Foire Technique Internationale 2007 – la Grande Région est «A European success story of cross-border co-operation». ■

20-22 novembre 2007

## Forum de l'entreprise 2007

**P**our la deuxième année consécutive, la Chambre de Commerce et son Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI organiseront, avec la collaboration du réseau des Euro Info Centres, le Forum de l'Entreprise 2007, première plate-forme de rencontres «b2b» de la Grande Région réunissant en un seul lieu et sur un seul jour les start-ups, les esprits créatifs et inno-

vants et les chefs d'entreprises classiques à la recherche de partenaires potentiels, du 20 au 22 novembre 2007 lors du salon «Contact» à Luxexpo.

La foire «Contact» est un événement interrégional promouvant les rencontres d'affaires b2b qui comprend un espace d'exposition, des conférences et du networking. Le thème principal de la foire s'articule autour de la question:

«Comment, en tant qu'entrepreneur, puis-je améliorer mes activités et mon résultat?»

Cette année le Forum de l'Entreprise se déroule parallèlement aux «Journées création et reprise d'entreprise – 2007», s'inscrivant dans la promotion de l'esprit d'entreprise. Cette initiative lancée par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, sous le patronage



du Gouvernement du Grand-Duché, présentera sous un même toit les principaux acteurs publics et leurs produits dans les domaines de l'aide à la création, au développement et à la transmission ainsi qu'au financement des entreprises.

L'objectif du Forum de l'Entreprise est de favoriser l'esprit d'entreprise, de stimuler les contacts «inter entreprises», ainsi que de transmettre des connaissances et des compétences adéquates correspondant aux besoins de chaque entreprise en fonction de son niveau de développement. Pour répondre au mieux à ces exigences du marché, l'événement prévoit une série de workshops thématiques qui informeront les participants sur les actualités communautaires les plus diverses. Les différents thèmes abordés lors des workshops seront:

- Les aspects juridiques des coopérations entre entreprises
- Les marchés publics
- L'accès aux financements européens.

Le Forum de l'Entreprise prévoit également en parallèle une bourse de

contacts au cours de laquelle les entreprises participantes auront la possibilité de participer à des rendez-vous d'affaires individuels planifiés au préalable. Les secteurs d'activité visés par cette bourse de contacts sont les suivants:

- Machinerie & transformation des métaux
- Construction & matériaux de construction
- Alimentation & emballages
- TIC – technologie de l'information & de la communication
- Services aux entreprises.

L'édition 2007 du Forum de l'Entreprise de la Grande Région est mise en place avec le soutien financier du programme INTERREG IIIB NWE de la Commission européenne dans le cadre du projet «STIMUTRAN-SME» qui vise à stimuler les relations inter-entreprises dans le Nord-Est de l'Europe. Cette initiative est soutenue par le Fonds européen de Développement Régional (FEDER). ■

Pour de plus amples informations sur le Forum de l'Entreprise, nous vous invitons à consulter le site officiel du Forum de l'Entreprise [www.b2bmatchingevent.eu/smeforum07](http://www.b2bmatchingevent.eu/smeforum07)

et à contacter l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce  
Tél.: 42 39 39 333 – Fax: 43 83 26 – E-mail: [eic@cc.lu](mailto:eic@cc.lu).

## BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

http:// \_\_\_\_\_

souhaite recevoir un bulletin d'inscription au Forum de l'Entreprise 2007

souhaite recevoir plus d'informations sur le Forum de l'Entreprise 2007

### Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Affaires européennes  
**Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI**

Personnes de contact:

Mme Sabrina Sagramola – M. Niels Dickens

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26

E-mail: [eic@cc.lu](mailto:eic@cc.lu)

12-14<sup>th</sup> December 2007

# The Luxembourg Chamber of Commerce at the 7<sup>th</sup> World SME Expo in Hong Kong



**F**or a 3<sup>rd</sup> consecutive time the Luxembourg Chamber of Commerce will participate at the 7<sup>th</sup> World SME Expo in Hong Kong from 12 to 14 December 2007.

The annual exhibition is organized by the Hong Kong Trade Development Council (TDC) and serves the purpose to help SME's from around the world to seize international market opportunities. It is a multinational marketplace for networking, business-matching and exchange of new technologies. Senior decision-makers from SME's in different product and service sectors from the Asian region and the Chinese mainland will be attending the World SME Expo so as to make new contacts with companies and trade organizations around the world.

Last year's three-day exhibition occupied an area of over 13.000 m<sup>2</sup> and attracted some 35.000 visitors and 107 overseas exhibitors from 62 countries as well as 52 exhibitors from mainland China. Various business-themed pavilions showcased China Trade support, logistics, distribution, trade service promotion and SME branding.

Adjacent to the Expo, the Luxembourg Chamber of Commerce offers to lead a Luxembourg Trade Mission to Shenzhen, where business contacts with Chinese counterparts could be organized.

Shenzhen is a sub-provincial city of Guangdong province in southern China. The city is close to the core urban area of Hong Kong. Since the late 1970's, Shenzhen is one of the fastest growing cities in the world and is the 2<sup>nd</sup> busiest part in China after Shanghai.



Bank of China, Hong Kong

Luxembourg companies which are interested to participate at the World SME Expo and/or at the Trade Mission to Shenzhen should contact Mr. Jean-Claude Vesque, Head of International Trade – International Department, phone: 42 39 39-311, e-mail: [jean-claude.vesque@cc.lu](mailto:jean-claude.vesque@cc.lu).

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT  
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail [info@creditreform.lu](mailto:info@creditreform.lu)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX  
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns



## Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

# Textes européens publiés du 22 août 2007 au 25 septembre 2007

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements

européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous

retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

## Communications publiées du 22 août 2007 – 25 septembre 2007

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1 | 2007/C197/02<br>2007/C197/03<br>2007/C197/04 | Avis du Comité des régions «Paquet élargissement 2006: Capacité d'intégration; pays candidats; pays précandidats»        |
| 2 | 2007/600/CE                                  | Orientation de la BCE: Système de transferts express automatisés transeuropéens à règlement brut en temps réel (TARGET2) |

## Décisions publiées du 22 août 2007 – 25 septembre 2007

- |   |             |   |
|---|-------------|---|
| 3 | 2007/589/CE | Lignes directrices pour la surveillance et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre |
| 4 | 2007/601/CE | Modalités de TARGET2-BCE  |

## Directives publiées du 22 août 2007 – 25 septembre 2007

- |   |            |   |
|---|------------|---|
| 5 | 2007/44/CE | Règles de procédure et critères d'évaluation applicables à l'évaluation prudentielle des acquisitions et des augmentations de participation dans des entités du secteur financier |
| 6 | 2007/47/CE | Mise sur le marché des produits biocides  |

## Règlements publiés du 22 août 2007 – 25 septembre 2007

- |   |           |   |
|---|-----------|---|
| 7 | 1043/2007 | Liste des transporteurs aériens interdits d'exploitation dans la CE |
|---|-----------|---|

## BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

http:// \_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- 1     2     3     4     5     6  
 7

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International – Affaires européennes  
**Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI**  
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT  
 7, rue Alcide de Gasperi  
 Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg  
 Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26  
 E-mail: eic@cc.lu



# BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

## ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

## ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

## ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et l'exécution en commun de programmes de recherche
- La conception et le développement, l'adaptation de nouveaux produits en commun

## ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités de faire face à de grandes entreprises et de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul.

Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen.

Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, la Chambre de Commerce, via son Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI, vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau des Euro Info Centres est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande.

**Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI**  
Tél.: 42 39 39-333  
Fax: 43 83 26  
E-mail: eic@cc.lu

## OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société tchèque, spécialisée dans la production de divers suppléments alimentaires, recherche des grossistes et des distributeurs pour ses produits (EIC-20070903)
- 2 Société turque, spécialisée dans la production de logiciels, recherche des partenaires pour une joint-venture et pour une coopération de transfert de technologies (EIC-20070917015)
- 3 Société roumaine, spécialisée dans la production de chaussures en cuir naturel pour enfants, recherche des agents commerciaux et des distributeurs (EIC-20070917014)
- 4 Société espagnole, spécialisée dans la production de matelas, recherche des distributeurs (EIC-20070914019)
- 5 Société suédoise, spécialisée dans l'importation en Suède de produits textiles en 100% coton pour la maison et pour l'habillement, recherche des fabricants de draps en coton, en satin, en polyester, et des producteurs de vêtements de loisir, T-shirts, jogging, pulls (EIC-20070912015)

- 6 Société slovène, spécialisée dans la production et la promotion de nourriture biologique, souhaite participer à une joint-venture (EIC-20070912008)
- 7 Société grecque, spécialisée dans la production et la distribution d'équipements dentaires, recherche des intermédiaires commerciaux (EIC-20070911003)
- 8 Société française, spécialisée dans la production d'éléments et d'accessoires de vélos, recherche des distributeurs et des agents commerciaux (EIC-20070907011)
- 9 Société italienne, spécialisée dans la production d'objets en cristal (cadres photos, albums, horloges, etc.) recherche des distributeurs (EIC-20070903006)
- 10 Société lituanienne, spécialisée dans la production de fenêtres et de portes intérieures et extérieures, recherche des distributeurs, agents commerciaux, grossistes (EIC-20070830019)

## BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules (Toutes les mentions sont obligatoires.)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro au RCS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

http:// \_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International – Affaires européennes  
**Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI**

Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT

7, rue Alcide de Gasperi  
 Luxembourg /Kirchberg • L-2981 Luxembourg  
 Tél.: 42 39 39-373 • Fax: 43 83 26  
 E-mail: eic@cc.lu

Mieux vous écouter,  
**Mieux vous écouter,**  
 mieux vous guider,  
**mieux vous guider !**

### ESPACE ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



**Mon entreprise :  
241 ouvriers  
7 ingénieurs  
16 employés  
et ... AXA**

## **TeamUp**

**La gamme complète de solutions - entreprise  
qui a tout pour vous séduire.**

Quel que soit votre projet d'entreprise, sa taille ou son secteur d'activité, nos spécialistes-entreprise s'engagent à vos côtés. Ils analysent avec vous les risques et les opportunités liés à votre activité et vous proposent des solutions personnalisées et packagées.

**TeamUp** d'AXA est une gamme complète,

innovante et évolutive exclusivement dédiée aux professionnels. Elle répond de façon spécifique à vos attentes en matière de protection matérielle, de placement et d'assurances collectives pour vous et pour vos salariés. Demandez conseil à votre agent ou courtier AXA.



**PROTECTION  
FINANCIÈRE**

[www.axa.lu](http://www.axa.lu)

Maacht dat Bescht aus Ärem Liewen

8 novembre 2007

## Conférence: «Comment le dirigeant décide-t-il?»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et l'Association Progrès du Management (APM), vous invitent à participer à la conférence :

### «Comment le dirigeant décide-t-il?»

La conviction personnelle, clé des arbitrages pour la stratégie de l'entreprise

qui aura lieu le jeudi 8 novembre 2007 de 18.30 à 20.30 heures au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg.

Dans une économie de plus en plus fluctuante, Andreu Solé, décrypte les processus de décision des dirigeants.

Diriger, n'est-ce pas décider? Le dirigeant d'entreprise décide-t-il, comme on le dit et le croit, en fonction de son analyse du marché, de la concurrence, de la clientèle? Les décisions «stratégiques» d'une entreprise ne sont-elles pas essentiellement personnelles, c'est-à-dire celles du dirigeant? Celui-ci est-il libre?

La clé de l'arbitrage est celle de la conviction personnelle. Les dirigeants savent que face à l'incertitude, il faut avoir des convictions et, en même temps, demeurer ouvert. Cela suppose d'avoir non pas un seul scénario en tête, mais de fonctionner avec deux ou trois en permanence. Le dirigeant prend les grandes décisions en s'appuyant sur sa vision du monde, sa «boîte noire», et en assumant ses convictions qui fondent la stratégie de l'entreprise.

### Le conférencier:

Né à Tarragona (Espagne) en 1951, Andreu Solé, est sociologue et professeur à HEC-Paris. Il est membre du CIRET (Centre International de Recherches et d'Etudes Transdisciplinaires) et du comité scientifique de la revue «Stratégie». Il consacre une partie de ses recherches aux rapports entre décision, liberté et responsabilité et intervient comme expert à l'APM (Association Progrès du Management). Il présente les fondements de son approche dans le livre *Créateurs de mondes* (Editions Rocher 2000).

### Programme:

- 18h15: Accueil des participants
- 18h30: Mot de bienvenue, Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC
- 18h35: Allocution du Ministre François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi
- 18h45: Présentation de l'Association Progrès du Management (APM)
- 18h50: Conférence : «Comment le dirigeant décide-t-il»  
Andreu Solé, sociologue, économiste et professeur à HEC Paris
- 20h30: Verre de l'amitié offert par l'IFCC et l'APM

Pour de plus amples renseignements, prière de bien vouloir contacter:

**Institut de Formation de la Chambre de Commerce**

L-2981 Luxembourg – Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [info@ifcc.lu](mailto:info@ifcc.lu) – [www.ifcc.lu](http://www.ifcc.lu)



AMENAGEMENT INTERIEUR | MENUISERIE | CUISINE EQUIPEE | PLAFONNAGE | SERVICE SUR MESURE



**Bureau / Dépôt**

5, Rue de l'Avenir

L-3895 Foetz

Tél. (+352) 48 42 14-1

Fax (+352) 48 42 14-48

**Show Room**

56, Avenue de la Gare

L-4130 Esch/Alzette

Tél. (+352) 48 42 14-33/34

Fax (+352) 48 42 14-68

[www.bamolux.lu](http://www.bamolux.lu)



## Qui est l'APM?

*Pour faire avancer nos entreprises*

Issu du patronat français, l'APM regroupe 4.000 adhérents dans 200 clubs dont trois au Luxembourg. L'APM est née de trois idées simples :

- La compétitivité d'une entreprise dépend de la qualité de son dirigeant.
- Le métier de chef d'entreprise est en constante évolution et nécessite sans cesse des compétences nouvelles.
- La réflexion des dirigeants exige une pédagogie spécifique.

L'APM s'adresse au dirigeant de l'entreprise. Un club APM rassemble une vingtaine de chefs d'entreprises, soucieux d'améliorer, en permanence, leur capacité de management.

Ce sont les chefs d'entreprises qui définissent eux-mêmes les axes de réflexion des dix rencontres annuelles. Le thème de chaque rencontre est confié à un expert de très haut niveau sélectionné par l'APM.

«J'adore apprendre, mais j'ai horreur que l'on m'enseigne.»  
Winston Churchill

Pour plus d'informations:

**APM Luxembourg – Stephan Kinsch**

Tél.: + 352 26 33 27 20 – E-mail: [sk@apmnet.lu](mailto:sk@apmnet.lu) – [www.apmnet.lu](http://www.apmnet.lu)



**Andreu Solé**

## Entretien avec Andreu Solé, sociologue et professeur à HEC-Paris

**Merkur:** Monsieur Solé, vous êtes sociologue et professeur à HEC. Vos recherches portent entre autres sur le processus de décision du dirigeant. D'où vient votre expertise?

**Andreu Solé:** De formation, je suis, en effet, sociologue mais économiste également. J'ai commencé mes travaux de recherche en observant des jours, des semaines et même des mois entiers, des PDG de grands groupes ainsi que des patrons autodidactes qui avaient créé de très petites entreprises après avoir été licenciés et qui n'espéraient plus trouver du travail salarié dans leur ville ou région. Mais, plus je les observais et écoutais, moins je comprenais. Ce cuisant échec provoqua d'abord une forte remise en cause personnelle. Mon diagnostic fut notamment que les théories économiques et sociologiques ne sont pas, dans l'ensemble, pertinentes pour comprendre le dirigeant d'entreprise. En conséquence, j'ai tenté modestement d'ouvrir d'autres perspectives de recherche.

**Merkur:** Pour votre conférence, vous avez choisi le titre «Comment le dirigeant d'entreprises décide-t-il?» De quoi allez-vous parler?

**Andreu Solé:** J'espère ne choquer personne en soulignant que l'on raconte beaucoup de fables à propos des dirigeants d'entreprise. Me référant aux enquêtes que j'ai réalisées, je présenterai l'hypothèse que le dirigeant dirige l'entreprise en prenant des décisions très personnelles. C'est pourquoi, lorsque le dirigeant change, la «stratégie» de l'entreprise change, même si l'environnement (le marché, la concurrence, la clientèle, la technique) ne change pas. Mais, le dirigeant a du mal à reconnaître – publiquement – cette évidence.

**Merkur:** Comment faire les bons choix dans un monde économique toujours plus complexe et incertain?

**Andreu Solé:** Le monde aujourd'hui est-il plus complexe, plus incertain que celui d'hier? On peut sérieusement en douter. Permettez-moi de rappeler que dans les années 1720, Richard Cantillon, un des premiers économistes, présente la première théorie de l'«entrepreneur». Comment définit-il le dirigeant d'entreprise? «Une personne vivant à l'incertain», tels sont ses mots. Autrement dit, il y a près de trois siècles déjà, un jeune banquier franco-irlandais remarqua que la compétence essentielle pour diriger une entreprise est la capacité à accepter l'idée que l'incertitude liée à cette responsabilité est totale et permanente.

**Merkur:** Pourquoi est-ce que les patrons d'entreprises devraient-ils venir vous écouter?

**Andreu Solé:** Comment répondre sincèrement en évitant à la fois la prétention et la fausse modestie? En leur exposant mes travaux de recherche, je vais tendre aux patrons présents un miroir d'eux-mêmes relativement différent de ceux dans lesquels ils ont l'habitude de se regarder. Ce miroir leur dit «tu es libre, par conséquent responsable». C'est sur la question – philosophique – de la liberté et de la responsabilité que débouche l'approche que je propose.

**Merkur:** Vous êtes expert auprès du patronat français, au sein de l'Association Progrès du Management (APM). Que pensez-vous de cette formule originale permettant aux patrons de se former?

**Andreu Solé:** J'ai découvert que cette institution offre aux dirigeants d'entreprise la chance – unique – de pouvoir échanger librement entre eux, sur eux et sur le monde.

**Merkur :** Monsieur Solé, nous vous remercions pour cet entretien.

9.-10. November 2007



## Seminar: Effiziente Moderation von Arbeitsgruppen

### Ziele:

- Eine Mustermoderation erleben und reflektieren
- Grundlegende Struktur und Elemente einer Moderation kennen lernen
- Die Teilnehmer mit der Aufgabe und inneren Haltung eines Moderators vertraut machen

### Programm:

- Vorbereitung auf eine Moderation
  - Mit welchen Fragen gehe ich in eine Moderation?
  - Was und wie kann ich visualisieren?
- Einstieg in eine Moderation
  - Begrüßung und Eröffnung einer Moderation
- Durchführung einer Moderation
  - Kriterien einer erfolgreichen Moderation
- Abschluss der Moderation
  - Wie kann ich die Ergebnisse sichern?
  - Aktionsplan

### Zielgruppe:

Geschäftsführer, Bereichs-,  
Abteilungs-, Projekt- und Teamleiter

### Referent:

Gerd Bauer, Geschäftsführer,  
Training Managementality

### Sprache:

Deutsch

### Dauer:

2 Tage

### Termine:

9. und 10. November 2007

### Zeitplan:

8.30 - 17.00 Uhr

### Preis:

350 €

### Ort:

Centre de Formation  
de la Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

### Einschreibung:

[www.ifcc.lu](http://www.ifcc.lu)

### Informationen:

Institut de Formation  
de la Chambre de Commerce

Eliane Theis  
L-2981 Luxembourg  
Tel.: (+352) 42 39 39-225  
Fax: (+352) 42 39 39-820  
E-mail: [info@ifcc.lu](mailto:info@ifcc.lu)  
[www.ifcc.lu](http://www.ifcc.lu)

Mieux vous écouter,  
**Mieux vous écouter,**  
mieux vous guider !  
mieux vous guider

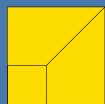
ESPACE  ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite



21-22 Novembre 2007



CHAMBRE DES  
METIERS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Office luxembourgeois  
pour l'accroissement de la productivité  
asbl



I F C C  
Institut de Formation  
de la Chambre de Commerce

## Séminaire: Comptabilité analytique – méthodes de mesure des coûts et des marges

<p><b>Objectifs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une comptabilité analytique et interprétation des résultats pour aider le dirigeant d'entreprise à prendre les décisions adéquates</li> <li>• Utilisation de cas pratiques servant de fil rouge tout au long du programme afin de permettre une mise en application aisée des connaissances acquises</li> </ul> <p><b>Programme:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptabilité analytique             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitions et principes</li> <li>- Comparaison entre comptabilité analytique et comptabilité générale</li> <li>- Centres de coûts et de profits</li> <li>- Charges directes et indirectes</li> </ul> </li> <li>• Méthodes de calcul de répartition des charges             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calcul du seuil de rentabilité</li> <li>- Méthode des coûts complets</li> <li>- Le direct costing</li> <li>- Méthode ABC</li> </ul> </li> <li>• Utilisation des outils de gestion de la société             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle budgétaire</li> <li>- Analyse des différences</li> <li>- Approche pratique</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Intervenant:</b> François GUYOT et Frédéric VERTENTEN, Managers PricewaterhouseCoopers</p> <p><b>Langue:</b> Français</p> <p><b>Durée:</b> 2 jours</p> <p><b>Dates:</b> 21 et 22 novembre 2007</p> <p><b>Horaire:</b> 8.30 - 17.00 heures</p> <p><b>Droit d'inscription:</b> 350 €</p> <p><b>Lieu:</b> Centre de Formation de la Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg-Kirchberg</p> <p><b>Places disponibles:</b> 15</p> <p><b>Inscriptions:</b> <a href="http://www.ifcc.lu">www.ifcc.lu</a></p> <p><b>Renseignements:</b> Institut de Formation de la Chambre de Commerce Eliane Theis L-2981 Luxembourg Tél.: (+352) 42 39 39-225 Fax: (+352) 42 39 39-820 E-mail: <a href="mailto:info@ifcc.lu">info@ifcc.lu</a> <b><a href="http://www.ifcc.lu">www.ifcc.lu</a></b></p>
---	---



# Fortis Lease Luxembourg

Getting you there.

**FORTIS** 

**Voyez les avantages  
du leasing en page 91**

Vous êtes sur le point d'acheter de nouveaux actifs ?

Fortis Lease Luxembourg vous offre une grande variété de services relatifs à ces actifs (voitures, véhicules utilitaires, tracteurs routiers, camions, business jets, immeubles, équipements en machines-outils, installations médicales, matériel bureautique...) sans engager vos fonds propres et sans immobiliser vos lignes de crédit.

N'hésitez pas à nous contacter au (+352) 47 99 52 97.

Fortis Lease Luxembourg – 16, rue Edward Steichen, L-2951 Luxembourg





# PROGRAMME DE FORMATION OCTOBRE - NOVEMBRE 2007

INTITULE	DATES	HORAIRE	PRIX
<b>MANAGEMENT DE LA QUALITE</b>			
S Méthodologie de résolution de problèmes au cœur de l'amélioration continue	29, 30/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
<b>RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION</b>			
S Évaluez vos actions de formation: mesurez l'efficacité et la valeur ajoutée	19/11/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Comment faire passer des messages difficiles dans la vie professionnelle	5/12/2007	8.30 - 17.00	175 €
<b>MARKETING ET COMMERCIAL</b>			
S Preisgespräche geschickt führen	14/11/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Erfolgreicher im technischen Kundendienst durch überzeugendes Auftreten, Gespräch und Arbeiten	22, 23/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
<b>ACHATS ET LOGISTIQUE</b>			
S Logistique et échanges internationaux	14, 15/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Devenez un acheteur efficace	14, 15/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
<b>SECURITE ET ENVIRONNEMENT</b>			
S Formation aux gestes de premiers secours «Sauveteur, secouriste du travail»	21, 22/11/2007	21/11/2007: 13.00 - 17.00 22/11/2007: 08.30 - 16.30	250 €
S Sécurité-incendie: chargé d'évacuation	28/11/2007	13.00 - 17.00	140 €
<b>DROIT</b>			
S Introduction aux droits luxembourgeois et européen de la concurrence	8, 9/11/2007	8/11/2007: 8.30 - 17.00 9/11/2007: 8.30 - 12.30	250 €
S Structures représentatives du personnel au niveau de l'entreprise	13/11/2007	8.30 - 12.30	140 €
S Responsabilité civile pour dirigeants d'entreprise	14, 19, 21/11/2007	18.30 - 20.30	150 €
<b>GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE</b>			
S Établir et analyser les ratios clés	7/11/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Savoir lire et comprendre un bilan et un compte de profits et pertes	13, 14/11/2007	13/11/2007: 8.30 - 17.00 14/11/2007: 8.30 - 12.00	250 €
S Instruments financiers de base pour dirigeants d'entreprise	14/11/2007	9.00 - 16.00	175 €
S Comptabilité analytique: méthodes de mesure des coûts et des marges	21, 22/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S* Aspects fiscaux de la comptabilité	1, 5, 8/12/2007	8.30 - 12.00	150 €
<b>FISCALITE</b>			
S Aides fiscales aux entreprises	7/11/2007	8.30 - 17.00	175 €
<b>ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE</b>			
S Rétablir son équilibre et augmenter la performance via le training autogène	8, 22/11 et 6, 20/12/2007	18.30 - 21.00	200 €
S Motivation personnelle	10, 17/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Accueil, gestion du stress et des situations difficiles	12, 13, 20/11/2007	8.30 - 17.00	500 €
S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie	22, 23/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Mein persönliches Strategie-Seminar - Was will ich, was muss ich im neuen Jahr erreichen?	3, 4/12/2007	8.30 - 17.00	350 €
<b>RELATIONS PROFESSIONNELLES</b>			
S Effiziente Moderation vor Arbeitsgruppen	9, 10/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Mitarbeiterführung an Fallbeispielen trainieren	15/11/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Pratiquer un leadership performant	15, 16/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Young leaders - Junge Führungskräfte im Betrieb	27, 28/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
<b>COMMUNICATION ECRITE ET ORALE</b>			
S Grundlagen wirksamer Kommunikation mit Vorgesetzten, Mitarbeitern und/oder Kunden	19, 20/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Erfolgreicher telefonieren: was ist zu tun, was ist zu beachten?	22, 23/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Verhandlungen strukturiert führen	23, 24/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Gérer les clients difficiles en face à face	29, 30/11/2007	9.00 - 17.00	350 €
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
CF Les établissements classés	23, 24/10/2007	8.30 - 17.00	225 €
CF Les déchets et les sols contaminés	13, 14/11/2007	8.30 - 17.00	225 €
CF L'énergie, le bruit et les émissions atmosphériques	19, 26/11/2007	8.30 - 17.00	225 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S Perfectionnement en Word	3, 4/12/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Initiation à Excel	21, 22/11/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Perfectionnement en Excel	26, 27/11/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Initiation à Access	12, 13/11/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Perfectionnement en Access	17, 18/12/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Découvrez l'internet et ses possibilités	6, 13/11/2007	8.30 - 17.00	175 €
S Comment créer et publier un site web	20, 27/11 et 4, 11/12/2007	18.00 - 21.00	275 €

S=Séminaire (organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et l'OLAP) S\*= Séminaire organisé par l'IFCC  
CF=Modules faisant partie du cycle de formation «Législation environnementale au Luxembourg»

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

 Locaux:  
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

 Adresse postale:  
Institut de Formation de la Chambre de Commerce  
L-2981 Luxembourg

 (+352) 423939-220

 (+352) 423939-820

 info@ifcc.lu

 www.ifcc.lu

  
**I F C C**  
Institut de Formation  
de la Chambre de Commerce



**Le leasing made by ING LEASE:**  
**Efficace, rapide, fiable**

**LEASE**

[WWW.ING.LU](http://WWW.ING.LU)



Let's talk about your future

## Partenariat Chambre de Commerce et HEC Paris

## Lancement d'un «Executive Development Program»

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) et HEC Paris ont convenu d'un partenariat de coopération en matière de formation de cadres supérieurs et dirigeants d'entreprise. Ce dernier se traduit par le lancement au mois de janvier 2008, en étroite coopération avec l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL), de la formation certifiante «Executive Development Program» d'une durée de 120 heures.

125 ans après sa création par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, HEC est bien plus que la grande école de commerce française. Classée régulièrement dans les 20 premières business schools au monde et au premier rang en Europe, HEC forme des dirigeants d'entreprises du monde entier aux réalités du business international.

La formation «Executive Development Program» s'adresse prioritairement aux cadres et dirigeants d'entreprise à très fort potentiel et se déroulera en langue anglaise. Elle permettra aux décideurs de mener à bien leur mission de leader, à savoir:

- renforcer une compréhension élargie de la globalisation des marchés;
- renforcer une compréhension élargie des mutations économiques et de leur impact;
- développer une vision globale, stratégique et dynamique de son entreprise;
- intégrer les enjeux du management stratégique et opérationnel;
- renforcer sa capacité à travailler dans des équipes de haut niveau;
- développer ses capacités du leadership en entreprise.

L'équipe pédagogique chargée d'animer les 5 modules de formation est composée de professeurs et chargés d'enseignement du groupe HEC, respectivement de professeurs et chargés d'enseignement de business schools partenaires (Harvard Business School, London School of Economics et autres).

La formation verra par ailleurs l'intervention d'experts professionnels luxembourgeois au travers de mini-conférences interactives.

Toute la partie formation sera étoffée par de nombreuses études de cas liées aux thèmes de la gestion d'entreprise.

La formation d'une durée de 15 jours (soit 120 heures) se compose de 5 modules et se déroulera du mois de janvier au mois de juin 2008 à l'hôtel Mercure Kikuoka Golf Club. ■

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette formation managériale, prière de vous mettre directement en relation avec l'IFCC ([jean.junck@cc.lu](mailto:jean.junck@cc.lu)).

### Formation continue

## Cours de bureautique et de langues dans le nord du pays

Depuis 5 ans, l'équipe de TRIPTICON organise des cours d'informatique et de langue dans le nord du pays. Plus de 3.000 habitants se sont inscrits aux activités de formation continue organisées par TRIPTICON et TRIPTICON-Plus dans leurs communes respectives.

TRIPTICON-Plus est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle continue (MENFPC). Outre le MENFPC et le service e-Luxembourg, 36 communes du Nord sont partenaires du

projet. TRIPTICON-Plus travaille en collaboration avec 73 formateurs et formatrices. En 2003, l'équipe de TRIPTICON, en collaboration avec les communes, a créé une «billetterie centrale». Les habitants peuvent, par ce moyen, s'informer sur les possibilités de formation continue et s'inscrire aux différents cours. En 2006, 1.346 inscriptions ont pu être ainsi enregistrées.

Le programme de TRIPTICON-Plus a récemment été complété par les offres du Lycée du Nord et les cours y ont été adaptés. Par cette collaboration, TRIPTICON-Plus peut garantir une

meilleure répartition régionale et, en cas de besoin, les cours peuvent fusionner pour éviter leur annulation suite à un nombre insuffisant d'inscriptions. Depuis février 2006, le «Sproochenhaus» héberge une bibliothèque publique qui offre un choix de plus de 3.000 livres (romans policiers, romans fantastiques, thriller, etc.).

L'intégration des nouvelles technologies dans la vie quotidienne étant primordiale, le «Sproochenhaus» dispose maintenant d'un «surf-corner», composé de quatre ordinateurs avec un accès Internet.

Le programme des cours de bureautique habituels (initiation au PC, Word, Excel, Internet, PowerPoint, Publisher, Access, Corel Paint, ...) et de langues (luxembourgeois, français, anglais, espagnol, italien, portugais et néerlandais) a été complété. Ainsi, des cours d'intégrations bilingues combinés avec différents ateliers, un Workshop intitulé «Comment postuler correctement?», des cours de langues à distance (Blended Learning), de nouveaux cours de bureautique ou encore des cours destinés aux personnes âgées viennent étoffer l'offre.

### ■ Le nouveau programme des cours pour 2007/08

Depuis octobre 2007 TRIPTICON-Plus organise 43 cours d'informatique et 9 workshops dans les «Internetstufen» des communes du nord du pays. La langue véhiculaire est généralement le luxembourgeois.

Des cours supplémentaires en français, portugais ou en d'autres langues peuvent être organisés si la demande est assez grande. Les cours d'informatique durent 8 x 2 heures et coûtent 80 €, à l'exception du «Permis de conduire Internet» qui dure 7 x 2 heures au prix de 37 €. Les workshops ont



L'équipe de Tripticon

normalement lieu le soir, durent 3 heures et coûtent 25 €.

46 cours de langues sont également offerts. Les différents cours commencent en octobre et s'étendent sur 25 semaines, hors vacances scolaires. Il s'agit de cours de luxembourgeois, fran-

çais, anglais, italien, espagnol, portugais et néerlandais. Les cours de langues coûtent 100 € lors de 25 x 2 heures ou 75 € pour 25 x 1,5 heures.

Le programme détaillé peut être consulté sur le site web: [www.tripticon.lu](http://www.tripticon.lu). ■

Pour tout renseignement complémentaire et pour les inscriptions, l'équipe de TRIPTICON-Plus est à votre disposition au n° de tél.: 26 88 96 91.

## OLAP

# Un nouveau site web pour l'OLAP asbl

En 1999, l'Office Luxembourgeois pour l'Accroissement de la Productivité a mis en ligne son premier site internet.

Depuis lors, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont évolué. En réponse à la demande du marché, l'OLAP s'est doté d'un nouveau site web interactif. Il est dès à présent possible de visualiser les contenus des formations proposées sous la même forme que dans le bulletin d'information trimestriel «olapnews».

Les cours et séminaires proposés peuvent être recherchés par ordre chronologique, par domaine de formation ou par mot clé. Pour tous ceux qui

travaillent «paperless», il est possible de charger les documentations éditées par l'OLAP sous forme de fichier PDF. Par ailleurs, l'inscription peut s'effectuer directement en ligne.

L'information est clairement structurée en fonction des axes suivants: objectifs, activités et missions de l'OLAP; offre de formations; informations actuelles en relation avec la formation professionnelle continue et liens vers les partenaires et autres liens utiles.

A noter que dans la rubrique «News», l'OLAP propose régulièrement des promotions dans le cadre de son offre de formations. Pour plus d'informations: [www.olap.lu](http://www.olap.lu). ■



## Internationale Medienhilfe (IMH)

# Über 700 deutschsprachige Studiengänge im Ausland



**W**ussten Sie, dass die luxemburgische Minderheit in Rumänien über 40 deutschsprachige Studiengänge betreibt? Wussten Sie, dass man außerhalb des deutschen Sprachraums nahezu jedes Fach auch auf Deutsch studieren kann? Im Ausland gibt es über 700 deutschsprachige Studiengänge.

Man findet sie in zig Ländern – beispielsweise in Frankreich, den Niederlanden, Belgien, den USA oder Rumänien.

Die Angebote reichen von A wie Absatzwirtschaft über Journalistik und Maschinenbau bis Z wie Zahnmedizin. Aber in Luxemburg sind diese Studiengänge noch weitgehend unbekannt.

Die Studiengänge bieten Luxemburger Schulabsolventen und Studenten die einzigartige Möglichkeit, weltweit Auslandserfahrung zu sammeln und gleichzeitig ein internationales Studium ohne große sprachliche Hürden bei Vorlesungen und Klausuren zu absolvieren.

In dem neuen Buch „Deutschsprachige Studienangebote weltweit“ wurden die Kontaktadressen der Studienangebote von der IMH erstmals zusammengefasst. Das Nachschlagewerk kann direkt bei der IMH angefordert werden.

Bestell-Infos unter der folgenden Internetadresse: [www.medienhilfe.org/service/index.php?rubrik=0023&id=0031](http://www.medienhilfe.org/service/index.php?rubrik=0023&id=0031).



Avec artelis, l'ampleur de notre réseau en fibres optiques élargit vos perspectives bien au-delà de la Grande Région.

Pour mieux répondre aux attentes qu'exige votre entreprise, Cegecom, ensemble avec sa maison mère, artelis, est en mesure de

vous offrir le meilleur réseau indépendant de télécommunications dans la Grande Région. Cette alliance permet à Cegecom de renforcer son statut d'opérateur universel et de rester à la pointe de la technologie tout en privilégiant la proximité et l'écoute de ses clients.

artelis  
group

**CEGECOM**  
member of the artelis group

info@cegecom.lu • www.cegecom.lu • Tél. 26 499-1 • Fax 26 499-699

# MANAGEMENT DES COMPÉTENCES






Une formation proposée par l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce** et l'**Institut de Formation Bancaire, Luxembourg** en collaboration avec leur partenaire académique, l'**Institut Commercial de Nancy (ICN), Ecole de Management** ainsi que les sociétés de consultance **Praxis Management** et **PricewaterhouseCoopers**

## CALENDRIER SESSION 2007/2008

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE  
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
<b>MODULE 1</b>				
PRESENTATION DU CYCLE	07/11/2007	Mercredi	15.30 – 17.00 heures	ICN, PWC et Praxis Management
La politique de communication et le pilotage du changement	08/11/2007	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Vera Ivanaj, ICN
La politique de communication et le pilotage du changement	09/11/2007	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Vera Ivanaj, ICN
La politique de communication et le pilotage du changement	10/11/2007	Samedi	08.30 – 12.30 heures	Praxis Management
<b>MODULE 2</b>				
La culture et les comportements dans l'entreprise	06/12/2007	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Stanislas D'Eyrames, ICN
La culture et les comportements dans l'entreprise	07/12/2007	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Stanislas D'Eyrames, ICN
La culture et les comportements dans l'entreprise	08/12/2007	Samedi	08.30 – 12.30 heures	Praxis Management
<b>MODULE 3</b>				
La mobilité et la gestion des carrières	17/01/2008	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Krista Finstad, ICN
La mobilité et la gestion des carrières	18/01/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Krista Finstad, ICN
La mobilité et la gestion des carrières	19/01/2008	Samedi	08.30 – 12.30 heures	PricewaterhouseCoopers
<b>Coaching collectif</b>	25/01/2008	Vendredi	08.30 – 17.00 heures	Krista Finstad, ICN
<b>MODULE 4</b>				
La politique de formation	07/02/2008	Jeudi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Krista Finstad, ICN
La politique de formation	08/02/2008	Vendredi	08.30 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Krista Finstad, ICN
La politique de formation	09/02/2008	Samedi	08.30 – 12.30 heures	PricewaterhouseCoopers
<b>MODULE 5</b>				
Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	13/03/2008	Jeudi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Mohamed Bayad, ICN
Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	14/03/2008	Vendredi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 heures	Mohamed Bayad, ICN
Les systèmes d'information et la performance en ressources humaines	15/03/2008	Samedi	08.30 – 12.30 heures	Praxis Management
<b>Coaching individualisé</b>	28/03/2008 ou 04/04/2008	Vendredi	1 heure par candidat	Krista Finstad, ICN
<b>Soutenance du mémoire professionnel</b>	27/06/2008	Vendredi		Commission d'examen

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
**Institut de Formation de la Chambre de Commerce**

 **Locaux:**  
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg  
 **Adresse postale:**  
Institut de Formation de la Chambre de Commerce  
L-2981 Luxembourg  
 (+352) 423939-220  
 (+352) 423939-820  
 info@ifcc.lu  
 www.ifcc.lu

  
**I F C C**  
 Institut de Formation  
de la Chambre de Commerce

  
 Institut de Formation Bancaire  
Luxembourg

  
 ICN  
Executive Education

## Transfert de technologies

# Du nouveau dans les domaines de l'énergie et l'environnement



**E**n tant que point d'accès au réseau de transfert de technologies IRC, Luxinnovation (Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche) vous aide dans vos démarches d'acquisition de nouveaux procédés en identifiant les besoins dans votre secteur d'activité. L'Agence met ainsi à votre disposition son expertise et vous aide à entrer en contact avec des partenaires potentiels. Elle vous aide également à promouvoir votre propre savoir-faire.

Au Grand-Duché, comme partout en Europe, la consommation d'énergie et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations. Pour répondre aux besoins de ce nouveau marché en pleine expansion, de nouvelles technologies sont élaborées et exploitées.

## ■ Exemple de technologie

Dans ce contexte, une petite entreprise danoise a récemment développé une technologie particulièrement innovante: un système d'air conditionné fonctionnant à l'énergie solaire.

L'air conditionné est un des éléments qui consomme le plus d'énergie et produit le plus de CO<sub>2</sub> au monde. L'utilisation de ces systèmes est évidemment



**Pour répondre aux préoccupations en matière de consommation d'énergie et de protection de l'environnement, de nouvelles technologies sont élaborées et exploitées**

plus importante quand le soleil produit le plus de chaleur. Pourquoi ne pas utiliser cette énergie solaire pour alimenter les systèmes de climatisation?

C'est la question que s'est posée cette entreprise innovante ayant développé une technologie unique permettant de réduire à 1/10 les coûts d'énergie et de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>.

Ce système novateur fonctionne à l'aide de panneaux solaires et d'un amplificateur, comprimant l'air et l'eau selon la pression. A l'inverse, cette méthode peut également être utilisée pour le chauffage.

L'entreprise ayant développé cette technologie recherche actuellement des coopérations techniques ainsi que des accords de licence.

Si cette technologie vous intéresse, ou si vous souhaitez trouver un partenaire technique ou technologique,

Luxinnovation est en mesure de vous assister dans vos démarches.

## ■ Brokerage event lors du «20<sup>th</sup> World Energy Congress» à Rome

Le 15 novembre 2007, une journée de transfert de technologies (brokerage event) aura lieu à Rome sur la thématique des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Lors de cette journée, des meetings bilatéraux permettront aux entreprises présentes d'échanger leurs points de vue, de communiquer sur leurs technologies et de développer d'éventuels partenariats.

Tous les renseignements utiles concernant cette manifestation sont sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche (rubrique «Agenda de l'innovation»). ■

Pour en savoir plus sur le transfert de technologies et les services offerts par le réseau IRC, veuillez contacter: Luxinnovation GIE – M. Arnaud DUBAN – Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: [arnaud.duban@luxinnovation.lu](mailto:arnaud.duban@luxinnovation.lu)

Consultez également le «Marché des technologies» sur [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu)





**edito**

« Pour l'homme d'affaires et le décideur, travailler en réseau ou consolider un tissu relationnel n'est, a priori, pas un réflexe naturel. Sans la possession et la parfaite maîtrise des outils appropriés, transmettre une information ou communiquer une idée dans l'attente d'un retour est trop souvent utopique : le résultat est illusoire et l'effet vain.

« Contact » est justement cet outil, ce formidable « fil rouge », qui assure le lien entre vous, vos idées, vos services ou produits et le monde qui vous entoure : clients, prospects, partenaires financiers et commerciaux, presse généraliste et spécialisée, fournisseurs,... De par sa conception et son organisation, « Contact » vous permet de contrôler tous les échanges, de partager vos expériences, d'améliorer vos performances,... dans un but unique : améliorer et rentabiliser tous vos efforts en matière de communication et de prospection.

Véritable plate-forme d'échanges de décideurs, rampe de lancement de nouveaux projets, « Contact » est l'évènement incontournable, l'évènement essentiel pour échanger des informations, booster vos relations professionnelles, lancer vos idées sur le marché, trouver des solutions innovantes, accroître vos bénéfices et asseoir la réputation de votre entreprise ».

**Jean-Michel Collignon**  
Directeur Luxexpo



Supported by :



**20-22 NOV. 2007**  
LUXEXPO EXHIBITION CENTRE

**Plus de 100 participants déjà inscrits, sur plus de 3000 m² ...**



**Le « matchmaking », une multitude d'avantages...**

Mise en relation des entreprises sur base de leurs profils et attentes spécifiques. Organisé par la Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg et les Euro Info Centres de la Grande Région, le Forum de l'Entreprise, grâce au concept « b2fair », permet d'optimiser au

maximum les contacts entre entreprises dans un minimum de temps, avant, pendant et après le salon. Il faut souligner que le « matchmaking » ne se substitue pas aux rencontres informelles mais les complète et les enrichit.

suite voir Page 4

**Le « Forum de l'Entreprise » s'associe à « Contact »**

Sur la lancée du succès de l'édition 2006, le « Forum de l'Entreprise 2007 » organisé par le réseau des Euro Info Centres de 9 régions et de 5 pays différents, prendra place au sein de « Contact ». Au programme : exposés

thématiques, rencontres bilatérales, bourses d'échanges, stands d'information, assistance conseils personnalisés...

suite voir Page 4

**Journées création et transmission d'entreprises**

A l'origine de chaque entreprise, il y a souvent une idée. Qu'elle naisse de l'expérience, d'un savoir-faire ou d'un concours de circonstances, l'idée prend la plupart du temps la forme d'un désir qui s'approfondit, qui mûrit avec le temps. Se lancer dans l'aventure de la création ou de la reprise d'une entreprise demande certes une longue réflexion. Mais cela exige également

certaines dispositions financières, réglementaires et professionnelles. Stimuler l'entrepreneuriat au Luxembourg, c'est aussi faciliter l'accès aux informations nécessaires pour ceux qui osent se lancer dans l'indépendance via la création ou la reprise d'une entreprise.

Supported by :  
**Deloitte.**

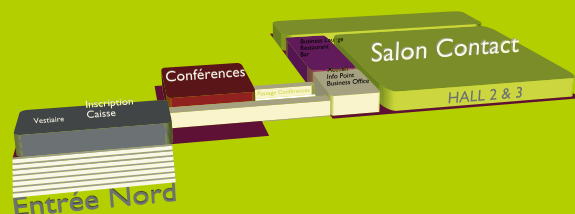
suite voir Page 3

**sommaire**



<b>Le mot du Ministre</b> Jeannot Krecké	<b>P2</b>
<b>10 bonnes raisons de participer</b> par Jean-Michel Collignon	<b>P2</b>
<b>Site Internet</b>	<b>P3</b>
<b>Plan du salon</b>	<b>P3</b>

<b>Programme</b>	<b>P4</b>
<b>Contactez-nous</b>	<b>P4</b>



Editeur responsable :  
Luxexpo S.A.  
10, circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg  
info@contact-ene.lu

# Newsletter N°1



## Le mot du Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

« Je me réjouis que l'ensemble des acteurs impliqués dans la création et dans le développement des entreprises se retrouvent au salon Contact, permettant d'une part aux futurs entrepreneurs de s'informer en un seul endroit sur tous les aspects de la création d'entreprise, et d'autre part aux dirigeants d'entreprises de trouver de nouvelles opportunités de croissance ».

Jeannot Krecké

## 10 bonnes raisons de participer par Jean-Michel Collignon, Directeur de Luxexpo



- Vous présentez vos nouveaux produits et services à un public ciblé,
- Vous établissez des contacts avec des prospects et nouez des liens avec de nouveaux clients,
- Vous consolidez l'ensemble de vos relations commerciales, aussi bien avec vos partenaires habituels (fournisseurs, sous-traitants, clients,...), qu'avec de nouveaux contacts,
- Vous recherchez de nouveaux partenaires commerciaux et renforcez les liens avec vos partenaires actuels,
- Vous mobilisez vos forces de vente les plus dynamiques, animez l'ensemble de votre équipe et – au travers de votre participation à « Contact » – vous fédérez tous vos collaborateurs autour de votre projet commercial,
- Vous vous garantissez une meilleure connaissance, parfaitement actualisée, du marché et de ses évolutions. Et cela tant sur la scène luxembourgeoise qu'au niveau de la Grande Région,
- Vous consolidez et renforcez votre positionnement sur le marché,
- Vous renforcez votre notoriété,
- Vous vous assurez un regard sur l'ensemble de vos principaux concurrents,
- Vous présentez et affinez vos stratégies.



# contact

Your Entrepreneurial Networking Event



[www.contact-ene.lu](http://www.contact-ene.lu)



Le Salon « Contact » est également présent sur Internet: [www.contact-ene.lu](http://www.contact-ene.lu)

La convivialité de ce site permet à chaque visiteur de retrouver toutes les informations essentielles relatives à « Contact » : les informations pratiques (lieu de la manifestation, dates et heures d'ouverture,...), la philosophie et les objectifs du salon, les événements-phares, des commentaires et interviews,...

Ce site permet de mieux connaître « Contact » et de participer à son développement.



## Journées création et transmission d'entreprises

C'est dans l'optique de la promotion de l'entrepreneuriat que la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, sous le patronage du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, du Ministère de l'Egalité des Chances et du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, organiseront fin novembre une série d'événements tournant autour de la création et de la transmission d'entreprises. La manifestation centrale regroupera tous les acteurs publics intervenant en phase de création ou de transmission d'entreprises, tels que les guichets uniques des chambres professionnelles, les mutualités d'aide et de cautionnement, les

organismes de financement et d'assurance-crédit du giron étatique, les réseaux de soutien aux créateurs innovants et tous les autres prestataires de services du secteur public. Cette manifestation se déroulera du 20 au 22 novembre 2007 de 13.30 à 17.00 heures dans les locaux de Luxexpo au Kirchberg. Une conférence sur les enjeux de la transmission d'entreprise ouvrira la journée du 22 novembre. L'après-midi sera consacrée à des séances « workshops » sur l'accès professionnel, la planification du projet et le financement de l'entreprise.

Supported by :

**Deloitte.**

**PLAN**





## Le « matchmaking », une multitude d'avantages...

### Les principaux atouts du « matchmaking »

- Un planning de rendez-vous réalisé selon vos souhaits et celui des entreprises ayant manifesté un intérêt pour votre profil de coopération
- La planification de vos rendez-vous avant votre arrivée au salon, ainsi que durant la manifestation
- La remise d'un planning de vos rendez-vous d'affaires individuels reprenant

les informations sur les sociétés, ainsi que le lieu, la date et l'heure de vos rendez-vous personnalisés

- Des rendez-vous planifiés directement sur votre stand ou dans un espace prévu à cet effet
- Un maximum de contacts soigneusement préarrangés au préalable entre entreprises complémentaires en un seul lieu et en un minimum de temps.

## Le « Forum de l'Entreprise » s'associe à « Contact »

### Encore plus de professionnalisme dans les contacts, grâce au concept du « b2fair match-making » !

Sur la lancée du succès de l'édition 2006, le « Forum de l'Entreprise 2007 » organisé par le réseau des Euro Info Centres de 9 régions et de 5 pays différents, sera pleinement intégré au salon « Contact ».

Au programme : exposés thématiques, rencontres bilatérales, bourses d'échanges, stands d'information, assistance conseils personnalisés...

Dans le cadre du « Forum de l'Entreprise », le « b2fair matchmaking » vous permettra d'optimiser votre participation au salon « Contact ». Que vous soyez exposant ou visiteur, votre présence sera enrichie par des rendez-vous d'affaires soigneusement arrangés au préalable en fonction de vos besoins et attentes spécifiques.

Dans les semaines précédant « Contact », chaque participant aura accès à un catalogue en ligne regroupant le profil des sociétés participantes.

Ces données reprennent diverses informations : activité de la société participante, type de coopération recherchée, description des produits, services ou technologies proposés ou recherchés...

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, via son « Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI », développe depuis des années son expertise intra-muros et démontre que ce service peut s'exporter tant au niveau national ou interrégional qu'international en l'offrant à des chefs d'entreprise lors de la « Hannover Messe » et bien d'autres foires et salons professionnels de renommée internationale.

Eu égard à cette expertise et à la qualité des services proposés, « Contact » offre ce service à haute valeur ajoutée aux participants et aux visiteurs. La gestion complète du « b2fair matchmaking » est confiée à la Chambre de Commerce du Luxembourg.



## Déroulement général & programme détaillé

### mardi 20 novembre 2007

09:00 - 12:30	Fin montage
<b>lunch</b>	
13:00 - 19:00	Salon B2B / Workshops / Matchmaking / Business Lounge / Business Office
16:00 - 19:00	Conférence inaugurale en présence de Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et de Maximilien Rouer (président, co-fondateur BeCitizen)
19:00 - FIN	Suite de la conférence inaugurale avec cocktail et buffet dînatoire

### mercredi 21 novembre

09:00 - 12:30	Conférence Contact & « welcome buffet » / Matchmaking
<b>lunch</b>	
13:00 - 19:00	Salon B2B / Workshops / Matchmaking / Business Lounge / Business Office
15:00 - 18:00	Conférence INFPC en présence de Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
18:00 - FIN	Soirée « b2fair » Business Award et réception dînatoire, par la Chambre de Commerce Luxembourg, son Euro Info Centre et ses partenaires

### jeudi 22 novembre 2007

09:00 - 12:30	Matchmaking
09:00 - 10:00	Conférence inaugurale « Journées création et transmission » en présence de Monsieur Fernand Boden, Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement
10:00 - 12:00	Conférence Deloitte / Fiduciaire Générale sur la transmission d'entreprises suivie d'une table ronde et de témoignages
<b>lunch</b>	
13:00 - 19:00	Salon B2B / Workshops / Matchmaking / Business Lounge / Business Office
16:00 - 19:00	Conférence MarkCom avec la présentation du nouveau «Vademecum MarkCom »
19:00 - FIN	Démontage

### Conférences

Une salle de 400 places est dédiée à un programme de conférences et de séminaires articulés autour de thèmes chers aux entrepreneurs.

### Workshops

Plusieurs zones de consultations, d'informations et de formations gratuites se présenteront aux visiteurs dans les différents pavillons du salon.

### Forum de l'Entreprise - Matchmaking

Cette 1<sup>ère</sup> plate-forme de rencontres « b2b » de la Grande Région permet le rapprochement des entreprises sur base de leurs profils et attentes spécifiques. Dans son but de raviver les courants d'affaires interrégionaux, elle permet d'organiser un maximum de contacts entre entreprises complémentaires en un minimum de temps.

### Soirée inaugurale

Soirée conférence – inaugurale et « welcome buffet » en présence de Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et de Maximilien Rouer (président, co-fondateur BeCitizen).

### Soirée remise du « b2fair » Business Award

Suivie d'une réception dînatoire organisée par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et son Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI en collaboration avec ses partenaires régionaux et internationaux.

Contact est une manifestation organisée par Luxexpo en collaboration avec l'agence de communication luxembourgeoise Brain & More. Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**BRAIN & MORE**  
Agence en Communication

Valérie Pham  
Gsm : (+ 352) 621 25 45 81  
Tél.: (+ 352) 26 84 71-1  
Fax: (+ 352) 26 48 35 10  
info@contact-ene.lu

## Contact en bref...

Date	20-22 NOV. 2007
Heures	09h00 - 18h00
Lieu	LUXEXPO, KIRCHBERG

# Efficacité Energétique des Bâtiments: Une thématique à succès!

**A**fin de sensibiliser tous les acteurs luxembourgeois à la thématique de l'Efficacité Energétique des Bâtiments, Luxinnovation (Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche) a organisé une conférence-débat sur ce sujet porteur en partenariat avec l'Agence de l'Energie et la Chambre des Métiers.

Sous le haut patronage de Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, cette manifestation a porté plus particulièrement sur les nouvelles réglementations, les nouveaux marchés et les nouvelles technologies relatives à ce secteur.

Conviés dans les locaux de la Chambre des Métiers, près de 350 participants s'étaient inscrits pour découvrir les enjeux multiples liés à cette thématique qui, depuis quelques temps, connaît un essor extraordinaire. Heureux de voir un public aussi varié et intéressé, Marco Valentiny, le président de Luxinnovation s'est félicité de «voir que les thématiques énergétiques et environnementales sont une priorité non seulement pour le Gouvernement luxembourgeois, mais aussi pour les entreprises, particulièrement nombreuses à cette manifestation.»

## ■ Un sujet au cœur des débats

Au Grand-Duché de Luxembourg comme partout en Europe, les bâtiments représentent 40 % des sources d'émissions de gaz à effet de serre. Ces émissions proviennent à la fois de l'énergie nécessaire pour les construire (production de matériaux, mise en œuvre, ...) et pour les exploiter (chauffage, éclairage, climatisation...).

Dans le but de respecter les engagements internationaux du Luxembourg dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, c.-à-d. de réduire de 28 % ces émissions, de nouvelles mesures réglementaires nationales concernant l'augmentation de l'efficacité énergétique et les procédures de certification pour les bâtiments d'habitation neufs ou existants ont été élaborées.

Au cœur de l'actualité, les différentes approches traitées au long de cette conférence-débat sur l'Efficacité Energétique des Bâtiments ont permis aux participants de se familiariser avec les diverses thématiques relatives au sujet.

## ■ Programme

Lors de la première partie de la conférence, le représentant du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a précisé que «dès l'entrée en vigueur de ces nouvelles procédures, l'établissement d'un certificat de performance énergétique pour un bâtiment d'habitation sera alors demandé.»

D'autre part, pour encourager les entreprises et les particuliers dans cette démarche, le Gouvernement prévoit également de nouvelles aides financières pour la rénovation et l'utilisation d'énergies renouvelables.

La deuxième partie de la conférence a porté sur les nouveaux concepts de construction, nouveaux matériaux et nouvelles technologies sur le point d'être mises en œuvre pour pouvoir contribuer à l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments. Des exemples concrets



**Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est venu conclure la journée**

nationaux et européens présentés par des entreprises privées et des organismes publics ont permis aux participants de se faire une idée concrète des nouvelles possibilités offertes par ce marché émergent.

Finalement, une table ronde animée par Monsieur le Député Marcel Oberweis et composée d'un architecte, de promoteurs immobiliers publics et



**De gauche à droite: MM. Massimo Malvetti (Université du Luxembourg); René Witry (Witry et Witry Architecture et Urbanisme); Robert SCHINTGEN (Sermelux); Vincent DELWICHE (Agora); Laurent MAGI (Luxinnovation); Armand LOESCH (Direction des bâtiments publics); Nico BIEVER (Sanichaufer - caché sur la photo); et le Dr.-Ing. Marcel OBERWEIS, Député, Vice-président de la commission Environnement**



Près de 350 personnes s'étaient inscrites pour assister à la conférence-débat

privés, de représentants du secteur des entreprises et du monde de la recherche a permis de poursuivre les échanges. De cette manière, les orateurs ont eu la possibilité de partager leurs expériences avec le public et d'exprimer leurs points de vue et leurs idées.

Dans sa conclusion, Monsieur le Ministre de l'Economie et du Com-

merce extérieur, Jeannot Krecké, a particulièrement insisté sur l'importance des collaborations entre les acteurs des différents secteurs et a incité les entreprises, en particulier les PME, à s'investir davantage dans le développement, l'implémentation et la formation concernant ces nouvelles technologies.

### ■ A suivre

Encouragée par le succès de cette première manifestation, Luxinnovation renforcera ses collaborations avec l'Agence de l'Energie et la Chambre des Métiers afin de sensibiliser les PME aux nombreuses opportunités économiques contribuant ainsi à positionner stratégiquement le Grand-Duché au niveau européen dans ce domaine.

Par ailleurs, après une approche «matériaux» de la thématique de l'efficacité énergétique des bâtiments, Luxinnovation souhaite prochainement élargir ce groupe en ayant une approche plus transversale que représentent les technologies de l'environnement en général.

Dans ce contexte, l'Agence est en train d'explorer différentes pistes en vue de la création d'une nouvelle grappe entièrement dédiée aux thématiques de l'environnement et du développement durable. ■

Pour plus d'informations sur cette conférence ou sur les activités de Luxinnovation en matière d'énergie et d'environnement, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – M. Laurent MAGI, Chef de projet – Energie et environnement  
Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: laurent.magi@luxinnovation.lu – www.luxinnovation.lu

Les présentations faites au cours de la journée par les différents intervenants ainsi que les textes de réglementation sont disponibles sur simple demande auprès de Luxinnovation.

## Grande Région

# 13 projets innovants récompensés par le réseau 1, 2, 3, GO



La remise des prix du concours 1, 2, 3, GO a attiré un public nombreux

Le 20 septembre Business Initiative a.s.b.l. et l'Interface-Entreprises ULg ont organisé au Château de Colonster de Liège la soirée de remise des prix pour récompenser les 13 meilleurs plans d'affaires de l'édition 2006-2007 du réseau 1, 2, 3, GO.

Cette soirée, placée sous le patronage de Monsieur Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'Emploi, du Commerce Extérieur et du Patrimoine de la Région Wallonne, fut un moment très attendu par les porteurs de projet innovant ayant élaboré un plan d'affaires grâce aux conseils des coaches et experts qui les ont suivis.

Après les nombreux mois consacrés à la rédaction d'un business plan complet, structuré et convaincant (conditions sine qua non pour obtenir des partenariats et du financement) durant l'édition 2006-2007, a suivi fin juin, début juillet la phase d'évaluation par le jury interrégional 1, 2, 3, GO. Chacun des 52 plans d'affaires déposés a ainsi été noté sur la base des critères définis dans la méthodologie Mc Kinsey, à savoir la qualité de l'analyse du marché et de la concurrence, le potentiel économique, le système commercial, la composition de l'équipe, le plan de financement, etc. Plus un plan d'affaires se rapproche de ces critères, plus il a de chances de faire partie des business plans gagnants. Cette année, treize projets innovants ont ainsi été récompensés par des prix allant de 2.000 à 10.000 euros.

Force est de constater que la concurrence a été rude tant la qualité des plans d'affaires remis était élevée. Par ailleurs, l'édition 2006-2007 a prouvé une fois encore le dynamisme et l'énorme diversité de l'esprit de l'innovation en Grande Région: les projets de création d'entreprise présentés lors de la soirée couvrent en effet de très nombreux domaines d'activité, allant du secteur bancaire à la biologie cellulaire, en passant par l'industrie automobile, les jeux vidéo, les télécommunications ou les énergies renouvelables.

Et cela, indépendamment de l'origine géographique des projets puisque chaque région peut se prévaloir de candidats tous plus innovants les uns que les autres: trois projets sont issus de Belgique, trois du Luxembourg, deux de Lorraine, quatre de Sarre et un de Rhénanie-Palatinat.

1, 2, 3, GO avait placé cette soirée sous le thème de «l'importance du travail en réseau pour lancer un business d'envergure interrégionale» et demandé à Monsieur Baudouin Dubuisson, cofondateur de Nanocyl, une entreprise innovante dans le domaine de la nanotechnologie, de traiter ce sujet. Celui-ci a montré que la qualité des contacts dont dispose aujourd'hui un entrepreneur est primordiale pour le devenir de sa société, peut-être bien plus que les appuis financiers, surtout pour s'assurer un développement pérenne. «Le problème n'est plus aujourd'hui de disposer de l'information, mais de la sélection-



Les 13 lauréats de l'édition 2006-2007

ner et de l'utiliser avant les autres», ce en quoi les réseaux sont donc porteurs d'innovation.

Aussi bien l'intervention très intéressante de Monsieur Dubuisson que les différents projets innovants présentés au cours de la soirée ont été autant de sujets de discussion et d'échanges pour les quelque 150 invités présents ensuite au cocktail-networking (offert par l'Interface-Entreprises-ULg), dont notamment Monsieur Marcourt, Ministre de l'Economie, de l'Emploi, du Commerce Extérieur et du Patrimoine de la Région Wallonie et les représentants du Conseil

Régional de Lorraine, des Ministères de l'Economie de la Sarre, de Rhénanie-Palatinat et du Grand Duché de Luxembourg, ainsi que les coaches du réseau et les porteurs de projet du «crû 2006-2007».

Rachel Gaessler, Manager d'1, 2, 3, GO, a conclu la manifestation en rappelant les prochains rendez-vous et dates-clés du réseau et surtout en invitant les porteurs de projet primés à déposer un dossier de demande de primes de lancement (pouvant aller jusqu'à 70.000 euros), leur permettant – en plus d'un soutien financier sous forme de cautionnement



bancaire – de bénéficier de parrainage gratuit pendant 3 ans par un professionnel en création d'entreprise. Cette nouveauté instaurée par Business Initiative a.s.b.l. en 2006 représente une aide considérable pour un entrepreneur qui vient de créer son entreprise et qui a un besoin énorme, dans la phase de lancement, en conseils objectifs et constructifs.

**■ Les meilleurs plans d'affaires 2006/2007**

- **3S GmbH,**  
10.000 €, DE, **Energie**  
Capteur olfactif déclenchant le système d'aération d'un bâtiment selon les besoins et permettant d'énormes économies d'énergie. [www.3s-ing.de](http://www.3s-ing.de)

- **SENSOR BASED MEDICAL RESEARCH,**  
9.000 €, DE, **Bio cellulaire**  
Technologie innovante pour la détermination en ligne de la chimio-réactivité de cellules cancéreuses
- **COLZ'ADVANCE,**  
8.000 €, BE, **Energie**  
Technique de pressage de colza pour la production d'huile végétale comme biocarburant ou biolubrifiant et de tourteaux comme alimentation animale
- **PATTERN24 GmbH,**  
5.000 €, DE, **Informatique**  
Logiciel permettant de générer automatiquement le patron pour la confection sur mesure. [www.pattern24.com](http://www.pattern24.com)
- **ADVICELOGIC,**  
5.000 €, LU, **Finances**  
ADVICELOGIC développe et commercialise des outils et des services qui permettent aux conseillers financiers de gérer efficacement leurs relations clients, d'offrir des services de conseil personnalisés et de qualité, et ainsi de développer leur portefeuille clients. [www.advicelogic.com](http://www.advicelogic.com)

- **KINOTEX SENSOR GmbH,**  
5.000 €, DE, **Industrie**  
Capteurs sensibles et intelligents pour l'industrie automobile permettant la réduction des risques de blessures des passagers et piétons.
- **HAUSANSCHLUSS-MANSCHETTE,**  
3.000 €, DE, **Bâtiment**  
Fabrication de manchettes d'étanchéité pour la réparation des branchements dans les canaux d'évacuation des eaux usées.
- **GAMBIT,**  
3.000 €, BE, **Finances**  
Système de profilage d'investisseur et d'allocation optimale de portefeuille. [www.gambit-finance.com](http://www.gambit-finance.com)
- **EVIDENCE,**  
3.000 €, FR, **Informatique**  
Solutions d'intelligence décisionnelle dédiées à l'optimisation des ressources et des coûts dans les programmes de recherche clinique. [www.evidenceci.com](http://www.evidenceci.com)
- **EUROPTTELECOM,**  
3.000 €, LU, **Internet / Telecom**  
Technique d'accès internet en milieu urbain défavorisé et/ou mal équipé. [www.europtelecom.fr](http://www.europtelecom.fr)
- **BIO FEEDBACK TECHNOLOGIES (BFB),**  
2.000 €, FR, **Biotechnologie**  
Dispositif breveté de modulation de l'ambiance en temps réel.
- **PLAYGEM INTERACTIVE,**  
2.000 €, LU, **Loisirs**  
Développement de technologies et de jeux vidéo pour consoles et téléphones portables. [www.playgem-interactive.com](http://www.playgem-interactive.com)
- **SECULIGHT,**  
2.000 €, BE, **Sécurité routière**  
Un rappel de feu stop placé sur le casque visant à améliorer la visibilité et la sécurité des motards ■

**CASSIS**  
accélérateur de performances

**L'informatique réussie dans les PME**

- > des services dédiés aux PME
- > des méthodes spécialement étudiées pour les PME
- > un label de qualité
- > un réseau de consultants labellisés et de partenaires de confiance
- > testez vos performances informatiques en quelques minutes ! Diagnostic en ligne...

une initiative de

[www.cassis.lu](http://www.cassis.lu)

Plus de détails sur [www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org) ou contacter Barbara Dubus, Attachée à la Communication, [barbara.dubus@cc.lu](mailto:barbara.dubus@cc.lu), Tél.: +352 42 39 39-273



# Recensement de commerces vendant des produits biologiques au Luxembourg

La Chambre de Commerce organise un recensement des commerces au Luxembourg, qui vendent des produits biologiques, alimentaires et non alimentaires, pour mieux pouvoir représenter les intérêts de ce secteur.

Tout commerçant qui offre des produits sous le label «Bio» est donc invité de remplir le formulaire ci-joint et de l'envoyer, soit par fax (00352-43 83 26), soit par e-mail (christiane.mangen@cc.lu), à Madame Christiane Mangen de la Chambre de Commerce.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:  
Chambre de Commerce – Mme Christiane Mangen  
Tél.: 42 39 39-356.



**Le label «BIO»** • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Date: \_\_\_\_\_

Enseigne: \_\_\_\_\_

Exploitant: \_\_\_\_\_

Gérant: \_\_\_\_\_

Téléphone(s): \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-Mail: \_\_\_\_\_

http:// \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

CP: \_\_\_\_\_

BP: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Société:

Société-mère

Succursale

Produits biologiques:

branches alimentaires

branches non-alimentaires

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**

Personne de contact: Mme Christiane Mangen

7, rue Alcide de Gasperi

Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-356 • Fax: 43 83 26

E-mail: christiane.mangen@cc.lu

## Prévisions économiques intermédiaires de l'UE

# Légère révision de la croissance pour 2007 mais les risques augmentent



**Les économies européennes ont bien commencé l'année 2007, avec une croissance du PIB de 0,7 % en glissement trimestriel à la fois dans la zone euro et dans l'UE, mais cette croissance demeure fragile**

Sur la base d'une mise à jour effectuée pour les sept plus grands États membres de l'Union européenne, la Commission prévoit une croissance économique de 2,8 % dans l'UE et de 2,5 % dans la zone euro en 2007. Ces prévisions constituent une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions de printemps. Des fondamentaux solides et un contexte mondial encore favorable devraient continuer à soutenir la croissance européenne. Néanmoins, la turbulence récente sur les marchés a clairement accentué les risques qui pèsent sur la croissance. En ce qui concerne l'inflation, les prix à la consommation devraient augmenter de 2,2 % dans

l'UE et 2 % dans la zone euro en 2007 (soit une progression de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions de printemps) sous l'effet de l'augmentation des prix des produits de base.

«Les fondamentaux solides sur lesquels repose l'économie européenne permettront de faire face aux perturbations financières actuelles. Toutefois, les risques accrus qui pèsent sur l'avenir doivent inciter les gouvernements à poursuivre avec détermination l'agenda des réformes et de l'assainissement budgétaire, précisément pour renforcer la résistance de l'économie européenne», a déclaré Joaquín Almunia, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires.

La croissance économique devrait atteindre 2,8 % dans l'UE et 2,5 % dans la zone euro cette année, ce qui constitue une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions de printemps, reflétant principalement un deuxième trimestre moins bon que prévu selon les prévisions intermédiaires de la Direction Générale des Affaires Economiques et financières de la Commission.

Ces prévisions découlent d'une mise à jour des perspectives de croissance du PIB réel et d'inflation en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, en Espagne et au Royaume-Uni. Au total, ces sept pays représentent plus de 80 % du PIB de l'UE.

## ■ Un contexte international qui demeure favorable malgré les turbulences

Les économies européennes ont bien commencé l'année 2007, avec une croissance du PIB de 0,7 % en glissement trimestriel à la fois dans la zone euro et dans l'UE, principalement sous l'effet des investissements. La croissance du PIB réel s'est ralentie au deuxième trimestre pour s'établir à 0,3 % dans la zone euro (0,5 % dans l'UE). La pru-

dence est de mise dans l'interprétation des données relatives à la croissance durant le deuxième trimestre. Les résultats trimestriels sont influencés par l'incidence d'un hiver exceptionnellement clément sur les investissements dans le secteur de la construction durant le premier trimestre, avant que la tendance ne s'inverse le trimestre suivant, lorsque les conditions météorologiques nettement moins favorables ont entraîné un ralentissement marqué. Mais cela pourrait également vouloir dire que la croissance a atteint son niveau le plus élevé l'an dernier, et cette évolution pourrait être accentuée par l'incidence des perturbations récentes sur les marchés financiers.

La crise due aux problèmes sur le marché hypothécaire américain du subprime durant l'été a entraîné une réévaluation désordonnée des risques sur les marchés internationaux.

L'incertitude relative aux pertes sous-jacentes a entraîné une aversion au risque et un accroissement des différentiels sur les obligations des entreprises, ainsi qu'une diminution de la liquidité et une plus grande volatilité sur plusieurs marchés.

Étant globalement saines avant cette crise, les économies européennes et mondiale devraient être en mesure de faire face aux perturbations, du moins si ces dernières sont de courte durée. Pour l'instant, on prévoit même une accélération de la croissance économique mondiale en 2007 par rapport aux prévisions du printemps, dans la mesure où la croissance plus soutenue enregistrée dans les pays émergents, en particulier la Chine, compense largement la révision à la baisse de la croissance américaine. Toutefois, la crise récente accentue clairement les risques. C'est le cas notamment aux États-Unis, où la demande de logements s'est effondrée.

Dans ce contexte, la mise à jour effectuée pour les sept plus grandes éco-

# WHITE RUSSIAN IN NEW YORK

APE

RRC

**OFFICE DU DUCROIRE – THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS.**

Wherever you want to go – your business comes first. Our one-stop shop for exporters helps you to find adequate credit insurance and financial support for first-class promotion of your business and services around the world. One click, and you are there:

[www.ducroire.lu](http://www.ducroire.lu)

**ENJOY YOURSELF. ENJOY YOUR BUSINESS.**



nomies de l'UE montre que les perspectives favorables mises en lumière par les prévisions de printemps se maintiennent globalement.

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs: le contexte économique international demeure relativement favorable; la croissance était plus élevée que prévu durant le premier trimestre; les fondamentaux restent solides; les résultats des enquêtes se sont quelque peu affaiblis par la suite, mais ils restent à des niveaux élevés et l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi devrait quant à elle favoriser la consommation privée.

La demande intérieure devrait rester le principal moteur de la croissance du PIB, à la fois dans la zone euro et dans l'ensemble de l'UE, et la production est de plus en plus tirée par la consommation privée.

Ceci pourrait refléter notamment les signes persistants d'amélioration sur les marchés européens de l'emploi, en particulier en Allemagne. Le taux de chômage, tombé sous le seuil de 7 % à la fois dans l'UE et dans la zone euro durant l'été, se situe à des niveaux jamais atteints depuis le début des années 1980.

En ce qui concerne l'avenir, les perspectives mises à jour pour 2007 semblent annoncer un ralentissement de

la croissance en 2008 plus marqué que prévu durant le printemps, avec le risque supplémentaire que l'incidence de la crise sur les marchés financiers ne se fasse sentir l'an prochain.

#### ■ Légère recrudescence de l'inflation en raison de la progression des prix des produits de base

Jusqu'ici, l'inflation est restée contenue en 2007 grâce à des effets de base favorables des prix de l'énergie. L'inflation des prix à la consommation se situait à 1,9 % durant le premier semestre de 2007 dans la zone euro, un niveau globalement conforme aux prévisions de printemps et en recul par rapport à l'année précédente.

En revanche, l'inflation de base a progressé de 0,3 point de pourcentage entre décembre 2006 et juillet 2007. Cette recrudescence semble être principalement liée à l'augmentation de la TVA en Allemagne.

En ce qui concerne l'avenir, les projections relatives à l'inflation des prix à la consommation ont été revues à la hausse de 0,1 point de pourcentage pour les deux régions en 2007, pour se situer à 2,2 % (l'inflation de l'UE a été revue à la hausse de 0,07 point de pourcentage, mais en raison de l'arrondi, ceci n'apparaît pas dans les nou-

velles prévisions) dans l'UE et 2 % dans la zone euro.

Cette révision à la hausse résulte principalement d'une inflation plus élevée que prévue durant le deuxième trimestre et de l'incidence attendue de l'augmentation des prix des produits de base vers la fin de l'année. Par exemple, sur les marchés à terme, le cours moyen du Brent est estimé à 68 dollars le baril en 2007, soit 1,75 dollar de plus que dans les prévisions de printemps.

Toutefois, le redressement de la productivité et la concurrence internationale intense au niveau des prix devraient contribuer à maintenir l'inflation sous contrôle. Comme les conditions de financement plus rigoureuses commencent à freiner la croissance du PIB, les pressions inflationnistes internes devraient s'atténuer.

#### ■ Évaluation des risques

Les développements depuis le printemps ont augmenté les risques pesant sur les perspectives économiques pour la deuxième moitié de 2007 et pour 2008, en particulier concernant l'économie des États-Unis et la réévaluation des positions sur les marchés financiers.

Par conséquent, les risques d'une dégradation de la situation sont maintenant plus marqués. ■

Un rapport plus complet peut être téléchargé à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/economy\\_finance/publications/european\\_economy/forecasts\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/forecasts_en.htm)

## Subprimes et krach boursier

# L'analyse du Département Economique

#### ■ Genèse de la crise des subprimes

La crise boursière mondiale intervenue durant l'été trouve son origine dans le krach des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Ces prêts à taux variable accordés à une clientèle peu solva-

ble moyennant des taux d'intérêt supérieurs à ceux normalement pratiqués et la mise en hypothèque du bien financé ont plongé ces ménages dans une situation de surendettement suite à l'effet combiné de la hausse des taux d'intérêt (le taux directeur de la Fed est passé

de 1% en 2004 à 5,25% en 2006) et de l'éclatement de la bulle immobilière.

Les ménages devenus non solvables, les banques ont massivement saisi leurs logements afin de les mettre en vente et se rembourser de leurs créances. Cet afflux massif de biens sur le

marché de l'immobilier a alors aggravé le déséquilibre déjà existant entre offre et demande, avec pour conséquence logique un effondrement des prix de l'immobilier. Les établissements financiers spécialisés dans l'émission de ce type de crédits se retrouvent ainsi à leur tour dans l'impossibilité d'honorer les engagements contractés auprès des banques, ce qui entraîne faillites des premiers et importantes pertes pour les seconds.

Le marché des *subprimes* étant massivement alimenté en liquidités par l'émission de titres négociables correspondant à ces créances *subprimes* (mécanisme de la titrisation) souscrits par des banques nationales et étrangères, la crise américaine s'est alors propagée à l'échelle internationale.

#### ■ La psychologie des marchés a joué un rôle important dans la contagion de la crise

Dans un communiqué de septembre 2007 émanant d'*Investor Global*, intitulé «*The Domino effect*», Michael Hasenstab, senior vice-président et gestionnaire de fonds auprès du groupe américain *Templeton fixed income group* estime ainsi que «*the contagion is fuelled by psychological biases rather than fundamental changes, and creates opportunities for exploiting market inefficiencies*».

Jerome Booth, directeur de recherche chez Ashmore Investment Management accorde lui aussi un rôle déterminant aux effets psychologiques dans la propagation de la crise. Selon lui, «*the spread of subprime concerns across the US and European financial institutions has been accompanied by the psychology of crisis*».

*Investors neither know where nor how large the losses are, and this has led to widespread concerns about highly rated structured products and financial institutions, which may or may not be sitting on losses*».

Au vu de cela, il convient de se demander s'il ne faudrait pas accroître la transparence sur les marchés financiers pour éviter de tels effets, transparence qui pourrait prendre la forme d'une publication par les banques de l'étendue et du détail de leur exposition aux risques.



**Le krach des prêts hypothécaires à risque aux Etats-Unis a entraîné une crise boursière mondiale**

#### ■ Quelle est la responsabilité des banques dans la crise des *subprimes*?

Prêter à des personnes peu solvables et particulièrement exposées aux effets des fluctuations économiques fait-il sens? La crise serait-elle finalement due à l'appétit insatiable de banques prêtes à tous les risques dans l'espoir de gains élevés? Les responsabilités ne sont en réalité pas aussi tranchées. Les Etats-Unis se sont dotés en 1977 d'une législation, le «*Community Reinvestment Act*», ayant pour effet que les établissements de crédit se voient forcés d'accorder des crédits à des personnes peu solvables et qui ne pourraient avoir accès au crédit en l'absence de cette législation.

Etant contraints de supporter de tels risques, les établissements de crédit appliquent à ces emprunts des taux d'intérêt majorés, rendant la situation financière de ces emprunteurs encore plus précaire. La perversité du système tient par conséquent plus au cadre réglementaire qu'aux pratiques des banques.

#### ■ Les inquiétudes du FMI

Le FMI semble plus inquiet que la Commission européenne quant aux répercussions de la crise des *subprimes*. Il estime que la crise financière n'a pas fini de faire sentir ses effets et a d'ores et déjà averti qu'il allait réviser à la baisse, courant octobre, ses prévisions de croissance pour 2008, particulièrement aux Etats-Unis, mais aussi en Europe, pour tenir compte des turbulences en cours.

#### ■ Des incertitudes quant aux conséquences pour le Luxembourg

Il est fort à penser que, comme cela est toujours le cas lors d'une crise financière, les pays dont l'économie reposent fortement sur les services financiers pourraient être plus sévèrement touchés que les autres. S'exprimant en date du 5 septembre au sujet de l'impact de la crise des *subprimes*, le Premier ministre Jean-Claude Juncker reconnaissait d'ailleurs qu'«il se pourrait (...) que les pays dépendant lourdement des servi-

ces financiers connaissent des baisses de croissance ou des manques à gagner au niveau des recettes fiscales par rapport aux prévisions de printemps». L'Espagne, l'Irlande et le Luxembourg sont selon lui particulièrement concernés. Les risques d'une trop grande spécialisation dans des activités fortement volatiles sont donc bien réels, d'où l'intérêt de poursuivre les efforts entrepris en vue de la diversification de l'économie. Rappelons que, selon le CODEPLAFI («Etude d'impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise»), la place financière contribuait en 2005, via ses effets directs et indirects, au PIB luxembourgeois à hauteur de 38 %, représentait un tiers des recettes fiscales de l'Etat et 19 % de l'emploi.

### ■ La nécessaire poursuite des réformes structurelles

La résistance de l'économie européenne à la crise boursière met en lumière l'importance des réformes structurelles visant à assainir les fondamentaux de l'économie. Ce constat permet d'une part d'encourager les gouvernements à la poursuite et à l'approfondissement du processus de réforme entrepris, et, d'autre part, de justifier le bien fondé de ces réformes auprès des citoyens.

En matière de politique budgétaire par exemple, la contrainte d'un déficit public ne dépassant pas 3% du PIB (cf. Pacte de stabilité et de croissance) implique que, en phase conjoncturelle favorable, les gouvernements assainissent les finances publiques afin de se laisser des marges de manœuvre en cas de retournement conjoncturel.

Une économie produisant du déficit en période de conjoncture favorable aurait un pouvoir d'action beaucoup plus restreint en cas de retournement conjoncturel. Les pays européens doivent profiter de la conjoncture propice pour mettre en place les réformes structurelles qui s'imposent en vue d'adapter les économies aux nouvelles exigences de la mondialisation et rendre les entreprises européennes plus compétitives. Ces réformes seraient beaucoup plus difficiles voire impossibles à mettre en œuvre en période de récession, celles-ci étant infiniment plus coûteuses et d'une efficacité moindre.

### ■ Une refonte de l'ordre économique mondial?

S'agirait-il de l'un des principaux enseignements de la crise? Non seulement la crise américaine ne semble pas remettre en cause la croissance économique mondiale en 2007, mais la Commission en prévoit par ailleurs une accé-

lération par rapport aux prévisions de printemps, sur la base de la très forte croissance enregistrée dans les pays émergents, au premier rang desquels la Chine, permettant de surcompenser la croissance moindre que devraient enregistrer les Etats-Unis.

La Chine, 4<sup>e</sup> puissance mondiale, aurait-elle atteint une dimension économique permettant de faire du pays l'une des locomotives de l'économie mondiale et un amortisseur aux crises touchant les autres grandes économies du globe?

Jusqu'à récemment, une crise touchant les Etats-Unis se traduisait quasi automatiquement par une récession au niveau mondial. Même si ce lien semble en apparence s'être nettement distendu, évolution qui devrait se renforcer dans les prochaines années avec le développement de l'Inde, il convient néanmoins de rester très prudent.

Cette analyse est en effet loin de faire l'unanimité. La croissance chinoise dépendant beaucoup moins de la demande intérieure que de ses exportations, notamment vers les Etats-Unis, nombreux sont les économistes à penser qu'une récession touchant les Etats-Unis aurait de graves répercussions sur la croissance chinoise. L'économie américaine continuerait ainsi largement à impulser la croissance mondiale. ■

## Marché transfrontalier

# L'entreprise transfrontalière ou l'émergence d'un modèle hybride

**P**ricewaterhouseCoopers au Luxembourg a conduit, conjointement avec PricewaterhouseCoopers en France, une étude basée sur des entretiens individuels avec une trentaine de chefs d'entreprises lorrains et luxembourgeois, actifs dans le secteur de l'industrie, des services à l'industrie, du négoce, du transport, ... et opérant dans la région transfrontalière. L'objectif principal poursuivi par les auteurs du rapport est de comprendre les motivations et les facteurs de développement, mais également les difficultés et contraintes auxquelles les entreprises

transfrontalières sont confrontées sur l'axe Lorraine-Luxembourg.

«Nous avons choisi de privilégier cet axe sur lequel s'organise la majorité des relations commerciales en Grande Région, explique Luc Trivaudey, Associé chez PricewaterhouseCoopers au Luxembourg. Toutefois, les enseignements qui ressortent de cette étude peuvent être utilisés bien au-delà de ce seul axe franco-luxembourgeois».

Le marché de la Grande Région est perçu comme particulièrement important pour les entreprises lorraines: près de la moitié d'entre elles (45 %) dégage

plus de 30 % de leur chiffre d'affaires dans la Grande Région (hors France). Cette perception est partagée côté luxembourgeois avec 70% des chefs d'entreprises qui considèrent le marché de la Grande Région comme un espace à fort potentiel de développement.

Les entreprises lorraines visent essentiellement un développement au Grand-Duché. Nombreuses sont d'ailleurs celles qui disposent d'ores et déjà d'une implantation au Luxembourg, soit au travers d'un bureau de représentation, soit au travers d'une filiale. En ce qui concerne les entreprises luxembourgeoi-

ses, elles citent la Lorraine comme destination principale pour l'implantation et le développement des activités transfrontalières, suivie par la Wallonie.

### ■ **Motifs d'implantation transfrontalière et modèles de développement international**

«Les motivations sont néanmoins fort différentes de part et d'autre, explique Michel Nisse, associé de PricewaterhouseCoopers responsable de l'activité Services aux entrepreneurs dans la région Est en France. Les entreprises lorraines voient dans le Luxembourg l'extension d'un marché de proximité, la possibilité de diversifier leur clientèle et d'augmenter leurs marges, en profitant d'un pouvoir d'achat élevé et des contraintes sociales et fiscales plus favorables.»

Les principales raisons évoquées par les entreprises luxembourgeoises pour une implantation en Lorraine, sont la disponibilité de terrains à un coût inférieur par rapport au Luxembourg et à la taille du marché lorrain.

«Les modèles de développement sont dès lors diamétralement opposés, poursuit Luc Trivaudey. Les entreprises luxembourgeoises vont le plus souvent intervenir en Lorraine depuis leur établissement luxembourgeois tandis que les entreprises françaises vont généralement créer une structure juridique fixe au Grand-Duché, afin de bénéficier des règles luxembourgeoises».

Ce qui n'est pas sans expliquer les contraintes et difficultés citées en plus grand nombre par les chefs d'entreprise lorrains. «Il est clair qu'une entreprise lorraine souhaitant développer une filiale au Luxembourg va subir des contraintes administratives liées à la qualification professionnelle, aux règles sociales et fiscales, à la TVA», commente



**Le marché de la Grande Région est perçu comme particulièrement important pour les entreprises locales**

Michel Nisse. «Ce que n'aura pas nécessairement une entreprise luxembourgeoise de construction, par exemple, opérant temporairement sur un chantier en France qui devra simplement veiller au respect des règles liées au détachement de personnes».

### ■ **Les obstacles aux fonctionnements du marché de la Grande Région appellent le rôle déterminant des pouvoirs publics**

Les difficultés avancées par les entreprises sont le plus souvent liées aux différences légales, fiscales et administratives entre Etats. A titre d'exemple, une société lorraine opérant dans l'agencement de magasins en France n'aura pas obligatoirement la qualification professionnelle suffisante pour exercer au Grand-Duché. Les contraintes en termes de normes d'installations électri-

ques sont aussi différentes d'un Etat à l'autre, ce qui complexifie encore la réalisation du travail.

«Notre objectif est également d'interpeller les pouvoirs publics des différents Etats composant la Grande Région, de leur montrer quelles sont les difficultés rencontrées par les entreprises et de suggérer des pistes de solutions pouvant faciliter un meilleur développement commercial et économique dans cette zone», conclut Luc Trivaudey. «Si une entreprise a la qualification et une réputation solide dans un pays, pourquoi devrait-elle subir des contraintes supplémentaires dans le cadre du développement de ses activités en Grande Région? Il est dans l'intérêt de tous les acteurs publics et privés d'œuvrer au développement harmonieux et complémentaire des régions au sein de cet espace intégré de la Grande Région, en favorisant une libre et saine compétition.» ■

Pour en savoir plus:

PricewaterhouseCoopers – [www.pwc.com/lu](http://www.pwc.com/lu)

Mme Isabelle Faber – Tél.: +352 49 48 48 21 54 – E-mail: [press@lu.pwc.com](mailto:press@lu.pwc.com)

Mme Emmanuelle Térouanne - Tél.: +33 (0)1 56 57 81 81 – E-mail: [emmanuelle.terouanne@fr.pwc.com](mailto:emmanuelle.terouanne@fr.pwc.com)

Nouvelle édition de «Actualités &amp; Tendances»

# Réforme du droit de la nationalité: un atout pour l'économie luxembourgeoise?

**D**ans le cadre de sa mission de promotion de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce publie régulièrement des prises de position et des documents de réflexion à destination des entreprises, des autorités politiques et du grand public.

Dans son nouveau bulletin «Actualités & Tendances», le Département Economique de la Chambre de Commerce s'intéresse à la question de la modernisation du droit de la nationalité à travers le projet de loi n° 5620 sur la nationalité luxembourgeoise.

Ce dernier prévoit notamment la possibilité de la «double nationalité», enjeu crucial vu que la production de richesse dépend en grande partie de l'ouverture du Grand-Duché sur l'étranger et de la contribution des nombreux salariés et entrepreneurs étrangers à la vie socio-économique.

Dès lors, la Chambre de Commerce insiste sur l'importance de l'intégration des étrangers en vue d'une forte cohésion sociale, que cette intégration s'opère dans les entreprises ou plus largement sur le marché du travail, ou encore de plus en plus au niveau associatif. Il est en effet juste et souhaitable d'accorder aux étrangers qui ont fait de réels efforts d'intégration toute leur place au sein de la communauté natio-

nale. Le projet de loi n°5620 implique à cet égard une véritable modernisation du droit de la nationalité luxembourgeoise, en comportant notamment la reconnaissance de la double nationalité, ainsi qu'une refonte des critères d'attribution de la nationalité et une amélioration de la procédure de naturalisation.

La Chambre de Commerce voit dans ladite reconnaissance trois avantages principaux, qui constituent autant des atouts pour l'économie luxembourgeoise. Le premier consiste à permettre aux Luxembourgeois émigrés de maintenir des liens étroits avec le Grand-Duché, et ainsi à favoriser la promotion du pays à l'étranger. Le deuxième avantage relève de l'amélioration générale des conditions d'intégration pour les populations étrangères de plus en plus en demande. Dernier avantage enfin, la reconnaissance de la double nationalité renforce la cohésion sociale en dynamisant le corps électoral et en permettant une meilleure prise en compte du point de vue des salariés et des entrepreneurs, créateurs de richesse mais qui n'influencent pas directement les choix collectifs.

La Chambre de Commerce conclue dans son analyse que la double nationalité est bien un enjeu majeur qui bénéficie à l'économie luxembourgeoise. ■



La nouvelle édition de «Actualités & Tendances» de la Chambre de Commerce présente une analyse approfondie de la réforme du droit de la nationalité

Les intéressés peuvent commander gratuitement la nouvelle édition de «Actualités & Tendances» auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce

Tél.: 423939-354 - E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)

La brochure peut également être téléchargée librement sur le site Internet de la Chambre de Commerce [www.cc.lu](http://www.cc.lu)



# Bilan Compétitivité 2007: Le Luxembourg en 5<sup>e</sup> position au sein de l'UE

**L**e ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a présenté le 26 septembre 2007 le bilan Compétitivité 2007. Ce rapport, élaboré par l'Observatoire de la compétitivité, fait le point sur l'état de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

## ■ La compétitivité est avant tout un moyen

Le ministre a précisé que la compétitivité d'un pays n'était pas un objectif en soi, mais qu'elle devait être considérée comme «la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale tout en préservant l'environnement».

## ■ L'importance des déterminants structurels de la compétitivité

Le rapport Fontagné, publié en novembre 2004, et les discussions avec les partenaires sociaux qui ont suivi, avaient permis au gouvernement de faire un «diagnostic» de la situation compétitive du Luxembourg et d'arrêter en octobre 2005 un programme national de réforme appelé Plan national pour l'innovation et le plein emploi, soumis à la Commission européenne dans le cadre de la stratégie de Lisbonne.

Jeannot Krecké a souligné que l'embellie conjoncturelle depuis 2004 avec une croissance économique nationale de 6 % prévue pour 2007, dont il se réjouit, ne devrait pas pour autant occulter l'importance des déterminants structurels de la compétitivité, tels que

la R&D, l'éducation et la formation continue, etc.

Ce bilan Compétitivité présente, comme cela a déjà été le cas pour la première édition en 2006, de multiples thématiques liées à la compétitivité du Luxembourg. Il dresse entre autres un inventaire critique des benchmarks internationaux de compétitivité et de croissance, et propose un tableau de bord «Compétitivité et luxembourgeois» dont les indicateurs de base sont régulièrement mis à jour.

## ■ Détérioration de la compétitivité-prix, mais stabilisation de la compétitivité-coût

Le bilan montre que le Luxembourg semble subir une détérioration de sa compétitivité-prix. Cela est essentiellement dû au secteur phare de l'économie luxembourgeoise, le secteur des services. En ce qui concerne la compétitivité-coût de l'économie luxembourgeoise, elle n'avait cessé de se détériorer jusqu'en 2005 mais cette tendance semble se stabiliser voire s'inverser en 2006.

Le tableau de bord Compétitivité doit permettre de mieux appréhender la compétitivité du Luxembourg. Il est basé sur plusieurs dizaines d'indicateurs, faisant également référence à la cohésion sociale et à l'environnement. En synthétisant l'ensemble des indicateurs de base, l'Observatoire de la compétitivité a calculé un indicateur global de compétitivité qui reflète une position très favorable de l'économie luxembourgeoise. La position compétitivité ainsi calculée place le Luxembourg en 5<sup>e</sup> position au sein de l'Union européenne (UE-27). La Suède, le Danemark, les Pays-Bas et la Finlande occupent les premiers rangs du classement.



## ■ Approfondissement du rapport Fontagné

Visant à répondre à certaines questions soulevées par les partenaires sociaux, le bilan Compétitivité comprend un deuxième approfondissement des parties du rapport Fontagné consacrées à l'innovation et à la productivité. Un chapitre du rapport est également dédié à la diversification de l'économie luxembourgeoise, destinée à contrebalancer la vulnérabilité du pays face à des chocs sectoriels qu'une spécialisation prononcée dans un secteur peut impliquer.

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'analyse de l'impact des réformes sur la croissance et l'emploi devient une tâche très importante. A cet effet, un nouveau modèle particulièrement

adapté à l'analyse des politiques économiques conduites au Luxembourg est actuellement en cours de réalisation. Une première ébauche de ce modèle est présentée dans ce bilan.

#### ■ Une visée informative

Le bilan Compétitivité vise finalement à informer aussi bien les acteurs économiques que le grand public sur le thème de la compétitivité. Le but est d'objectiver le débat. Ce rapport vise expressément à contribuer à un des défis

majeurs de la relance de la stratégie de Lisbonne: expliquer aux citoyens les avantages que peut apporter une politique de compétitivité dans les années à venir.

L'Observatoire de la compétitivité a été créé en juillet 2003 au sein du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur afin d'aider le gouvernement et les partenaires sociaux à définir les orientations et le contenu de politiques favorables à une compétitivité à long terme. ■

Le Bilan Compétitivité 2007  
peut être téléchargé gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Compétitivité:  
[www.odc.public.lu](http://www.odc.public.lu)

[www.cobelfret.com](http://www.cobelfret.com)

**COBELFRET** 

SHIPS / TERMINALS / TRAILERS / CONTAINERS / TRAINS / TRUCKS / BARGES / SYSTEMS / PEOPLE



## I feel good

- Recrutement et sélection
- Assessment
- Consultance R.H.
- Outsourcing
- Payroll
- Gestion administrative des R.H.
- Progiciels de gestion R.H.

Securex Luxembourg  
183, rue de Luxembourg - L-8077 Bertrange  
T +352 26 38 46-1  
info.lux@securex.lu - recruitment@securex.lu  
www.securex.eu



Social & People Management

# Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal modifiant les annexes de la loi du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. (3258MCH)

Projet de règlement grand-ducal portant 26<sup>e</sup> modification de l'annexe I de la loi modifiée du 11 mars 1981 portant réglementation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses. (3259MCH)

## ■ Ministère du Trésor et du Budget

Projet de loi relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et modifiant:

- 1) l'article 506-1 du code pénal;
- 2) la loi du 14 juin 2001 portant
  1. approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990;
  2. modification de certaines dispositions du code pénal;
  3. modification de la loi du 17 mars 1992 1. portant approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988; 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie; 3. modifiant et complétant certaines dispositions du code d'instruction criminelle. (3260BJO)

## ■ Ministère des Finances

Projet de loi ayant pour objet la coopération interadministrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des Contributions Directes, de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et de l'Administration des Douanes et Accises et portant modification de

- la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée;
- la loi générale des impôts («Abgabenordnung»);
- la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'Administration des Contributions Directes;

- la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines;
- la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale.

Projet de règlement grand-ducal concernant la coopération interadministrative de l'Administration des Contributions Directes et de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. (3261AFR)

Projet de loi modifiant la loi du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière. (3264MCH)

## ■ Ministère des Transports

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. (3262BJO)

## ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine du Conseil du 11 juin 2007 relatif à la commercialisation de la viande issue de bovins âgés de douze mois au plus. (3263MCH)

## ■ Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 29 avril 1999 établissant des critères de pureté spécifiques pour les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants. (3265MCH)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 27 juillet 1997 relatif aux denrées alimentaires destinées à être utilisées dans les régimes hypocaloriques destinés à la perte de poids. (3266MCH)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 10 avril 1997 concernant les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants. (3267MCH)

Projet de règlement ministériel portant modification des annexes du règlement grand-ducal modifié du 4 mars 1997 concernant les édulcorants destinés à être employés dans les denrées alimentaires. (3268MCH)

Avant-projet de règlement grand-ducal relatif à l'utilisation des défibrillateurs externes automatiques. (3269AFR)

Projet de règlement ministériel portant adaptation au progrès technique des annexes II et III du règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 1994 relatif aux produits cosmétiques. (3273MCH)

#### ■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de loi relatif à l'aide à l'enfance. (3272BMU)

#### ■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de loi ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays et modifiant la loi du 22 décembre 2000 ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays. (3270BFR)

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. (3271BFR) ■

## Chronique juridique

# Modification législative en matière de protection des données

**D**epuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, le Luxembourg bénéficie d'un régime amélioré en matière de protection des données personnelles alors que le législateur a saisi l'opportunité de rectifier son excès de zèle dans le cadre de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Par une loi du 27 juillet 2007 publiée au Mémorial A n° 131 du 8 août 2007 (<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2007/1310808/1310808.pdf>, contenant également un texte coordonné de la loi du 2 août 2002 telle que modifiée) le législateur a rendu possible une simplification substantielle des formalités obligatoires et la transposition plus fidèle et complète de la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, tout en maintenant la protection de la vie privée et les libertés individuelles au même niveau.

Parmi les modifications majeures pour les entreprises/employeurs figurent:

- L'exclusion des personnes morales en tant que bénéficiaires de la protection offerte par la loi (article 1 de la loi modifiée du 2 août 2002). Dorénavant le traitement de données concernant les personnes morales ne doit plus être notifié à ou autorisé par la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).



**Dorénavant le traitement de données concernant les personnes morales ne doit plus être notifié ou autorisé par la Commission nationale pour la protection des données (CNPD)**

- La possibilité de désigner un chargé de la protection des données en interne (article 40 de la loi modifiée du 2 août 2002). La loi met en place certains dispositifs de sécurité afin de garantir l'indépendance de ce chargé de la protection des données vis-à-vis du responsable de traitement qui le désigne.
- Le rajout de 14 cas d'exemption conditionnelle de l'obligation de notification pour les traitements les plus courants (tels que la tenue d'un registre légal, l'administration des salaires, la gestion des candidatures et des recrutements, la tenue de la

comptabilité, la gestion des clients ou fournisseurs, l'enregistrement de visiteurs, la communication avec l'intéressé etc.) pour autant qu'ils ne risquent pas de porter atteinte aux libertés et droits de la personne concernée (article 12 de la loi modifiée du 2 août 2002).

- La suppression du rapport annuel à la CNPD concernant la sécurité des traitements. Néanmoins, la CNPD peut demander au responsable du traitement de lui fournir une description des mesures de sécurité ainsi que tout changement ultérieur

majeur (article 22 de la loi modifiée du 2 août 2002). Le délai de réponse imposé est de quinze jours.

- La distinction des traitements à des fins de surveillance (dont la vidéo-surveillance) suivant que les données sont enregistrées ou non. Dorénavant une simple notification suffit pour les traitements à des fins de surveillance qui ne comportent pas d'enregistrement (article 14 de la loi modifiée du 2 août 2002).

- Le renvoi aux conditions énumérées à l'article L.261-1. du Code du Travail en ce qui concerne le traitement de données à des fins de surveillance sur le lieu de travail (article 11 nouveau de la loi modifiée du 2 août 2002).

Une note détaillée sur la loi modifiée du 2 août 2002 ainsi que les modifications apportées par la loi du 27 juillet 2007 se trouve sur le site de la FEDIL

(www.fedil.lu) sous la rubrique « Chroniques juridiques ». Le site Internet de la CNPD contient également un grand nombre d'informations utiles (<http://www.cnpd.lu/fr>).

Sonja Streicher,  
conseillère juridique  
auprès de la FEDIL ■

Europe

# Nouveau site web permettant de s'exprimer sur les formalités administratives



**Le temps passé à remplir des formalités administratives réduit le temps disponible pour que s'exprime l'esprit d'entreprise. L'UE s'est fixé comme objectif ambitieux une réduction des coûts administratifs de 25 % d'ici 2012**

La Commission européenne vient de lancer un nouveau site web, <http://ec.europa.eu/entreprise/admin-burdens-reduction> qui doit permettre aux chefs d'entreprises de faire des propositions pour réduire les charges administratives auxquelles ils sont confrontés.

Parallèlement au lancement de ce service de consultation en ligne, Günter Verheugen, vice-président de la Com-

mission européenne, a annoncé qu'un contractant était chargé d'évaluer les coûts administratifs engendrés par la législation européenne et leur application au niveau national. Comme annoncé la semaine passée, un groupe de haut niveau de parties prenantes – dont la présidence sera assurée par Edmund Stoiber lorsqu'il aura quitté ses fonctions de Premier ministre du Land de Bavière – prodiguera des conseils sur

les travaux actuellement menés au titre du programme d'action pour la réduction des charges administratives dans l'Union européenne.

Le vice-président de la Commission, Günter Verheugen, responsable de la politique des entreprises et de l'industrie a déclaré: «Je salue le lancement de ce nouveau site web. Le temps passé à remplir des formalités administratives réduit le temps disponible pour que s'exprime l'esprit d'entreprise. Nous devons consulter tous les personnes qui ont affaire à la législation communautaire dans leur travail quotidien et profiter de leur expérience car elles sont les mieux à même de signaler les obligations administratives qui prennent le plus de temps et qui pourraient être simplifiées. Nous ne pouvons réaliser notre objectif ambitieux d'une réduction des coûts administratifs de 25 % d'ici 2012 qu'en faisant appel à l'aide et aux conseils des entreprises, des parties prenantes et des États membres».

Le nouveau site web qui sera disponible dans toutes les langues de l'Union européenne est analogue aux questionnaires en ligne existants en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Portugal. Des rapports concernant les plaintes et les propositions formulées seront régulièrement publiés sur ce site.

Le groupe de haut niveau de parties prenantes indépendantes sur les charges administratives qui vient d'être créé et sera présidé par M. Edmund Stoiber contribuera à solliciter l'avis des petites

et grandes entreprises, des organisations de consommateurs, des syndicats et des organisations non gouvernementales (ONG). Ce groupe composé de quinze membres au maximum aura un mandat d'activité de trois ans.

Le programme d'action pour la réduction des charges administratives annoncé par la Commission en janvier 2007 continue de faciliter la tâche des opérateurs économiques. Pour alléger rapidement les charges pesant sur les entreprises, il a été proposé dix «actions rapides» dont pratiquement la moitié a déjà été adoptée.

#### ■ Évaluation des coûts administratifs

Comme la majorité des États membres qui ont conduit des exercices simi-

lares, la Commission a décidé de confier l'évaluation effective des charges administratives à un consortium composé de Cap Gemini, Deloitte et Ramboll Management. Dans une première étape, les contractants répertorient les obligations de fournir des informations que la législation européenne impose actuellement aux entreprises. Les consultants examineront également comment ces exigences communautaires ont été transposées en droit interne afin d'identifier les cas de «surréglementation» (c'est-à-dire les cas où les États membres ont décidé d'aller au-delà des exigences de l'Union européenne). Le résultat devrait être disponible d'ici la fin de 2007.

Une fois cette étude terminée, les consultants auront des entretiens

avec des chefs d'entreprises dans toute l'Union européenne afin d'évaluer le temps nécessaire et l'argent dépensé pour satisfaire à ces obligations. Ce processus devrait se terminer fin 2008.

L'analyse permettra d'évaluer le coût des obligations d'information les plus contraignantes et proposera des solutions permettant de réduire encore les charges administratives. La Commission analysera de façon continue ces propositions et adoptera des mesures d'exécution ou présentera des propositions législatives selon le cas.

Mieux légiférer – réduire les charges administratives – consultation en ligne: <http://ec.europa.eu/enterprise/admin-burdens-reduction>

---

## Corruption

---

# Lutte contre la corruption des agents publics et privés

**L**a corruption est un fléau qui menace l'Etat de droit, l'équité et la justice sociale, qui fausse le jeu de la concurrence, qui freine la croissance et qui ébranle la confiance que les citoyens accordent à leurs élus. Les Etats se sont engagés de combattre cette plaie à l'échelle européenne et internationale.

La loi du 23 mai 2005 vise l'aspect pénal de la lutte contre la corruption. Elle approuve et transpose l'ensemble des instruments en matière de répression pénale qui ont été adoptés au sein du Conseil de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe entre 1997 et 2003 et dont l'objet est de développer des normes communes en matière de corruption. Lesdites conventions internationales mettent ainsi à charge des Etats signataires l'obligation d'adopter des incriminations couvrant les principales formes de corruption.

Les conventions à la base de la loi du 23 mai 2005 ont pour objet de lutter contre la corruption qui est comprise comme un phénomène secondaire de la mondialisation des rapports économiques et commerciaux. Les conventions



**En date du 1<sup>er</sup> août 2007 le Luxembourg a approuvé la convention des Nations Unies contre la corruption, dite convention de Mérida, qui est le premier instrument juridique universel dans la lutte contre la corruption et complète les conventions régionales signées dans le cadre de l'OCDE, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne**

prévoient à cet égard des dispositions ayant pour objet de régler les questions de compétence, d'entraide judiciaire, d'extradition et de poursuites entre les Etats signataires.

Si la loi du 15 janvier 2001 portant approbation de la Convention de l'OCDE du 21 novembre 1997 sur la lutte contre la corruption des agents publics étrangers dans les transactions internationales prend déjà en compte l'aspect transfrontalier de la corruption en incriminant les actes de corruption active et passive impliquant des personnes, dépositaires ou agents de l'autorité ou de la force publique ou investies d'un mandat électif public ou chargées d'une mission de service public d'un autre Etat, les fonctionnaires communautaires et en général les personnes membres des institutions de l'Union européenne, la nouvelle loi prend soin de cerner toutes les hypothèses potentielles de corruption publique en étendant cette liste aux magistrats et arbitres professionnels ou non, soumis à la réglementation d'arbitrage d'un autre Etat ou d'une organisation internationale publique ainsi qu'aux fonctionnaires, agents ou personnes membres d'une assemblée par-

lementaire d'une organisation internationale publique et des personnes qui exercent des fonctions judiciaires ou de greffe au sein d'une juridiction internationale dont la compétence est acceptée par le Luxembourg.

Avant l'entrée en vigueur de la loi du 23 mai 2005, le droit pénal luxembourgeois n'incriminait que les actes de corruption impliquant le secteur public. La loi innove en ce qu'elle érige en infraction pénale les faits de corruption active et passive dans le secteur privé.

Le code pénal est ainsi complété par deux nouveaux articles qui incriminent la corruption active et passive des personnes qui exercent soit une fonction dirigeante auprès d'une personne physique ou morale, soit ont la qualité de mandataire, soit travaillent à tout autre titre pour une personne physique ou morale.

Il est nécessaire que la personne corrompue ait accompli l'acte à l'insu et sans l'autorisation du conseil d'administration, de l'assemblée générale ou de la personne physique pour laquelle elle travaille ou qu'elle ait perpétré l'acte en violation des obligations légales ou des règles ou directives professionnelles liées à sa fonction. Ces nouvelles infractions ne se limitent pas au monde des affaires mais s'étendent également au monde des activités à but non lucratif. Les actes de corruption active ou passive dans le secteur privé sont punis d'un emprisonnement d'un mois à cinq ans et d'une amende de 251 à 30.000 euros.

Les conventions qui sont à la base de la loi du 23 mai 2005 obligent les Etats parties à prendre des mesures législatives permettant d'engager la responsabilité pénale des personnes morales pour le compte desquelles des infractions de corruption active sont commises.

Le législateur luxembourgeois aurait pu établir spécialement la responsabilité pénale des personnes morales en matière de corruption; aucune disposition ne s'y aurait opposé, mais il a préféré laisser la question de la responsabilité pénale des personnes morales qui se rendent coupables d'actes de corruption active en suspens et prévoir un régime général de la responsabilité pénale des personnes morales.

A l'état actuel de la législation pénale luxembourgeoise, la question de la responsabilité pénale des personnes morales n'est toutefois pas encore réglemen-

tée. Un projet de loi ayant trait à la responsabilité pénale des personnes morales a toutefois été déposé en date du 20 avril 2007 (doc. parl. n° 5718). Le tribunal d'arrondissement siégeant en matière commerciale pourra néanmoins, à la requête du Procureur d'Etat et par application de l'article 203 de la loi modifiée du 15 août 1915 concernant les sociétés commerciales, prononcer la dissolution et ordonner la liquidation de toute société qui poursuit des activités contraires à la loi pénale. La législation pénale luxembourgeoise semble aujourd'hui connaître les bases nécessaires et suffisantes pour recourir à cette sanction.

Les conventions établissent par ailleurs d'autres infractions qui étaient déjà incriminées par des textes pénaux en vigueur au moment de l'entrée en vigueur de la loi du 23 mai 2005 précitée et qu'il n'était donc plus nécessaire de transposer dans la législation pénale luxembourgeoise. Il s'agit notamment du blanchiment du produit des délits de corruption et du trafic d'influence.

Il est encore intéressant de relever que les Etats-Unis sont signataires de la convention pénale sur la corruption mise en œuvre dans le cadre du Conseil de l'Europe et que le Conseil de l'Union européenne a par ailleurs décidé de devenir partie à la convention des Nations Unies contre la corruption adoptée le 31 octobre 2003. La convention des Nations Unies contre la corruption, dite convention de Mérida, adoptée par l'Assemblée générale le 31 octobre 2003, a été signée par 118 États.

Premier instrument juridique universel dans la lutte contre la corruption, elle complète les conventions régionales signées dans le cadre de l'OCDE, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Elle a pour objet de préciser les cas d'incrimination pour corruption, de prévoir les modalités de la coopération pénale internationale et surtout de permettre la restitution des produits des infractions liées à la corruption.

Cette convention a été approuvée par le Luxembourg par une loi en date du 1<sup>er</sup> août 2007.

## **PARTENAIRES SOCIAUX SA**

### **LE SPECIALISTE DU SALAIRE AU GRAND-DUCHE PLUS DE 500 UTILISATEURS**

**SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE  
CALCUL DES SALAIRES ET LA GESTION  
DU PERSONNEL, FONCTIONNANT  
ENTIEREMENT SOUS WINDOWS**

**PRESENTATION GRATUITE, A DOMICILE**

**UNE SOLUTION D'AVENIR  
POUR LES PME ET FIDUCIAIRES**

**Tél.: 26 44 78 51**

**Fax: 26 44 78 58**

**www.partenaires.lu**

**e-mail: info@partenaires.lu**





# Ouverture du marché du travail du Luxembourg aux travailleurs de 8 nouveaux États membres de l'UE



La date du 1<sup>er</sup> mai 2009, initialement prévue pour l'ouverture du marché du travail du Luxembourg aux travailleurs des États ayant rejoint l'UE en 2004, est avancée de 18 mois

**E**n date du 20 septembre 2007, Nicolas Schmit, ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, a annoncé que le gouvernement a pris la décision d'ouvrir tous les secteurs du marché du travail luxembourgeois aux travailleurs issus de huit nouveaux pays membres de l'Union européenne.

«Le marché du travail luxembourgeois sera accessible d'ici quelques semaines aux ressortissants des huit États membres qui ont adhéré à l'Union européenne en 2004, à savoir l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, l'Hongrie et la Slovénie. Il s'agit d'une décision de principe prise par le gouvernement», a déclaré Nicolas Schmit à l'issue d'une entrevue avec la commission des Affaires étrangè-

res et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des députés.

Nicolas Schmit a expliqué que la date du 1<sup>er</sup> mai 2009, initialement prévue pour cette ouverture, n'était plus opportune, vue l'évolution sur les marchés du travail de ces pays.

«Jusqu'à présent, peu de ressortissants issus de ces pays travaillent au Luxembourg. Ceux qui sont déjà présents ici, travaillent essentiellement dans les secteurs de l'agriculture et de l'Horresca.

Il y a cependant une certaine demande, notamment de la part des instituts financiers, qui sont en train de découvrir ces marchés et qui ont besoin de mains d'œuvre connaissant ces marchés», a souligné Nicolas Schmit.

Le ministre ne s'attend cependant pas à une grande affluence depuis ces pays; de nombreux demandeurs d'emploi seraient déjà partis vers les pays ayant ouvert leur marché du travail dès 2004.

Selon Nicolas Schmit, cette décision s'explique aussi par l'entrée des 8 pays dans l'espace Schengen d'ici la fin de l'année. «Il serait paradoxal d'avoir une libre circulation dans le cadre de l'espace Schengen sans la libre circulation des travailleurs».

Le ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration a noté à la fin que cette décision ne concerne pas les ressortissants de la Bulgarie et de la Roumanie, qui devront encore patienter jusqu'en 2008 voire 2011 pour accéder au marché du travail luxembourgeois. ■

## Remise des Golden Ticket Awards 2007

## Le gagnant est ... le consommateur!



Le Ministre Fernand Boden et Fernand Ernster, vice-président de la clc, entourés des consommateurs lauréats

La cérémonie de clôture de la 1<sup>re</sup> édition du concours «Golden Ticket Awards» s'est déroulée au Casino 2000 à Mondorf-les-Bains. En souhaitant la bienvenue à plus de 400 invités, Fernand Ernster, vice-président de la clc, a souligné que l'organisation des «Golden Ticket Awards» était la première grande action d'une stratégie globale du commerce visant à construire une nouvelle relation avec le consommateur.

Dans son allocution, le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Fernand Boden a félicité les organisateurs pour cette initiative réussie et les a encouragés à reconduire cette action dans les années à venir. Le Ministre a souligné l'importance qu'il consacre aux différentes actions prévues dans le cadre du programme «Luxembourg, Pôle de Commerce de la Grande Région» et a rappelé que le Gouvernement soutient activement les campagnes de promotion du commerce luxembourgeois.

Le concours des «Golden Ticket Awards» a été organisé par la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce), en collaboration avec la Fédé-

ration des Artisans et l'Horesca. Quatre partenaires principaux, en l'occurrence Dexia, le Foyer, les sources Rosport/Viva et RTL ont soutenu l'action des Awards. Pour organiser cette soirée de la remise des prix et des trophées, deux autres sponsors, Cetrel et Casino 2000 ont également proposé leur soutien.

Du 13 juin au 22 juillet 2007, plus de 13.500 consommateurs ont voté pour leurs magasins et leur café/restaurant préférés. Environ 550 points de vente ont activement soutenu l'action en distribuant des bulletins de participation et en mettant des urnes à disposition du consommateur.

Un Jury de quatre personnalités luxembourgeoises, présidé par Me Joëlle Baden, notaire, a procédé au dépouillement des votes. Dans la catégorie «magasins», plus de 25.000 votes se répartissent sur 2.440 points de vente différents.

Dans la catégorie des cafés et restaurants, le Jury a compté presque 8.900 voix pour plus de 1.100 établissements. Le concours avait d'ailleurs généré un trafic exceptionnel sur le site «my.favorite.lu», puisque 3.500 consommateurs ont directement voté par Internet. Les

autres 10.000 participants avaient déposé leur bulletin dans une des urnes ou l'avaient renvoyé par voie postale.

Pour garder le suspense intact, les noms des lauréats ont seulement été dévoilés au cours de la soirée.

Pour les remercier de leur participation, les consommateurs avaient la possibilité de décrocher un des 12 prix offerts : des cartes de paiement électronique chargées entre 500 et 10.000 € remises à l'occasion de ce grand rendez-vous à Mondorf-les-Bains.

Tous les consommateurs gagnants étaient invités à la soirée à Mondorf, mais, suspense oblige, ils ont connu le montant de leur prix seulement lors de la remise de leur carte bancaire.

### ■ Les gagnants

#### Les consommateurs:

##### 1<sup>er</sup> prix (10.000 €):

Mme Rose-Marie Schmit-Kremer, Reckange/Mersch

##### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix (5.000 €):

Mme Mylène Biwer, Junglinster  
M. Schammel Romain, Dudelange

##### 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> prix (2.500 €):

M. Pascal Masson, Fontoy (F)  
Mme Pascale Claude, Perlé

##### 6<sup>e</sup> - 8<sup>e</sup> prix (1.000 €):

M. Sven Priester, Obercorn  
Mme Nathalie Thull, Grevenmacher  
Mme Sabrina Blessing, Audun-le-Tiche (F)

##### 9<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> prix (500 €):

Mme Danielle Simon, Esch/Alzette  
Mme Romy Schortgen, Dudelange  
Mme Annie Scholer, Luxembourg  
M. Daniel Mathieu, Clervaux

#### Catégorie magasins/commerces:

##### • Le plus beau cadre

Shopping Center Concorde, Bertrange  
Shopping Center Massen, Wemperhardt  
Shopping Center Auchan, Luxembourg-Kirchberg

- **La plus belle vitrine**  
Tapis Hertz, Luxembourg-Ville  
Louis Vuitton, Luxembourg-Ville  
Zara, Luxembourg-Ville
- **Le meilleur choix**  
Auchan, Luxembourg-Kirchberg  
Cactus, Bertrange  
Bram, Bertrange
- **Le meilleur service après-vente**  
Cactus, Bertrange  
Auchan, Luxembourg-Kirchberg  
Darty, Luxembourg-Gare
- **Le personnel le plus aimable**  
Chaussures Léon, Luxembourg-Gare  
Intercoiffure «La Coiffe», Dalheim  
Asport, Wickrange
- **Le meilleur magasin du nord**  
Calliste, Diekirch  
Cactus, Ingeldorf  
Asport, Ingeldorf
- **Le meilleur magasin du centre**  
Bram, Bertrange  
Chaussures Léon,  
Luxembourg-Gare  
Zara, Luxembourg-Ville

- **Le meilleur magasin du sud**  
Asport, Wickrange  
Cora, Foetz  
Intercoiffure «La Coiffe», Dalheim

#### **Catégorie restaurants/café:**

- **Le plus beau cadre**  
Toit pour toi, Schouweiler  
Restaurant Opium, Hespérage  
Restaurant Autre Part, Differdange
- **La meilleure ambiance**  
Urban bar, Luxembourg-Ville  
Trattoria Toscana, Luxembourg-Ville  
Boos Café, Bridel
- **Le meilleur rapport qualité/prix**  
Brideler Stuff, Bridel  
Restaurant-Pizzeria Astoria, Kayl  
Restaurant-Pizzeria Gran-Sasso,  
Schieren
- **Le meilleur choix**  
Café Figueirens, Luxembourg-Grund  
Restaurant Trattoria Toscana,  
Luxembourg-Ville  
Oberweis, Luxembourg-Cloche d'or
- **Le personnel le plus aimable**  
Trattoria Toscana, Luxembourg-Ville

Restaurant-Pizzeria Gran-Sasso,  
Schieren  
Auberge-Restaurant La Croisette,  
Remich

- **Le meilleur restaurant/café du nord**  
Restaurant-Pizzeria Gran-Sasso,  
Schieren  
El Toro Grill & Steak, Wemperhardt  
Auberge du Lac, Bavigne

- **Le meilleur restaurant/café du centre**  
Restaurant Opium, Hespérage  
Bacchus, Luxembourg-Ville  
Café-bar Vis-à-Vis

- **Le meilleur restaurant/café du sud**  
Restaurant-Pizzeria Astoria, Kayl  
Restaurant Autre Part, Differdange  
Auberge-Restaurant La Croisette,  
Remich

#### **Les prix du jury:**

Intercoiffure La Coiffe, Dalheim  
Epicerie am Duerf, Mondercange

*Communiqué par la clc* ■



**Le Ministre Fernand Boden et Fernand Ernster, vice-président de la clc, en compagnie des gagnants de la catégorie «magasins/commerce» et «restaurants/café»**



L'UEL souhaite que les entreprises luxembourgeoises bénéficient d'une simplification du processus de ressourcement en termes de personnel détenteur de compétences exogènes

---

UEL

---

# La libre circulation des personnes et l'immigration

**L'UEL salue la volonté gouvernementale de réformer la loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration dont les messages clés ont été présentés par le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration. Les organisations patronales souhaitent toutefois attirer l'attention sur certains aspects du texte de l'avant-projet de loi plus particulièrement en ce qui concerne l'accès des ressortissants de pays tiers au marché du travail.**

L'appréciation des milieux économiques de l'approche gouvernementale concernant la réforme de la législation sur la libre circulation des personnes et l'immigration se limite

à ce stade à l'évaluation des mesures envisagées dans le cadre de l'entrée et du séjour des ressortissants de pays tiers de plus de trois mois et motivés par l'exercice d'une activité professionnelle au

Luxembourg. L'UEL<sup>1</sup> a eu l'occasion de soumettre de vive voix au Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration son point de vue sur le contenu de l'avant-projet de loi en question.

---

<sup>1</sup> L'UEL regroupe les organisations suivantes: Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fédération des Industriels Luxembourgeois · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

Elle a salué ainsi la volonté des auteurs de l'avant-projet de simplifier un certain nombre de procédures régissant l'entrée et le séjour de personnes souhaitant accéder à des activités professionnelles.

Cette volonté de simplification se traduit notamment par l'établissement d'un titre unique de séjour pour travailleurs salariés et par l'institution de procédures spécifiques pour différents types de travailleurs (hautement qualifiés, détachés, bénéficiant d'un transfert temporaire etc.).

Dans le souci de répondre aux véritables besoins en personnel des entreprises, l'UEL a, à l'occasion de cette entrevue, insisté sur l'importance d'instituer une législation ne permettant aucune interprétation favorisant des mécanis-

mes trop protecteurs du marché du travail national et susceptibles de se retourner contre la croissance économique et donc contre l'augmentation de l'emploi. Elle souhaite que les entreprises luxembourgeoises bénéficient d'une véritable simplification du processus de ressourcement en termes de personnel détenteur de connaissances et de compétences exogènes.

Elle a encore revendiqué, dans le souci de répondre aux prémisses de simplification administrative, l'introduction de délais maxima pour le traitement administratif des demandes. Dans la même lignée, l'UEL a préconisé que le texte de loi réponde au besoin de transparence de façon à permettre aux demandeurs de titres de séjour de suivre leur procédure par voie électronique.

Pour ce qui est des ressortissants des pays membres de l'Union Européenne, l'UEL a pris note avec satisfaction de l'intention du Gouvernement d'ouvrir le marché du travail aux travailleurs issus de huit Etats membres ayant adhéré à l'UE le 1<sup>er</sup> mai 2004 et donc de renoncer ainsi aux dispositions transitoires instituées au niveau communautaire restreignant le principe de la libre circulation des travailleurs au sein de l'UE.

L'UEL ne manquera pas de revenir sur ce sujet important pour l'essor de l'économie luxembourgeoise dès que le projet de loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration aura été déposé à la Chambre des Députés.

*Communiqué par l'UEL* ■

## Construction

# Prix européens de la construction métallique 2007

**L**a Convention européenne de la construction métallique (CECM) est l'organe représentatif de l'industrie européenne de la construction métallique. Elle a pour but de coordonner la recherche internationale et le développement, d'appuyer les efforts de promotion de ses associations membres, de mener des actions en matière d'éducation et d'encourager le dialogue entre les pouvoirs publics, l'industrie, les milieux académiques et les clients. La CECM compte parmi ses membres les organisations de 25 nations.

La CECM décerne tous les deux ans les Prix européens de la construction métallique pour encourager l'usage créatif et innovant de l'acier dans l'architecture et la construction. Des projets provenant de 19 pays ont reçu en 2007 un Prix européen de la construction métallique, décerné à Luxembourg le 13 septembre 2007.

Avec la construction métallique d'aujourd'hui, la grâce, l'art et la fonction peuvent s'assembler presque sans limite; elle offre de nouvelles solutions et opportunités, permettant aux



**Les lauréats du projet luxembourgeois**

architectes de laisser libre cours à leur imagination et de créer concrètement les structures audacieuses qu'ils ont conçues. Ce qui était impossible par le passé est à présent une réalité. Le prix réduit de l'acier structurel, sa force, sa longévité, sa flexibilité de conception,

son adaptabilité, sa recyclabilité et sa durabilité continuent à en faire le matériau de choix dans la construction. La qualité de la conception met en valeur les avantages de l'acier en matière de construction, de productivité, d'économie et d'architecture.



**Pavillon du Centenaire à Esch-sur-Alzette - Enric Miralles Benedetta Tagliabue (EMBT), Moreno Architectes**

La cérémonie de remise des prix qui a eu lieu à Luxembourg est un événement pour la construction métallique en 2007. Les projets qui exaltent tous l'acier dans l'architecture, et dont certains ont été conçus par des architectes parmi les plus importants du monde, sont construits par des entreprises de construction métallique capables de mettre en œuvre l'acier sous toutes ses nombreuses formes fonctionnelles.

Pour plus d'informations: [www.steelconstruct.com](http://www.steelconstruct.com).

*Communiqué par la FEDIL* ■

## Les projets récompensés

Autriche	Zlote Tarasy Atrium Roof, Varsovie (Pologne)
Belgique	Gustave-Flaubert bridge, Rouen (France)
République tchèque	Pedestrian bridge across D8 highway
Danemark	Fiberline Composites factory, Fuen
Finlande	Kamppi Centre, Helsinki
France	Simone-de-Beauvoir footbridge, Paris
Allemagne	Multi-storey car park across A8 motorway, Stuttgart
Italie	«Oval» Olympic speed ice skating arena, Turin
Luxembourg	Centennial Pavilion, Esch-sur-Alzette
Pays-Bas	WKK energy plant, de Uithof-Utrecht
Norvège	Papirbredden, Drammen
Portugal	Francisco Sa Carneiro Airport, Porto
Roumanie	Tower Center International, Bucarest
Slovénie	Trimo Research, Innovative submarine ship (TRIP), Trebnje
Espagne	New terminal area of Madrid-Barajas airport
Suède	Floating roof, Vällingby Centre, Stockholm
Suisse	Center Paul Klee, Bern
Turquie	Adnan Menderes Airport, international terminal and car park, Izmir
Royaume-Uni	Royal Air Force Museum, Cosford

## Nouvelle association

# L'Association luxembourgeoise pour l'étude du droit de la concurrence est née

**A** la suite de la décentralisation de l'application du droit européen de la concurrence, initiée en 2003, le Luxembourg compte désormais deux autorités de concurrence: le Conseil de la concurrence, autorité administrative indépendante, et l'Inspection de la concurrence, service créé à l'intérieur du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieure. Ces deux autorités travaillent en étroite collaboration avec la Commission européenne et avec les autres autorités nationales de la concurrence dans le cadre du réseau européen de la concurrence. Parallèlement, la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence a renforcé nettement les exigences du droit luxembourgeois de la concurrence.

Les premiers signes de cette modification du paysage institutionnel et normatif ne se sont pas fait attendre. Plusieurs enquêtes de la Commission européenne ont affecté des entreprises actives à Luxembourg et les premières inspections surprises basées sur la loi luxembourgeoise ont eu lieu en décembre 2005. En outre, en 2007, le Conseil de la concurrence a rendu ses premières décisions sur le fond.

Conscients de l'importance de cette dynamique nouvelle pour la place de Luxembourg, notamment compte tenu des développements prévisibles du droit de la concurrence sous l'impulsion de la Commission européenne (cf. le prochain Livre Blanc sur le *private enforcement* qui viserait à faciliter l'introduction d'actions en dommages-intérêts de la part des consommateurs et des opérateurs économiques victimes de comportements anticoncurrentiels), 15 personnes, avocats et autres juristes actifs à Luxembourg ont estimé opportun d'accompagner ce processus, en créant le 20 septembre dernier, l'Association luxembourgeoise pour l'étude du droit de la concurrence.

Cette association, qui s'est notamment donnée pour but l'étude des problèmes de la concurrence, tant dans les relations nationales qu'internationales, cherchera à sensibiliser les acteurs de la place aux questions du droit de la concurrence, ainsi qu'à apporter un éclairage sur les développements du droit de la concurrence. Notamment, l'association entend organiser régulièrement des conférences et exposés.



**Gabriel Bleser, Président du Conseil d'administration de l'Association luxembourgeoise pour l'étude du droit de la concurrence**

Son Conseil d'administration est composé de Gabriel Bleser, Avocat à la Cour, ancien rapporteur général de l'Inspection de la concurrence, de Marilyn Clark, directeur, (secrétaire), de Nicolas Decker, Avocat à la Cour, ancien bâtonnier, (trésorier), de Léon Gloden, Avocat à la Cour, et de Philippe-Emmanuel Partsch, avocat et professeur d'Université. Il sera présidé par Gabriel Bleser. ■

Toute personne intéressée à rejoindre l'association est invitée à contacter un membre du Conseil d'administration ou adresser une lettre à: Association luxembourgeoise pour l'étude du droit de la concurrence, Mme M. Clark – 17, avenue Guillaume – L-1651 Luxembourg.

## Nouvelle parution

# Guide OAI 2008 Références Architectes et Ingénieurs-Conseils

**L'**Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils présente la septième édition du «Guide OAI 2008 Références Architectes et Ingénieurs-Conseils», ouvrage richement illustré en couleur par 564 œuvres de 152 bureaux d'architectes et d'ingénieurs-conseils.

Un seul ouvrage pour les architectes et les ingénieurs-conseils, témoignage

de la volonté d'accentuer encore davantage la maîtrise d'œuvre intégrée des concepteurs en réponse aux besoins et attentes des maîtres d'ouvrage.

Cette 7<sup>e</sup> édition est la preuve du franc succès de cet ouvrage qui montre la panoplie de la créativité et du savoir-faire des architectes et des ingénieurs-conseils exerçant à titre d'indépendant

au Luxembourg. Depuis la 1<sup>re</sup> édition en 1994, le nombre de participants au guide a presque doublé, ce qui permet au grand public de faire un tour d'horizon de l'actualité construite avec le concours des architectes et des ingénieurs-conseils, et de disposer d'un outil efficace pour pouvoir entrer en contact avec ces hommes de l'art, qui conçoivent



Le livre est disponible au secrétariat de l'OAI au prix de 25 euros TTC: 8, rue Jean Engling à Luxembourg-Dommeldange – e-mail: [oai@oai.lu](mailto:oai@oai.lu) – [www.oai.lu](http://www.oai.lu) et dans de nombreuses librairies; ou bien en effectuant un virement de 25 euros TTC au CCP de l'OAI IBAN LU73 1111 1012 2049 0000, BIC CCPLULL avec la mention «Guide 2008» et votre adresse complète.

vent et matérialisent des idées individuelles avec leurs clients.

Dans un contexte où les acteurs commerciaux du domaine de la construction investissent des moyens publicitaires très lourds, l'Ordre se doit d'assurer la visibilité des œuvres de ses membres, qui sont soumis par leur déontologie à une certaine discrétion en matière de publicité. Ceux-ci travaillent de manière indépendante

et compétente dans l'intérêt des maîtres d'ouvrage et d'un développement durable et de qualité de notre cadre de vie.

Cette initiative a pour objectif de montrer la panoplie de la créativité et du savoir-faire des architectes et des ingénieurs-conseils exerçant à titre d'indépendant au Luxembourg et de fournir au grand public un outil intéressant pour entrer en contact avec ces hommes de l'art. ■

## City-management

# Le shopping en ville: un grand moment de plaisir partagé



**L**e centre-ville reste aujourd'hui, et par excellence, le lieu de toutes les gastronomies, de tous les commerces, de toutes les manifestations, de tous les échanges et de toutes les politiques (au sens de la *polis* grecque). Même si «la forme d'une ville change plus vite, hélas, que le cœur des mortels», comme l'écrivait Charles Baudelaire, les centres-villes se différencient toujours par leur capacité à être les plus riches.

Mixer le shopping, l'animation et l'environnement. Proposer le meilleur choix en matière d'offre commerciale, mais aussi d'animation, d'offre cultu-

relle et d'offre gastronomique. Privilégier la qualité de vie en imposant une grande qualité de l'environnement: zones piétonnes, espaces verts, bâtiments historiques, transports en commun, parkings balisés, propreté.

Les visiteurs, clients et usagers, citent volontiers ces trois points comme autant d'exigences à l'égard des centres-villes qu'ils fréquentent. Que faire pour améliorer encore et toujours l'attractivité d'une ville en matière commerciale? C'est une question essentielle pour les villes, fortes de leurs solides avantages, mais également conscientes de leurs faiblesses. Elles s'interrogent donc sur la manière d'y remédier efficacement.

Au cœur de cette démarche volontariste, la nécessité de définir un positionnement clair à partir d'un état des lieux précis et sans concession sur l'offre commerciale existante. Puisqu'il y a des lacunes à combler et des secteurs à développer en priorité, il faut intervenir dans de nombreux domaines et impulser des idées.

Explorer des pistes nouvelles, c'est trouver les secteurs à développer en priorité: ceux qui sont aujourd'hui sous-développés, ceux qui seront les succès de demain. Pour adopter une gestion dynamique des espaces commerciaux, le dialogue est indispensable avec les par-

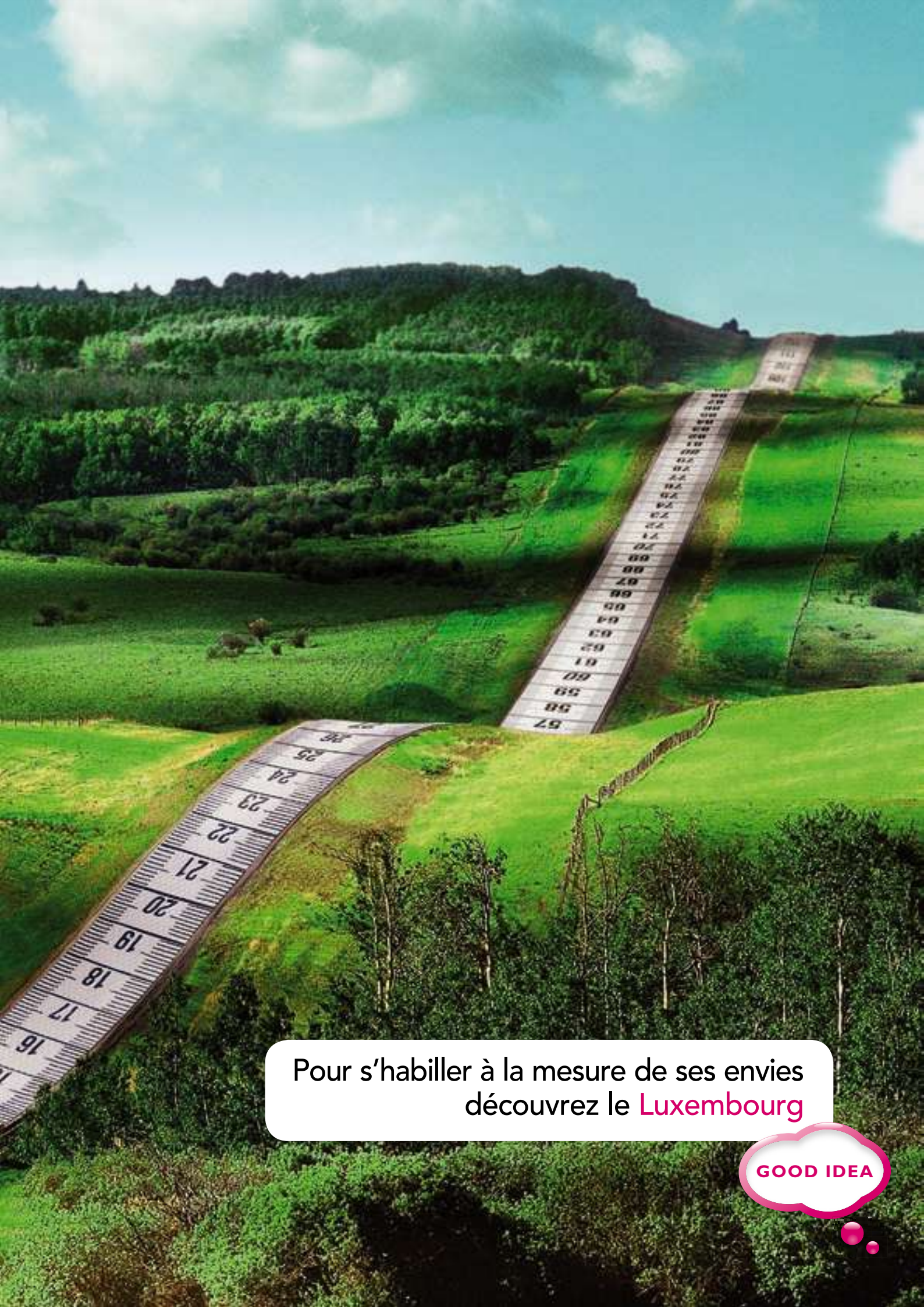
tis prenants. Il faut aussi pouvoir tenir à disposition des investisseurs potentiels une liste fiable d'indicateurs importants en matière commerciale: espaces disponibles, niveau des prix, chiffres de fréquentation, benchmark international... Que faire des espaces commerciaux vides? Comment les utiliser? Comment les animer? La Ville doit adopter une gestion active tout comme elle doit apporter un soutien systématique aux actions innovantes. Mais le plus important pour elle, au-delà de toutes les démarches entreprises, est la construction pertinente d'un dialogue permanent et constructif avec toutes les parties impliquées.

Ces incessants efforts contribuent ainsi à développer une stratégie commune en matière d'animation, à améliorer l'attractivité objective des zones commerciales avec tous les services communaux et étatiques (zones piétonnes, mobilier urbain, espaces verts, mobilité, propreté...), à privilégier une stratégie de communication intégrée. Cette vision, et ces efforts n'ont qu'un objectif: faire du shopping en centre-ville un grand moment de plaisir partagé.

*Communiqué par:*  
Geraldine Knudson,

City Manager – Ville de Luxembourg ■





Pour s'habiller à la mesure de ses envies  
découvrez le **Luxembourg**

GOOD IDEA

EN BREF

**Globaliser avec Tradition**

**Management des Familienentreprises Villeroy & Boch**

Im Oktober wurde auf der Frankfurter Buchmesse das von Wendelin von Boch verfasste Buch „Globalisieren mit Tradition“ vorgestellt. Vor dem Hintergrund der Unternehmens- und Familiengeschichte schildert Herr von Boch, wie unter seiner Ägide der Konzern auf die kommenden Herausforderungen in den internationalen Märkten vorbereitet wurde. Das Buch bietet eine Fallstudie aus erster Hand zur Vergangenheit und Gegenwart der Marke und zeigt Zukunftsperspektiven des 260jährigen Traditionsunternehmens auf. Als Angehöriger einer der beiden Gründerfamilien (in achter Generation) schildert Wendelin von Boch seine Verwurzelung in der sozialen und innovativen Kultur des Familienunternehmens. Im Geiste dieser Tradition setzt er daher andere Kriterien an als die der ungezügelter Marktwirtschaft und erörtert unter diesem Aspekt das Prinzip des „Shareholder Value“ aus seiner Sicht. Das Buch versteht von Boch auch als Ermunterung für die vielen mittelständischen Unternehmen, die Herausforderung der Globalisierung anzunehmen.



Als Angehöriger einer der beiden Gründerfamilien (in achter Generation) schildert Wendelin von Boch seine Verwurzelung in der sozialen und innovativen Kultur des Familienunternehmens. Im Geiste dieser Tradition setzt er daher andere Kriterien an als die der ungezügelter Marktwirtschaft und erörtert unter diesem Aspekt das Prinzip des „Shareholder Value“ aus seiner Sicht. Das Buch versteht von Boch auch als Ermunterung für die vielen mittelständischen Unternehmen, die Herausforderung der Globalisierung anzunehmen.

**Editions Guy Binsfeld**

**Le nouveau catalogue est arrivé**

L'année passée les Editions Guy Binsfeld avaient annoncé la parution annuelle de son catalogue. La deuxième édition du catalogue vient donc de paraître et invite les lecteurs à prendre le temps de la feuilleter et d'explorer l'offre variée et intéressante du programme actuel et à venir de la maison d'édition. On y trouve notamment les traditionnels guides culinaires et culturels, tels que «Genießen wie die Römer», «Vallée de l'Attert» ou «Les moulins du Müllerthal». En



dehors de nouveaux ouvrages touristiques, le programme éditorial présente cette année une véritable innovation: le livre audio. Pour la première fois, les Editions Guy Binsfeld publient un CD dans la nouvelle collection «Binsfeld Audio». C'est l'auteur Henri Losch qui fait le début de la série cet automne, en lisant une sélection des meilleures histoires de son best-seller «E Bouf erzielt». Entre livres pour enfants et romans policiers chacun devrait trouver son bonheur pour passer agréablement les longues soirées d'hiver.

**Roche-Bobois**

**Réouverture du magasin**

Le nouveau magasin Roche-Bobois a rouvert ses après des travaux de rénovation et d'agrandissement de plusieurs mois. Un nouvel espace réorganisé sur deux étages et sur une surface de plus de 1.200 m<sup>2</sup> attend les visiteurs dans une ambiance tam-



sée et musicale discrète. Toute l'équipe se tient à la disposition des clients six jours sur sept afin de leur faire découvrir les nouvelles sélections Roche-Bobois dans des pièces entièrement réalisées sur base des thèmes de ces collections: Les Contemporains, Les Voyages et les Provinciales. Moderne, design ou rétro, chacune de ces collections à sa personnalité et propose bon nombre de canapés, lits, meubles, fauteuils et objets de décoration parfaitement finis. Chaque client pourra y trouver de quoi satisfaire ses envies en matière de décoration et d'aménagement intérieur.

**Coface**

**Implantation au Luxembourg**

Coface Services Luxembourg, filiale du Groupe Coface, a été créée en juin et débutera officiellement ses activi-

Monde brassicole

La Brasserie de Luxembourg lance la Altmunster Gold

**T**oujours soucieuse de satisfaire les besoins et attentes de ses clients, la Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A. lance une pils au goût unique sur le marché: Altmunster Gold.

Héritage d'une riche tradition depuis 1511, cette pils de caractère comblera les amateurs et connaisseurs de bière. Bière blonde qui tire 5,4 % d'alcool, elle doit sa pureté à une sélection rigoureuse des matières premières. Seuls des ingrédients naturels la composent: malt d'orge, houblon et eau de source lui confèrent sa saveur authentique.

Altmunster Gold peut se targuer d'être la doyenne des bières brassées au grand-duché puisqu'elle prend ses racines dans l'abbaye de Munster fondée en 1083 «Um Plateau».

Considéré comme le «berceau de l'art brassicole luxembourgeois», le cloître abritait une petite communauté de bénédictins qui produisaient leur propre bière dans la brasserie de l'abbaye située en contrebas du monastère sur la rive gauche de l'Alzette. C'est ainsi que naquit l'ancêtre d'Altmunster Gold.

Si aujourd'hui la Brasserie de Luxembourg a décidé de relancer Altmunster avec sa nouvelle recette enrichie, c'est avant tout par souci de soutenir des marques locales dans un monde marqué par la globalisation des produits. Altmunster Gold sera disponible en 6-pack 33cl dans les supermarchés et vendu au fût ainsi qu'en bouteilles dans les



cafés et restaurants. Pour accompagner le lancement de son nouveau produit, la Brasserie de Luxembourg a élaboré un nouveau verre et une bouteille au logo de Altmunster Gold. Le matériel publicitaire spécialement développé pour l'Horeca et la grande distribution assurera la visibilité du produit sur ses lieux de vente.

Enfin, une campagne publicitaire accompagnera la sortie de Altmunster Gold sur le territoire luxembourgeois. Intitulée parlonsbieres.lu, la campagne se présente d'un point de vue consommateurs.

Amateurs confirmés et connaisseurs de bière y échangent leurs appréciations quant à la qualité de cette nouvelle pils à la saveur authentique. Pour plus d'informations: [www.parlonsbieres.lu](http://www.parlonsbieres.lu). ■

Marché immobilier

Nouvelle édition d'«atHome magazine»

**L**a nouvelle édition d'«atHome magazine», en librairie depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007, informe ses lecteurs sur l'évolution du marché immobilier en 2007 qui se trouve dans une phase charnière suite aux hausses

successives des taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires enregistrés depuis un an.

Alors que sur les cinq dernières années, le prix des maisons progressait en moyenne de 10 %, son augmenta-

tion n'a pas dépassé en 2007 les 3,8 %. Ceci indique que la capacité de financement des ménages est affectée par la modification des taux et qu'elle a atteint ses limites. Le prix moyen d'une maison est de 573.000 EUR en 2007.

Cependant, les prix n'évoluent de la même façon selon la taille des maisons. Les maisons de 2 et 3 chambres qui représentent 47 % du marché sont affichées en moyenne au même prix qu'il y a un an.

Les maisons de 4 et 5 chambres (43 % du marché) voient leurs prix diminuer légèrement. Cette diminution peut être interprétée comme une régulation naturelle du marché suite à une très forte hausse en 2006 sans toutefois remettre en cause la tendance.

On observe une augmentation de 6,6 % du prix des appartements sur 12 mois, témoin d'un marché stable. D'une part, le prix des appartements de grande taille reste inchangé et d'autre part, tous les autres types d'appartement connaissent une progression des prix de 5 à 6 %. Le budget moyen pour acquérir un appartement de 2 chambres est aujourd'hui de 331.000 EUR. Les différences régionales subsistent et restent inchangées.

L'écart entre les prix constatés dans le Nord du pays et le Centre reste important. En 2007, le prix moyen du m<sup>2</sup> pour la Ville de Luxembourg était de 4.380 EUR (+6,8 %). Les quartiers les plus chers étaient Weimershof, Kohlen-



berg, Limpertsberg et Belair. Le loyer moyen pour l'ensemble du pays reste quasiment inchangé et ce pour la 5<sup>e</sup> année consécutive.

La Ville de Luxembourg fait exception avec une augmentation de 8-10 % des appartements de 1 et 2 chambres qui sont les plus populaires. Le loyer moyen d'un studio était de 720 EUR en 2007. Un appartement de 2 chambres vaut en moyenne 1.350 EUR à Luxembourg-Ville contre 1.160 dans le reste du pays. Des extraits de l'étude statistique des prix peuvent être consultés sur [atHome.lu](http://atHome.lu). ■

## Sécurité routière

# AXA lance un test du code de la route sur son site Internet



**A**vec AXADriver, AXA Luxembourg vient de concevoir un outil pour permettre au public de tester ses connaissances en ligne sur le code de la route et ainsi prévenir une grande partie des accidents.

En effet, les dernières statistiques d'accidents d'AXA Assurances Luxembourg montrent que pas moins de 64 % des accidents de la route sont imputables, d'une manière ou d'une

## EN BREF

tés au Grand-duché au mois d'octobre. La mission de Coface est de faciliter les échanges entre les entreprises partout dans le monde au travers de ses 4 métiers: l'assurance-crédit, l'information sur les entreprises, le recouvrement et le factoring. Déjà présente dans une soixantaine de pays, Coface entend développer ses activités au Luxembourg grâce à une meilleure proximité.

### Sunflower Montessori

#### Nouvelle crèche à Moutfort

La crèche Sunflower Montessori S.à r.l. et la commune de Contern viennent d'annoncer que Sunflower Montessori construira une crèche sur mesure avec 100 places dans le village de Moutfort. Le bâtiment accueillera ses premiers enfants en février 2008. Le nouveau bâtiment fournira 8 salles de classe pour des enfants de 0 à 4 ans et un foyer de jour pour des enfants jusqu'à 6 ans. Le bâtiment sera situé sur la route de Remich au cœur du village de Moutfort, à quelques minutes de Luxembourg Ville, du Kirchberg, du Findel et du parc d'affaires de Contern. Sunflower était la première pré-école anglophone au Grand Duché. Ses professeurs et son personnel sont fidèles aux principes de Maria Montessori et fournissent un environnement sûr, protégé et heureux aux enfants dans lequel ils peuvent explorer et développer leur indépendance et leurs capacités linguistiques. Pour de plus amples informations: [sam@sunflower-montessori.com](mailto:sam@sunflower-montessori.com).



### Joierie De Greef

#### United Collection of Belgium

L'agence de communication Sacha Design de Wiltz s'est inspirée de la situation de crise politique que connaît actuellement la Belgique pour développer un concept original pour la joierie De Greef en symbolisant par l'image la devise nationale belge «l'union fait la force». La joierie De Greef à Bruxelles étant très attachée à l'unité de son pays, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Maison De Greef a adhéré au concept «United Collection of Belgium» développé par l'agence. Le concept de l'annonce a pour objectif de démontrer qu'il est possible de vivre ensemble et de travailler ensemble. La Joierie De Greef compte des clients dans toute la Belgique et son personnel est composé de flamands et de wallons.



### Econocom

#### PSF pour le secteur de la banque et de l'assurance

Au Grand-Duché de Luxembourg, Econocom vient d'acquiescer le statut de Professionnel du Secteur Financier (PSF). Le ministère luxembourgeois des finances a agréé la nouvelle entreprise Econocom PSF s.a. comme PSF de support primaire et Econocom peut donc désormais également proposer ses services d'opérateur de systèmes informatiques et de réseaux de communication au secteur financier luxembourgeois. Le nouveau statut de PSF souligne bien les projets de croissance d'Econocom au Grand-Duché.

### ING Luxembourg

#### Le Conseil d'administration devient davantage luxembourgeois

ING Luxembourg vient d'élargir son Conseil d'administration en accueillant deux personnalités reconnues dans le milieu économique luxembourgeois, Robert Dennewald et Hubert Clasen. Président Directeur Général d'Eurobéton, Robert Dennewald préside la Fédération des Industriels du Luxembourg (FEDIL). Il est également l'un des vice-présidents de la Chambre de Commerce de Luxembourg. Administrateur délégué de Caves Bernard Massard S.A., Hubert Clasen préside le Groupe des Producteurs de Vins Mousseux et Crémants du Luxembourg. Il occupe également la fonction d'ad-



EN BREF

ministre au sein de la FEDIL. MM. Dennewald et Clasen rejoignent désormais, au sein du Conseil d'administration d'ING Luxembourg, les avocats Paul Mousel et Alex Schmitt, ainsi que quatre spécialistes du groupe ING en matière de Finance, Retail, Wholesale et Private Banking.

**Delhaize Luxembourg**

**Les cartes American Express désormais acceptées**

Alpha Card étend sa couverture dans le secteur de la grande distribution sur le marché luxembourgeois en faisant son entrée dans toutes les enseignes du groupe Delhaize. Dès la rentrée, les membres American Express pourront régler leurs achats quotidiens dans toutes les enseignes Delhaize avec leur carte. L'acceptation chez Delhaize est un nouveau pas en avant dans la stratégie d'American Express, qui

souhaite évoluer vers les dépenses quotidiennes sur le marché belgo-luxembourgeois. Elle permet également à Alpha Card de couvrir la majeure partie de la grande distribution au Grand-Duché, puisque la carte est acceptée depuis plusieurs années déjà chez les autres leaders Auchan (2002), Cactus et Match (2003). Au Luxembourg, Delhaize représente aujourd'hui un réseau de 31 magasins qui continue à s'élargir.



**plaZa.lu**

**Redesign et optimisation du portail web**

Depuis la mise en ligne en 2001 par la société E-connect, l'annuaire web «plaZa.lu» a connu une croissance constante, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Très vite, «plaZa.lu» s'est mesuré aux principaux portails web nationaux et s'est positionné rapidement dans le peloton des répertoires web du Grand-Duché

de Luxembourg. La rentrée 2007 marque pour «plaZa.lu» un changement d'apparence. Étoffé et entièrement redessiné afin d'optimiser son ergonomie et sa transparence, le site permet une navigation dynamique et intuitive à la fois. Axé sur les activités quotidiennes de ses utilisateurs, «plaZa.lu» se positionne comme une source d'inspiration et un facilitateur de vie en permettant d'assister l'internaute dans la quête d'un bien immobilier, d'une voiture, d'un hôtel, d'un restaurant, d'un magasin, d'une administration ou d'un formulaire.



**Luckyjob.lu**

**Nouveau site gratuit pour les annonces d'emploi**

Art2com s.à r.l., entreprise active dans le développement d'applications web a mis en ligne son site d'annonces d'emploi dans la Grande Région, Luckyjob.lu. L'accent a été mis sur deux aspects, la simplicité et la gratuité pour éviter à l'internaute de remplir de fastidieux formulaires et éviter aux PME des coûts élevés de publication d'annonce. Le site se veut simple d'utilisation en permettant de publier une annonce en moins de deux minutes. Luckyjob.lu est gratuit et garantit la confidentialité des données privées.



**Cuisines Scavolini**

**Ouverture d'un show-room à Esch-sur-Alzette**

Bamolux s.à r.l., présente sur le Grand-Duché de Luxembourg depuis plus de 30 ans, et historiquement spécialisée autour de la menuiserie et du parachèvement, a apporté une dimension supplémentaire à son métier par le développement d'une activité de cuisiniste. L'entreprise ouvre à Esch-sur-Alzette un show-room, où le client



autre, au non-respect du code de la route. Sur base des déclarations d'accident et des informations recueillies, il apparaît que la moitié des automobilistes ayant provoqué un accident n'a délibérément pas respecté le code de la route.

L'autre moitié a commis une infraction involontaire, imputable à une connaissance insuffisante du code. Une enquête de la Sécurité Routière publiée en août corrobore ces résultats. Ce bilan pour la compagnie se chiffre au Luxembourg à 3.500 sinistres par an dont 150 avec dommages corporels, et à une charge sinistre de plus de 8,5 millions d'euros.

Afin de promouvoir la prévention et une meilleure connaissance des règles du code de la route sans toutefois adopter une approche didactique ennuyeuse, AXA a conçu le test AXADriver, accessible à tous gratuitement sur le site www.axa.lu. Par un jeu de questions-réponses, la maîtrise des règles de base du code de la route est testée et améliorée,

de manière à la fois ludique et pédagogique. Le principe est simple: le participant se voit proposer une série de 20 questions à choix multiples, prélevées au hasard dans une liste de près de 200 questions. Dès que la réponse est encodée, les éventuelles erreurs sont immédiatement corrigées, avec explications à l'appui. A l'issue du test, qui ne dure qu'une quinzaine de minutes, le participant obtient son score final.

Pour motiver le public à participer, AXA organise un concours pour tous les joueurs ayant obtenu un score d'au moins 16 sur 20 au test AXADriver. Les gagnants seront tirés au sort au terme de la période du concours et remporteront divers lots en relation avec l'automobile (stages de conduite défensive au centre de formation de Colmar-Berg, sets de pneus d'hiver et chèques carburant). Un «Grand Gagnant» sera tiré au sort et se verra offrir une assurance auto gratuite, à vie. Le concours se déroulera du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 29 février 2008. ■

Luxlait

Nouveaux yaourts et hausse du prix du lait



Luxlait lance des nouveaux yaourts avec 1,2 % de matières grasses

Dans un souci d'optimiser les qualités nutritives de ses produits, Luxlait lance de nouveaux yaourts avec seulement 1,2 % de matières grasses. Cette mesure s'inscrit dans la tendance mondiale de recherche

d'équilibre et de bien-être. Les nouveaux yaourts fruités sont disponibles dans six goûts existants: ananas, cerise, myrtille, pêche, fraise, praliné, framboise. Deux nouveaux parfums viennent se rajouter: rhubarbe et fraise 6 grains, qui rempla-

cent les goûts coco et birchermuesli. Le pourcentage de matières grasses de ces nouveaux yaourts Luxlait est inférieur de 20 % par rapport à l'ancienne gamme (1,5 % m.g.), tout en leur conférant une texture onctueuse. Ils sont enrichis en probiotiques, qui participent à l'équilibre du système digestif. Les barquettes de 2x125 grammes, ainsi que le pack des 8 yaourts fruités, se présentent désormais en rouge pourpre vif, aisément repérables dans les rayons. Rappelons que Luxlait avait lancé au printemps une gamme de yaourts à 0 % de matière grasse aux goûts muesli, fraise, abricot, fruits des bois et nature. Celle-ci a récolté un franc succès auprès des consommateurs avides de respecter leur ligne.

Par ailleurs, Luxlait a récemment adapté ses prix laitiers de 12 % à la hausse. Un litre de lait coûte désormais 1€09 (contre 0,97€ précédemment). Les autres produits laitiers Luxlait augmenteront entre 8 et 12 %, tant au Grand-Duché qu'à l'étranger. Les pays européens voisins, comme l'Allemagne, la Belgique et la France ont également revu leurs prix à la hausse.

Luxlait a expliqué cette hausse de prix du lait par une augmentation expo-

nentielle de la consommation de lait au niveau mondial ces dernières années, avec une demande particulièrement forte venant de Chine et d'Inde. D'autres facteurs importants sont la sécheresse frappant l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la pauvreté des récoltes en Europe de l'Est et les inondations en Grande-Bretagne et en Europe du Nord.

Depuis le début de l'année 2006, les stocks de poudre laitière, et, depuis le printemps 2007, ceux du beurre, ont été entièrement réduits. La Commission Européenne prévoit de ne plus reconduire le système des quotas laitiers (introduits en 1984 pour diminuer l'offre abondante en lait) et ceci jusqu'en 2015. «L'histoire nous montre que le prix du lait payé aux agriculteurs est resté stable au cours de ces quinze dernières années», a fait remarquer Claude Steinmetz, Directeur Général de la Luxlait. «En parallèle, les contraintes et les coûts de production ont augmenté de façon constante pour le producteur laitier. Le cultivateur – et non l'industrie intermédiaire – profitera en premier lieu de cette augmentation», a souligné Steinmetz. Pour plus d'informations: [www.luxlait.lu](http://www.luxlait.lu). ■

## EN BREF

pourra découvrir toute une série de nouvelles cuisines dessinées pour satisfaire les exigences d'espace et les goûts les plus variés. Les cuisines Scavolini sont pensées pour ceux qui ne veulent pas renoncer au design italien. Combinant des lignes modernes à la douceur traditionnelle des bois, elles n'ont pas pour dénominateur commun un style identique mais une attention particulière à la rationalité et au plaisir de l'utilisateur. Pour plus d'information: [www.bamolux.lu](http://www.bamolux.lu)

### Fortis Assurances Luxembourg

#### Partenaire du «Guide luxembourgeois Sécurité & Prévention»

A l'occasion de la sortie officielle du «Guide luxembourgeois Sécurité & Prévention», Fortis Assurances Luxembourg a organisé un cycle de conférences sur le thème «Prévention et Sécurité». La compagnie y a exposé sa philosophie en matière de sécurité et Madame Myriam César, auteur du Guide, a présenté son guide qui constitue une grande première au Grand-Duché de Luxembourg. D'abord paru en Belgique en 2006, la version qui est présentée a été spécifiquement adaptée pour le Luxembourg. A travers des milliers de conseils, check-lists, trucs et astuces, chacun peut découvrir certaines précautions simples à prendre pour éviter ou tout au moins minimiser les risques de la vie quotidienne. Pour la sortie du «Guide luxembourgeois Sécurité & Prévention», Fortis Assurances Luxembourg propose de l'acquérir au prix de 25 EUR dont 5 EUR seront reversés au profit de la Croix-Rouge Luxembourgeoise.



## Lunetterie

# GrandOptical fête son 10<sup>e</sup> anniversaire au Luxembourg

C'est en 1989 que Michael Likierman et Daniel Abittan révolutionnent l'univers optique en développant le premier magasin laboratoire et le concept des lunettes en 1 heure à Paris.

Le succès est immédiat, cette nouvelle approche du métier deviendra rapidement une «référence» dans l'univers de l'optique: Pour la première fois, un laboratoire de haute technologie de fabrication de verres est intégré au lieu de vente. Dès 1996, GrandOptical se développe au niveau international.

GrandOptical fête son dixième anniversaire de présence au Luxembourg et compte cinq points de vente au Grand-Duché. Un premier à Luxembourg, Grand Rue, un deuxième à Auchan Kirchberg, un autre à Luxembourg-



Gare, un quatrième à la Belle Etoile à Bertrange et le cinquième à Esch/Alzette, rue de l'Alzette. GrandOptical emploie 72 personnes au Luxembourg. Le personnel accueille la clientèle dans la langue de son choix: luxembourgeois, français, allemand, anglais, portugais, italien ou encore espagnol.

Afin de célébrer de manière exceptionnelle ses 10 ans de présence au Luxembourg, GrandOptical a offert un avantage inédit à ses clients. Ils ont en effet pu bénéficier d'une remise sur leur monture en fonction de leur âge.

Toujours à la pointe de la technologie, GrandOptical propose sur le

marché une paire de lunettes, appelée MAXILIGHT 4 (4<sup>e</sup> génération d'une monture extra légère) qui offre un grand confort aux porteurs de lunettes: outre son poids plume, elle bénéficie d'une forte résistance malgré sa souplesse et dispose de verres de haute qualité. ■

## Fairtrade

# Le coton Fairtrade fait son entrée au Luxembourg



© Fairtrade Foundation - Simon Rawles

**L'**asbl TransFair-Minka lance une campagne de sensibilisation au coton Fairtrade. «Faire Kot-teng, an Du fills Dech wuel an den-ger Haut!», ces quelques mots de Tessy Scholtes, vice-championne du monde de karaté en 2002, n'ont rien d'anodin. Ils témoignent de l'espoir économique que représente le commerce équitable pour les petits producteurs de coton du Sud.

En effet, le commerce équitable renforce le maillon le plus faible de la chaîne de production, à savoir les producteurs de coton et leurs familles.

Le coton Fairtrade est produit en Afrique et en Inde, dans des pays où la culture du coton est encore traditionnelle et d'une importance économique majeure. En Inde, troisième produc-

teur mondial de coton, dix millions de foyers dépendent de la culture du coton pour subsister. En Afrique de l'Ouest et du Centre, 15 à 20 millions de personnes vivent directement de la récolte du coton. TransFair-Minka asbl cible donc son action sur le continent africain, le plus gros exportateur de coton après les Etats-Unis.

Les producteurs et productrices de coton y souffrent avant tout des subventions que les pays industrialisés accordent à leur production nationale. A elles seules, les subventions nord-américaines, d'un montant de 4 milliards de dollars, correspondent à une perte pour l'Afrique de 250 à 500 millions de dollars par an.

Grâce au commerce équitable, les producteurs de coton peuvent améliorer

leurs revenus et, ainsi, leur qualité de vie. Le producteur reçoit un prix Fairtrade de 36 cents par kilo de coton, mais pour le coton biologique, le prix Fairtrade s'élève à 41 cents. A cela, s'ajoute une prime de développement de 0,05/kg. Cette prime est investie par les coopératives dans la réalisation d'infrastructures bénéfiques à l'ensemble de la communauté.

Les standards Fairtrade, établis par Fairtrade Labelling Organizations International (FLO), sont régulièrement contrôlés par FLO-Cert, organe indépendant de certification du label Fairtrade. Les producteurs de la filière coton sont contrôlés annuellement.

La gamme de produits fabriqués à base de coton du commerce équitable et labellisés Fairtrade est aujourd'hui très large.

Grâce à la diversité de l'offre de nombreux partenaires, le consommateur a de la qualité et du choix. Commercialisé sous les marques Jardin Bio, Songes & Ponges, Papili, Hacot & Colombier, et Hydra, le coton Fairtrade se retrouve ainsi dans des vêtements, sous-vêtements, produits cosmétiques, mais aussi des vêtements pour bébé.

Les principaux points de vente sont les supermarchés Cactus, Cora Foetz et Auchan, dans les boutiques spécialisées comme Pimpampel (à Bonnevoie), Tapis Hertz (centre-ville de Luxembourg), Cado Line Romy Thi-beau (Echternach), Rose Lila (Walferdange) et bientôt, dans les Boutiques du Monde (Bettembourg, Differdange, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck et Luxembourg). Pour plus d'informations: [www.transfair.lu](http://www.transfair.lu). ■

## Electris couvre l'intégralité des besoins en électricité de la commune de Mersch



MM Fernand Braun et Albert Lentz, membres du collège échevinal de la commune de Mersch, M. Albert Henkel, bourgmestre, MM Pete Hoffmann et Martin Wienands, respectivement gérant et chef de service de Electris (de gauche à droite)

**M** Pete Hoffmann, gérant de la société Electris, a récemment remis à M. Albert Henkel, bourgmestre de la commune de Mersch, un certificat engageant son entreprise à couvrir l'intégralité des besoins en élec-

tricité de la commune avec une énergie exclusivement produite par des barrages hydroélectriques luxembourgeois.

Entreprise luxembourgeoise indépendante, connue sous le nom de Distribution publique d'électricité

Hoffmann Frères jusqu'en 2005, Electris gère le réseau de distribution de Mersch depuis 1918. Avec l'ouverture complète du marché de l'énergie à la concurrence, l'entreprise est également devenue fournisseur national d'électricité le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

A ce titre, Electris maîtrise désormais ses choix d'approvisionnement et souhaite valoriser les énergies nationales propres et renouvelables avec la volonté de préserver l'environnement et de privilégier le développement durable.

Cette démarche a trouvé un écho favorable auprès des responsables de la commune de Mersch comme l'atteste l'accord conclu en juillet.

Ainsi, au travers de sa formule SwitchLUE, Electris s'engage à fournir à la commune d'ici fin 2008 un peu plus de 3.000 MWh générés par deux centrales hydroélectriques situées sur la Sûre et la Moselle. En outre, la collectivité bénéficiera de conditions tarifaires privilégiées.

En effet, cette énergie 100 % écologique sera facturée au prix de l'abonnement standard jusqu'à la fin de l'année 2007. Et en 2008, la commune ne paiera que la moitié du supplément normalement appliqué à l'électricité SwitchBLUE. ■

### Leudelange

## Inauguration du nouveau Centre de Distribution de Peintures Robin

**D**ans l'année de son 80<sup>e</sup> anniversaire, le fabricant luxembourgeois Peintures Robin, vient de franchir une nouvelle étape dans la modernisation de son entreprise. Son nouveau Centre de Distribution et de Formation a en effet été inauguré officiellement le samedi, 22 septembre, dans la zone industrielle «Am Bann»

à Leudelange. Les responsables en ont profité pour organiser en même temps la première édition de ColorTRENDS'07, un salon professionnel pour peintres et carrossiers, auquel furent invités tous les clients professionnels de Robin.

Les nouveaux locaux ont été érigés sur un terrain de 46,35 ares et le centre Robin Leudelange dispose désormais d'une sur-

face utile de 5.619 m<sup>2</sup>. Il héberge, en plus des capacités de stockage considérables pour les différentes gammes de produits, une salle de vente bien organisée pour tout ce qui se rapporte aux travaux de peinture et de carrosserie, une salle d'exposition avec une offre extrêmement large en papiers peints, ainsi qu'un centre de formation.



Ici, le personnel qualifié des clients de Robin peut se perfectionner, découvrir de nouveaux produits et techniques, et apprendre directement leur applica-

tion. Des cabines de peinture dotées d'équipements de laquage de dernière génération sont disponibles pour la formation pratique des carrossiers.

Après l'inauguration, les nouveaux locaux se remplirent de vie.

Robin avait en effet invité l'ensemble de ses clients professionnels à ColorTRENDS'07, un salon qui combine le professionnel avec une fête familiale. Durant la journée, plusieurs centaines de professionnels de la peinture et de la carrosserie ont répondu présent.

46 fournisseurs de Robin avaient installé leurs propres stands et offraient aux visiteurs des présentations, démonstrations, discussions..., soit un forum de contact enrichissant pour tous les participants. Combiner tradition et avenir, c'est la philosophie de Robin, une entreprise qui, depuis 1927 jusqu'à nos jours est restée à 100 % entre les mains d'actionnaires luxembourgeois.

Cette «année du renouveau» est d'ailleurs, selon le directeur général Paul Theisen, en bonne voie de devenir une «année du succès». ■

## Aviation

# Luxair: Structure tarifaire simplifiée et amélioration des dessertes



**L**a mise en service de l'horaire d'hiver Luxair correspond aussi à la mise en place de la nouvelle structure tarifaire simplifiée avec le premier tarif Luxair Primo: 169 euros ttc aller-retour disponible toute l'année sur toutes les routes de Luxair Luxem-

bourg Airlines, sauf Paris 99 euros ttc et Londres 157 euros ttc qui proposent un tarif Primo encore plus avantageux. Pour profiter du tarif Primo, une seule condition, il faut réserver le plus tôt possible.

Un quart des sièges disponibles sera proposé à ce tarif avantageux, ce qui fait quelque 140.000 sièges sur une année. Barcelone, Berlin, Dublin, Francfort, Genève, Londres (City & Heathrow), Madrid, Milan-Malpensa, Munich, Paris, Porto, Rome, Sarrebruck, Turin, Vienne, ce nouveau tarif, sans suppléments cachés et service Luxair compris, rendra accessible à tous les destinations desservies régulièrement par Luxair Luxembourg Airlines en tout confort au départ de l'aéroport de Luxembourg.

L'horaire d'hiver introduit encore d'autres améliorations, notamment au niveau de son réseau de destinations. Ainsi Luxair opérera à partir du 28 octobre un second vol direct vers Vienne dans l'après-midi (départ à Luxembourg 14.10, arrivée à Vienne

15.45 heures; départ à Vienne 16.15 et arrivée à Luxembourg à 17.45 heures; horaire légèrement décalé le week-end). Avec la double liaison de son partenaire code share Austrian Airlines, les passagers Luxair bénéficieront ainsi de quatre liaisons quotidiennes vers la capitale autrichienne (deux vols par jour le samedi et le dimanche).

A partir du 28 octobre, Luxair propose un vol supplémentaire sans escale le dimanche matin vers la capitale bavaroise: départ à Luxembourg 7.15 arrivée à Munich 8.25 heures; départ à Munich 8.55, arrivée à Luxembourg 10.05 heures.

En introduisant un vol supplémentaire le samedi vers Barcelone (départ à Luxembourg 6.00 heures; départ à Barcelone 8.30 heures), Luxair étend son offre vers la capitale catalane qui sera désormais joignable 7 jours sur 7.

Dès la saison hiver tous les vols Luxair de et vers Dublin seront opérés en direct sans escale à Manchester. Le vol ne durera plus que 110 minutes



au lieu de plus de 2 heures et demie. Départ à Luxembourg 10.20 heures; départ à Dublin 11.40 heures (heure locale); horaire légèrement décalé le week-end. Le vol direct vers Dublin ne

dessert plus la ville portuaire britannique de Manchester.

Le vol du samedi qui aujourd'hui part de Luxembourg à 6.40 heures, quittera Luxembourg à 10.25 heures

pour rejoindre l'aéroport de Tegel et la capitale berlinoise, ce qui enchantera ceux qui n'aiment pas se lever tôt. Pour plus d'informations: [www.luxair.lu](http://www.luxair.lu) ou Call Center au (+352) 2456 4242. ■

## Centre commercial Laangwiss

# hela eröffnet Mega-Fachmarkt in Junglinster

**N**ach nur achtmonatiger Bauzeit hat die zweite hela Filiale in Luxembourg im Centre Commercial „Laangwiss 1“ in Junglinster seine Pforten für die Öffentlichkeit geöffnet.

hela Brico, hela Jardin, hela Déco und hela Auto sind die Warenbereiche, in die hela sein Warensortiment grob einteilt. Dahinter stecken mehr als 100.000 einzelne Artikel, die den Menschen der Region von Luxemburg bis Echternach und von Grevenmacher bis Ettelbrück zum Kauf angeboten werden.

Rund 150 geladene Gäste konnten bereits am Vorabend der Eröffnung in einer feierlichen Einweihung die Räumlichkeiten des neuen hela-Standortes betrachten. Der Vorsitzende des Verwaltungsrates, Norbert Friob, begrüßte die Gäste aus Landes- und Kommunalpolitik, der Banken und Verbände sowie der am Bau beteiligten Firmen.

Unter den Gästen waren auch die Bürgermeisterin Françoise Hettogaasch und der Mittelstandsminister Fernand Boden. Das Erscheinungsbild des Centre Commercial werde durch das neue hela Profi-Zentrum markant mitgeprägt, sagte der Sprecher der Distributa-Unternehmensleitung, Christoph Leinen, in seiner Begrüßungsrede. Pfarrer Gillen segnete am Abend den neuen Markt und wünschte den Markt-



Der Vorsitzende des Verwaltungsrates, Norbert Friob, begrüßte die Gäste aus Landes- und Kommunalpolitik, der Banken und Verbände sowie der am Bau beteiligten Firmen

verantwortlichen viel Glück und Erfolg für die Zukunft.

Rund 15 Mio. EUR wurden in den Bau und die Einrichtung des neuen Fachmarktes gesteckt. 170 kostenlose Parkplätze stehen den Kunden zur Verfügung. 85 Mitarbeiter werden im neuen Markt beschäftigt sein. Sie stammen zum Teil vom ehemaligen Clement-Baumarkt in Junglinster und wurden um neue Fach- und Servicekräfte ergänzt.

Diese wurden im hela Profi-Zentrum in Bettemburg, das im Jahr 1999 als erster hela-Standort in Luxembourg seinen Betrieb aufnahm, intensiv auf ihre Aufgaben in Junglinster vorbereitet. Bei der Rekrutierung der Mitarbeiter wurde großer Wert auf deren Multilingualität gelegt.

Für weitere Informationen: <http://www.hela.de/>. ■

Contribuons, ensemble,  
à la performance de l'entreprise

Les membres de l'ALCOMFI  
au service des petites  
et moyennes entreprises  
et des professions libérales.

[www.alcomfi.lu](http://www.alcomfi.lu)

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE  
DES CONSEILS COMPTABLES ET FISCAUX  
Association sans but lucratif

## Plateau de Kirchberg

# Pose de la première pierre de l'immeuble «K Point»



M. Marnix Galle, Administrateur délégué de Allfin S.A.; M. Patrick Gillen, Président du conseil d'administration du Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du plateau de Kirchberg; Mme Tatiana Fabeck, architecte; M. Philippe Verdussen, ARCHI 2000, architecte; M. Patrick Van Craen, Administrateur de CLE S.A.

**E**n présence de nombreuses personnalités, la première pierre de l'immeuble K Point a été posée le 25 septembre 2007. Allfin S.A. peut désormais débiter la construction de cet

ensemble de bureaux au cœur du Plateau de Kirchberg, rue Edward Steichen.

Implanté au centre du quartier financier du Kirchberg, à proximité de l'avenue J.-F. Kennedy, l'immeuble de

bureaux «K Point» présentera des atouts de séduction tant pour les utilisateurs que pour les visiteurs.

Totalisant quelque 9.000 m<sup>2</sup>, ce projet composé d'un rez-de-chaussée réservé à des fins commerciales, d'une mezzanine et de 4 étages destinés à un usage de bureaux, offrira un environnement de travail confortable, basé sur une grande modularité, des équipements performants et des finitions soignées.

Très flexibles, les surfaces locatives pourront être organisées en espaces de travail individuels ou paysagers. Prestigieux, ce bâtiment sera réalisé à partir d'un choix de matériaux de qualité: façade en pierre naturelle, stores extérieurs en maille inox, isolations phonique et thermique de premier choix, équipements sanitaires luxueux, accès sécurisé,...

Ce complexe immobilier sera également doté des innovations les plus récentes, faux-plafonds réversibles et gestion à distance des équipements techniques, afin d'assurer une gestion économique et écologique de l'énergie. Sa forme en H permettra, grâce au dégagement d'un volume creux, de marquer l'entrée du bâtiment et de l'intégrer au contexte environnant. Côté sud, une piazza dallée, un filtre végétal formé par des haies de buis, agrémenteront les abords de K Point dont la maîtrise architecturale a été confiée à Tatiana Fabeck et à Archi 2000. ■

## Restauration

# Le Siello: un univers de saveurs et de plaisirs à ciel ouvert

**S**ous le nom de Siello, un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes. Surplombant la zone artisanale et commerciale Langwies 1 au-dessus de l'AD Delhaize, le restaurant Siello a inauguré ses cuisines le 2 août de cette année. Comme son

nom le laisse imaginer, le restaurant tourne autour d'un thème principal: le ciel. Dans cette salle climatisée pouvant accueillir jusqu'à 90 personnes, la décoration a été pensée pour rappeler le ciel étoilé et l'univers avec de subtils mélanges de couleurs bleue et dorée.

Le plafond, vitré en grande partie, laisse place tantôt à la lumière du jour, tantôt à la beauté d'un ciel étoilé quand la météo se veut clémente.

De grandes baies vitrées donnent une impression de profondeur puisqu'elles offrent une vue imprenable sur

une immense terrasse sur toit aménagée dans un style contemporain alliant mobilier design, bois exotiques, plantes vertes et toiles tendues dans le bleu de Siello. La terrasse permet aux plus volontaires de profiter de l'extérieur tout au long de l'année grâce à un système de chauffage extérieur.

Côté cuisine, Siello offre un univers de saveurs et de plaisirs. Au menu, la fine cuisine française et traditionnelle. Siello propose trois formules pour satisfaire tous les clients. Deux menus à 9,80€ sont proposés chaque jour (dimanche excepté), en plus des plats à la carte. Le soir, du mercredi au samedi, Siello prend des allures de restaurant gastronomique. Nappes blanches et menus 4 plats à la carte composés de deux entrées, un plat principal et un dessert au prix de 38 €. Les plats uniques restent disponibles à la carte.

Le dimanche, c'est «Sunday Brunch» de 10h00 à 15h00. Les enfants peuvent jouer dans un coin spécialement conçu pour eux et équipé d'une télé, de livres à colorier Siello, etc. Côté vin, Siello offre une carte variée ouverte à tous les budgets. Chaque mois, une soirée est dédiée



**Le Siello: un cadre chaleureux voué à la bonne cuisine et rappelant le ciel étoilé et l'univers**

à un thème précis (soirée autour des spécialités d'un pays, concert live, cocktail show barkeeper, piano bar, ...).

Avec une salle climatisée pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes, Siello est aussi le cadre idéal pour organiser une fête privée ou un événement professionnel. Le restaurant est équipé des

dernières évolutions technologiques nécessaires (grand écran, rétroprojecteur, accès Wifi, DVD, hi-fi, ...).

Siello peut se charger de l'organisation complète d'une soirée à thème sur demande et de la préparation d'un menu sur-mesure. Pour plus d'informations: [www.siello.lu](http://www.siello.lu). ■

**Alu Co**

...rouge, verte, bleue, jaune, blanche ou inox

Une, deux, trois, quatre, six, neuf...

**Profilés et tôles en alu.**

78, Mühlenweg | L-2155 Luxembourg-Gasperich  
Tél. 49 64 28 / 48 52 19 | Fax 49 64 40

**You**

- Are a high-tech entrepreneur or company
- Want to achieve rapid growth

**At Technoport**

- Get access to one of our three programmes
- Benefit from our tailor-made services and high quality infrastructure
- Join our network of innovative companies

to get started [www.technoport.lu](http://www.technoport.lu)

**technoport**  
UNE INITIATIVE DU CRP HENRI TUDOR

**THE PREMIER HIGH-TECH INCUBATOR**

# Responsabilité sociale des entreprises – RSE:

## Bureau Comptable Claudine Speltz S.à r.l.



Afin de répondre à l'intérêt croissant manifesté pour la responsabilité sociale des entreprises, le Merkur propose désormais à ses lecteurs une série de témoignages sur les bonnes pratiques en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) au sein des entreprises luxembourgeoises.

La RSE se définit comme un concept selon lequel les entreprises intègrent les enjeux sociaux et environnementaux dans leur gestion quotidienne, et dans leur interaction volontaire avec les parties intéressées.

Le Bureau Comptable Claudine Speltz S.à r.l. gère essentiellement des bâtiments de type résidentiel pour le compte de syndicats de copropriétaires en tant que syndic, ou opère pour des investisseurs privés ou publics en tant qu'administrateur de biens. L'entreprise existe depuis plus de 20 ans et occupe actuellement 17 salarié(e)s dont 2 à temps partiel.

### **Merkur: Quelle est la motivation qui vous a poussé à mettre en œuvre les principes de RSE au sein de votre entreprise?**

**Claudine Speltz (Associée-gérante):** J'ai toujours eu le souci de tenir compte des besoins et des demandes spécifiques du personnel, autant que faire se peut au regard des objectifs et des besoins de l'entreprise. Dès le départ, j'ai souhaité contribuer à la formation du personnel en organisant périodiquement des formations en bureautique, logiciels divers, langues, etc.

J'ai toujours pour objectif que tous les collaborateurs puissent concilier au mieux leur vie privée avec la vie professionnelle: cela passe par un travail important sur l'organisation du temps de travail permettant de faire face aux responsabilités familiales et aux besoins de l'entreprise qui, dans notre profession, se traduisent en prestations en fin de journée, voire tard dans la soirée. Je promeus également une cohabitation harmonieuse entre les collaborateurs et collaboratrices de religions, de cultures, de nationalités, d'âges et de genres différents. A titre d'exemple pour illustrer cette flexibilité, je citerai: l'aménagement des horaires tenant compte de la scolarité des enfants: congé le mercredi pour les collaborateurs français, les mardi et/ou jeudi pour ceux ayant des enfants scolarisés au Grand-Duché, décalage des horaires de début et de fin de la journée de travail pour permettre l'acheminement des enfants à l'école ou éviter une circulation intense et tous les désagréments qui en découlent. Il y a également une flexibilité pour permettre aux salariés de faire face à certaines obligations d'ordre privé: contrôle technique du véhicule personnel, visites médicales, assistance à des parents âgés etc. Cette flexibilité s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes et j'encourage les hommes à s'impliquer dans cette vision que j'idéalise depuis toujours: qu'il y ait un partage des tâches familiales entre les hommes et les femmes. Au delà, j'essaie d'avoir une approche holistique de mes collaborateurs et pas seulement fonctionnelle.

### **Merkur: A quels niveaux vos principes de RSE sont-ils mis en pratique?**

**Claudine Speltz:** Nous sommes attentifs à l'économie d'énergie et à la protection de la nature: le tri des déchets et la consommation d'énergie sont sous étroite surveillance. Les locaux sont dotés d'éclairage naturel et les rappels à l'ordre lorsque les lumières brûlent inutilement sont fréquents. Les ordinateurs doivent être éteints le soir et le papier inapte à l'expédition, récupéré en tant que papier-brouillon. J'incite également à l'utilisation des transports en commun. Nous mettons en place des procédures de tri des déchets dans les différents bâtiments gérés avec l'accord des syndicats concernés et dans la mesure où les lieux s'y prêtent.

### **Merkur: Quels sont les bénéfices que vous tirez de votre politique RSE?**

**Claudine Speltz:** Les salariés apprécient cette organisation tout en assumant leurs tâches avec sérieux et efficacité. Cela favorise la solidarité et le travail d'équipe, car ils doivent tenir compte des besoins des uns et des autres ainsi que de ceux de l'entreprise, l'individualisme exacerbé n'ayant pas de place dans ce type d'organisation. Le taux d'absentéisme est très faible. La prise de conscience individuelle relative à la protection de l'environnement est certainement favorisée par notre type de gestion.

**Les entreprises qui souhaitent faire des commentaires ou donner leur avis sur la base de leur expérience en matière de RSE peuvent contacter François Nénon, Tél.: +352 42 39 39-330, ou envoyer leurs commentaires à: [entreprises@cc.lu](mailto:entreprises@cc.lu).**



# Fortis Lease Luxembourg

Getting you there.

**FORTIS** 

**Si vous êtes sur le point d'acheter de nouveaux actifs, pensez aux avantages du leasing.**

Vous prévoyez un investissement ? Fortis Lease Luxembourg vous propose une large variété de services relatifs aux actifs qui permettent à votre entreprise de se focaliser sur ses activités essentielles, et non sur la gestion de biens d'équipement.

Nous vous assistons avec des produits de leasing sur mesure.

## Leasing

Le leasing (ou crédit-bail) est une technique contractuelle de crédit à moyen ou long terme par laquelle une entreprise de leasing acquiert, sur la demande d'un client, la propriété de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel, en vue de les donner en location à ce client pour une durée déterminée et en contrepartie de redevances ou loyers. A l'issue de la période fixée, le locataire a en général plusieurs options. Il peut soit restituer le bien à la société de leasing, soit demander le renouvellement du contrat, soit acquérir le bien pour un prix qui tient compte, au moins pour partie, des versements effectués à titre de loyers.

Conçu à l'origine pour les biens d'équipement mobiliers, le crédit bail peut s'appliquer à l'acquisition ou à la construction d'immeubles à usage professionnel. Le leasing est ainsi une technique de financement alternative; l'entreprise pourra y recourir en lieu et place du financement classique.

Le régime fiscal du leasing varie en fonction des caractéristiques intrinsèques du contrat de leasing, le droit fiscal faisant une distinction selon que le bien figure au bilan de l'entreprise ou non. En principe, les biens sont attribués à celui qui en est juridiquement le propriétaire. Toutefois, lorsqu'une personne autre que le propriétaire peut exercer sa domination sur l'objet de façon qu'il puisse empêcher le propriétaire juridique d'exercer sa maîtrise sur le bien, alors le droit fiscal, pragmatique, attribue la propriété économique du bien à cette personne.

## Avantages du financement d'un bien par leasing

- échelonnement du paiement de la TVA tout au long de la durée du contrat, le préfinancement de la TVA étant assuré par la société de leasing;
- possibilité pour le preneur de désigner un tiers qui rachètera le bien en fin de contrat;
- financement alternatif réalisé sans restriction sur base du montant total de l'investissement, souvent sans garanties supplémentaires demandées au preneur et sans apport personnel;

- planification du cash flow et du budget facilitée grâce aux remboursements fixes;
- contrat établi sur mesure en fonction de vos principales attentes commerciales, y compris en matière de cash flow, budget, transactions et fluctuations cycliques;
- influence de la comptabilisation suivant l'option d'achat retenue, sur les données du bilan et du compte d'exploitation de l'entreprise. Certains ratios (solvabilité, endettement, rendement sur l'actif) peuvent jouer à l'avantage de l'entreprise;
- totale liberté de choisir ce que vous désirez louer, à n'importe quel endroit et n'importe quel lieu.

## Sale & Lease back de Fortis Lease

Vous pouvez choisir de nous vendre votre matériel et vos équipements professionnels et de les louer ensuite dans le cadre d'un accord de location à long terme.

Un nombre sans cesse croissant d'entreprises opte pour notre formule flexible "Sale & Lease back". Elle vous permet d'accéder à un capital qui peut être investi dans le développement de vos activités de base.

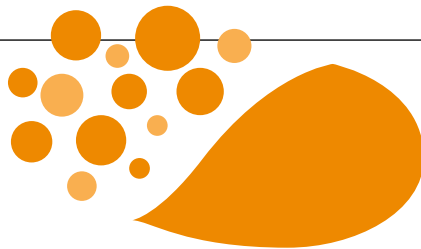
## Fortis Lease

Fortis Lease travaille indépendamment des marques ou des fournisseurs. Le leasing est relativement simple et fiscalement efficace.

Le Groupe Fortis Lease, dont le siège social est situé au Luxembourg, fait partie du Groupe Fortis. Il offre des solutions de financement sur mesure pour les grandes entreprises, les sociétés de taille moyenne, les professionnels, les petits commerces et les collectivités locales. Fortis Lease est la plus grande société de leasing en Belgique et au Luxembourg. Elle se positionne parmi les cinq premières sociétés de leasing transfrontalières européennes. Fortis Lease fait en outre partie des plus importantes sociétés de leasing de France, des Pays-Bas, d'Espagne, du Portugal, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Italie et de Pologne.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au **(+352) 47 99 52 97**.

Fortis Lease Luxembourg – 16, rue Edward Steichen,  
L-2951 Luxembourg



## BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

**[www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org)**

## «**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et  
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?  
Envie de devenir intermédiaire  
dans cette bourse?  
Pour de plus amples renseignements,  
l'Espace Entreprises reste  
à votre disposition:

### **Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises**

7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu)  
Tél.: +352 / 42 39 39 - 338  
Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

*“En trois ans, j’ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d’une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n’était pas enregistrée. Jusqu’à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de ‘goodwill’. C’est pour cette raison que j’ai déposé ma marque.”*

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site [www.boip.int](http://www.boip.int) vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5283 (tarif local depuis le Luxembourg)



OFFICE BENELUX  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque  
marque, il y a  
un entrepreneur  
avec une  
bonne idée**

Le succès d’une  
entreprise commence  
par l’enregistrement

**yellow.lu**

**CLICK.  
CLICK.  
FOUND!**

# L’EFFICACITÉ AU JUSTE PRIX

**WWW.YELLOW.LU**

**LES NOUVELLES PAGES JAUNES  
DU LUXEMBOURG**

ADDEVALUE.LU

provided by **RTL**

# Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un site a été mis en place: [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org). Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

## Horeca

### Nord

**Réf C814:** Vends fonds de commerce d'un restaurant-pizzeria dans le nord du pays avec 70 couverts, appartement privé et location de 7 chambres.

**Réf C874:** Vends restaurant 60 couverts, terrasse 50 couverts, pizzeria au feu de bois. Hôtel 8 chambres, appartement pour 5 personnes, 2 chambres pour personnel.

### Centre

**Réf C751:** Vends Hôtel-restaurant +/- 3500 m<sup>2</sup>; 42 chambres; appartement; garage-parking; vente avec murs; administration avec magasin +/- 500 m<sup>2</sup>.

**Réf C796:** Vends Hôtel-restaurant avec 15 chambres et 130-150 couverts.

**Réf C884:** Vends Hôtel, 13 chambres, brasserie, discothèque, buanderie. Bâtisse et équipements techniques en bon état.

**Réf C898:** Vends Café-restaurant, bail jusqu'en 2009.

**Réf C438:** Vends Restaurant-café avec piste de quilles et appartements.

**Réf C1190:** Vends commerce de vente alimentaire (Sandwichs, croissants, tartes diverses, cafés et boissons etc.) 75 places (dont 50 places extérieures pour l'été).

### Sud

**Réf C837:** Vends Restaurant-Bar-Lounge avec pizzas au feu de bois, carte à tapas, fusion de la cuisine italienne et argentine, très grande terrasse d'été, bonne clientèle fidèle, restaurant avec grand potentiel.

**Réf C1188:** Vends fonds de commerce d'un restaurant 16 couverts, cuisine rapide, emplacement centre-ville, devant les écoles et l'arrêt de bus, du train.

**Réf C1257:** Vends fonds de commerce Horeca, Restaurant haut de gamme.

**Réf C1264:** Vends fonds de commerce Horeca, restaurant cuisine française et italienne.

**Réf C1335:** Vends restaurant 35 couverts, rénové à neuf. Mobilier et matériel neuf, cuisine traditionnelle française.

## Commerce de détail

### Centre

**Réf C754:** Vends commerce de cadeaux et d'articles publicitaires.

**Réf C760:** A vendre au Luxembourg boutique cuisines et meubles haut de gamme sur 3 niveaux, 220m<sup>2</sup> pleins de charme.

**Réf C791:** Vends fonds de commerce, rue piétonne, Luxembourg-Ville, magasin de textile sport.

**Réf C816:** Vends local commercial situé à Hollerich, idéal pour: architectes, bureau d'études, bureaux, magasin, boutique. Loyer intéressant ainsi que parking clientèle existant (gratuit pendant 1 heure).

**Réf C916:** Vends petite entreprise en plein développement dans le domaine de la vente d'accessoires mode, bijouterie fantaisie, chaussures, produits de soins naturels et

vêtements femme. Boutique de 15 m<sup>2</sup>, loyer 600 euros + 75 euros charges, près de la place de Paris et Lycée. Stock compris.

**Réf C996:** Vends commerce de fourniture et installation de cuisines équipées et d'espace rangement.

**Réf C1003:** Vends Horlogerie-bijouterie avec réparations de montres et bijoux en tous genres.

**Réf C1091:** Vends fonds de commerce au centre-ville de Luxembourg spécialisé dans la vente de vêtements d'enfants.

**Réf C1105:** Vends commerce d'accessoires et pièces de rechange automobiles.

**Réf C1199:** Vends fonds de commerce de 3 commerces de jouets et cadeaux enfants.

**Réf C1209:** Vends fonds de commerce de magasin de fleurs.

**Réf C1221:** Vends commerce spécialisé dans produits naturels et bien-être haut de gamme. Bon emplacement dans le cœur du centre-ville et terrasse extérieure pour repas légers.

**Réf C1259:** Vends fonds de commerce de détail et services décoration d'intérieur et extérieur.

**Réf C1282:** Vends fonds de commerce de société de nettoyage et désinfection des containers et poubelles et rentrées et sorties des containers poubelles aux particuliers.

**Réf C1287:** Vends fond de commerce de tabac, presse et cadeaux.

**Réf C1304:** Vends fonds de commerce de détail. Vente de décoration intérieur et extérieur.

**Réf C1322:** A céder librairie et édition.

**Réf C1393:** Cession commerce, vente journaux, tabacs, papeterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

### Est

**Réf C685:** Vends Horlogerie-bijouterie fondée en 1936 dans Ville touristique, zone piétonne.

**Réf C1099:** Vends fonds de commerce, mobilier, caisse enregistreuse + balance, vases (contenant le café), stocks (pralines, dragées, cafés, spiritueux, ballotins, emballages, articles de décoration, valisettes, sacs en papier et en plastique) + Clients.

**Réf C1141:** Vends fonds de commerce d'un petit supermarché avec clientèle très fidèle.

**Réf C1367:** Magasin de fleurs, plantes et de décoration intérieure et extérieure. Cession des actifs, vends installation du magasin et stocks, bail à loyer pour les surfaces commerciales.

### Sud

**Réf C752:** Vends commerce de vêtements pour femme/fille/lingerie concept franchise, vêtements dégriffés.

**Réf C885:** Cession de fonds de commerce ainsi que cession des parts d'une société, commerce de containers, bureaux, sanitaire, pavillons, stockage, salle de classes.

**Réf C1129:** Vends fonds de commerce de magasin de laines dans zone piétonne, nouvelle installation depuis un an avec clientèle fidèle de la Grande Région depuis plus de 20 ans.

**Réf C1194:** Vends fonds de commerce (Café-Thé-Alco, eaux-de-vie, liqueurs, vins et champagnes). Bon emplacement, clientèle fidèle existante.

**Réf C1247:** Vends fonds de commerce de détail, épicerie fine en spécialités italiennes.

**Réf C1292:** Vends fonds de commerce de confections enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

**Réf C1300:** Vends fonds de commerce d'articles pour enfants, petite et grande puériculture, meubles, accessoires et vêtements bébé.

**Réf C1384:** Cession Commerce achat-vente en détail de meubles, objets mobiliers, meubles anciens et modernes, tableaux, tapis, et autres.

### Ouest

**Réf C1255:** Vends fonds de commerce de détail, vente de bijouterie magnétique et fantaisie.

## Commerce de gros

### Sud

**Réf C1216:** Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

**Réf C1238:** Vends commerce de gros, agent d'usines dans le mobilier «Haut de Gamme» Agence Commerce.

## Services

### Nord

**Réf C991:** Vends fonds de commerce d'une société de transport avec possibilité de louer les locaux.

### Centre

**Réf C1006:** Vends société de transport avec des locaux administratifs et les places de parking obligatoires.

**Réf C1308:** Vends Agence Immobilière.

### Ouest

**Réf C1071:** Vends commerce de logiciels et de services informatiques aux PME dans le domaine de la gestion et du décisionnel.

### Sud

**Réf C719:** Vends agence de publicité spécialisée dans le cadeau d'affaires avec clientèle. Aide à la reprise possible.

## Industrie

### Est

**Réf C1377:** Cession distillerie sous régime forfaitaire. Fabrication, Importation, Embouteillage Alcool.

Pour tout renseignement  
complémentaire, la Chambre de  
Commerce reste à votre disposition  
E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu)  
Tél. : 42 39 39 338  
Personne de contact:  
Géraldine FLAMMANG





A partir de NOVEMBRE 2007 !  
Découvrez le nouveau Centre d'Occasions  
à Leudelange.

# Mon homme roule en Sprinter.

## Le nouveau Sprinter. L'original réinventé.

► Les femmes savent toujours tout mieux. Elles savent quels amis conviennent le mieux à leur homme, quelle dose de foot est saine et que les tournées des bars ne sont pas indispensables. En revanche, quand il s'agit de définir le meilleur véhicule utilitaire léger, hommes

et femmes sont d'accord: le nouveau Sprinter. Plus d'un million de modèles vendus et de nombreuses innovations leurs donnent raison. Découvrez lors d'un essai routier pourquoi il est plus que jamais la référence dans son segment. A très bientôt chez Mercedes-Benz.



Mercedes-Benz



[www.mercedes-benz.lu](http://www.mercedes-benz.lu)

Garage Jean Wagner S.A.  
17, rue de l'Industrie L-9250 Diekirch  
Tél.: 80 23 23 -1

Mercedes-Benz Leudelange S.A.  
3, rue Nicolas Brosius L-3372 Leudelange  
Tél.: 26 37 26 -1



Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



### ■ Eliane Theis

Conseillère en formation auprès de l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC)

Avec sa licence en travail social, orientation entreprises et administrations obtenue à l'Université Libre de Bruxelles, Eliane réalise son mémoire de fin d'études sur la formation professionnelle continue dans le secteur bancaire au Luxembourg.

Dans ce contexte, elle a ses premiers contacts avec la Chambre de Commerce, et est engagée en 2001 par son Institut de Formation.

Au sein de l'IFCC, Eliane est chargée d'analyser les préoccupations et les besoins des entreprises en formation au moyen d'enquêtes, de groupes de travail et de concertations avec les fédérations patronales et les responsables de formation en entreprise. Après cette phase d'analyse, Eliane sélectionne les formateurs, développe et organise le programme de formation.

Eliane est responsable de la communication et du conseil aux entreprises pour

toute question liée à la formation professionnelle continue. Informer et appuyer les entreprises et tout individu dans sa démarche de formation continue, constitue le noyau dur de son métier.

De manière générale, la formation professionnelle continue et tout ce qui a trait à l'être humain et à son développement fascinent Eliane: «Développer des formations qui répondent aux attentes des entreprises, utiliser la formation comme facteur de compétitivité de notre économie, communiquer avec originalité sur l'utilité de la formation ou encore permettre aux participants de faire évoluer leur savoir-faire et savoir-être et viser un retour sur investissement palpable, restent la finalité de mon travail», déclare Eliane avec enthousiasme.

Dès que le temps le lui permet, Eliane aime aller courir, pratique la natation et s'évade dans la lecture. ■



### ■ Philippe Courtin

Attaché auprès du Département Economique

Après des études d'économie dans le nord de la France, Philippe obtient en 2004 un DEA Espace Européen Economique et Social à l'Université de Lille I. Il travaille ensuite au sein de la Cellule de Recherche en Économie Appliquée (CREA) de l'Université du Luxembourg sur le projet de recherche «Attractivité et dynamisme de la place financière luxembourgeoise». Ce projet débouche début 2007 sur la publication d'un ouvrage dont il est co-auteur, intitulé: «Place financière de Luxembourg – Analyse des sources de ses avantages compétitifs et de sa dynamique», paru aux éditions *de boeck*.

Depuis février 2007, Philippe est Attaché auprès du Département Economique. Parmi les tâches qui lui incombent, Philippe est chargé de la mise en place d'une cellule de veille compétitive, avec identification des avantages compétitifs et des faiblesses du Luxembourg et réalisation de documents de promotion.

En matière de législation, Philippe participe à la rédaction d'avis et de recomman-

dations aux pouvoirs publics. Philippe réalise également des études sur des dossiers d'actualité (place financière, compétitivité, etc.) et traite les questions liées à l'Université, la R&D, l'innovation, le commerce électronique, les TIC ou encore l'environnement. Il fournit des conseils individuels d'ordre socio-économique. Philippe contribue également à la réalisation d'enquêtes conjoncturelles coordonnées par la Chambre de Commerce ou menées de concert avec le Statec.

Enfin, Philippe est membre de plusieurs commissions et groupes de travail, comme «Aménagement du territoire, infrastructures et environnement» et «Développement durable», en association avec l'Union des Entrepreneurs luxembourgeois (UEL).

«La diversité des tâches à accomplir constitue à mes yeux l'aspect le plus intéressant de mon métier», affirme Philippe. Ce dernier apprécie le cinéma, se passionne pour le sport, en particulier les courses automobiles, et aime bricoler. ■

# Direct Mail

## le mailing visiblement très efficace

mikado.lu



Direct Mail est le service qui vous permet de faire distribuer tous types de publicités sans adresse dans les boîtes aux lettres, partout au Luxembourg. C'est le moyen idéal pour développer votre chiffre d'affaires et augmenter la fréquentation de votre point de vente. Plus de détails sur [www.ept.lu](http://www.ept.lu) ou au 8002 3210.

**Direct Mail**

Communiquez avec efficacité.



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - [www.ept.lu](http://www.ept.lu)



## ET LA NATURE BRILLE...

Assurer la qualité de vie des générations actuelles et futures, telle est la finalité du développement durable. Une bonne gestion des déchets constitue un enjeu considérable pour notre avenir, tant pour les collectivités que pour les entreprises. Nous vous assurons un service fiable à long terme car nous mettons en œuvre des solutions globales performantes, durables et innovantes.

Pour plus d'informations sur nos services: [www.lamesch.lu](http://www.lamesch.lu)

**Votre environnement, notre responsabilité.**

